

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
 Agence générale
MARINO LOCARNINI
 Fbg de l'Hôpital 9
 Neuchâtel
 Tél. 25 16 22

SPÉCIAL AUTO
Les dangers de l'orage
 (Pages 18-21)

FAN L'EXPRESS
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Reagan blessé par une balle



Le président est atteint. D'urgence, on l'emmène à l'hôpital. (Téléphoto AP)

Quatre à six coups de feu, crissement de pneus, scène de panique devant l'hôtel Hilton de Washington: le président des Etats-Unis Ronald Reagan a reçu une balle dans la

DERNIÈRE MINUTE

poitrine et a immédiatement été transporté à l'hôpital où on l'a opéré d'urgence. Pour l'heure, son état est stationnaire. Sa femme est à son chevet. Cette tentative manquée d'assassinat, minute par minute, en page 27.

**En page 3:
 GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS:
 ON N'ÉPARGNE RIEN
 AU NOUVEAU CHANCELIER D'ÉTAT**

**Gros vol de bijoux
 à l'aéroport de Roissy**

PARIS (AP). - M^{me} Christine Hocq, femme de l'ancien PDG de Cartier, s'est fait dérober samedi une mallette contenant pour environ trois millions de francs français de bijoux à l'enregistrement des bagages à Roissy, a annoncé la société Cartier.

D'après les témoignages, M^{me} Hocq était en train de remettre son manteau qui avait glissé de ses épaules lorsqu'elle a été bousculée par une personne qui a subtilisé la mallette.

La société Cartier lui avait confié quelque bijoux d'une valeur d'à peu près trois millions de francs.

D'après Cartier, le vol a été commis par plusieurs malfaiteurs qui ont profité de l'affluence autour des guichets d'enregistrement à l'aéroport.



Henri Fentener devant sa villa qui lui cause encore du tort. (ARC)

**«POISSON D'AVRIL» À SAINT-SULPICE?
 L'affaire Fentener rebondit**

LAUSANNE (ATS). - Le 1^{er} avril 1961, il y a tout juste vingt ans, la Municipalité de Saint-Sulpice, près de Lausanne, interdisait au Hollando-Américain Henri Fentener van Vlissingen d'achever la construction de la ville familiale du quartier des Pierrettes, à cause d'un dépassement de hauteur de 49 cm (ou de 40, ou de 68, selon d'autres versions). Quatre ans plus tard, M. Fentener recevait un ordre d'expulsion de Suisse. Ainsi naquit une «affaire» qui n'est toujours pas terminée, mais qui est tombée dans l'oubli:

la propriété Fentener est à l'abandon, son propriétaire, qui a maintenant 60 ans, vit aux Pays-Bas, mais on reparle aujourd'hui d'un accord possible, d'une solution qui donnerait satisfaction à tout le monde. «Poisson d'avril»? Attendons. Il y a vingt ans, le respect du règlement communal des constructions soulevait une véritable tempête dans la calme bourgeoisie et résidentielle commune de Saint-Sulpice, au bord du Léman. A la suite de l'opposition d'un voisin, la municipalité décréta l'arrêt des travaux de la

maison Fentener le 1^{er} avril 1961. Ce fut le début d'une guerre de procédure entre le propriétaire - un homme pittoresque portant barbe à la François-Joseph et le syndic de Saint-Sulpice, tous deux accrochés à leurs positions. Henri Fentener fut même dénoncé au ministère public vaudois pour maladie mentale et il y eut demande de mise sous tutelle, qu'un tribunal rejeta. Un conseiller communal alla jusqu'à gifler l'entêté Néerlandais au cours d'une dispute. La population se divisa en deux camps. (Suite en avant-dernière page)

**LES IDÉES
 ET LES FAITS**

**LES ÉLUS
 DE TOUS**

En cette fin de semaine, le peuple neuchâtelois choisit ses nouvelles autorités cantonales. La campagne électorale qui a démarré tardivement et mollement, prend maintenant de la vigueur. Les partis croisent le fer et le ton monte. Dans quelques jours, tout sera dit, les urnes auront rendu leur verdict et pour de longs mois, le silence planera sur la scène politique du canton.

Mais combien seront les électeurs et les électrices à voter? Combien de personnes se dérangeront-elles pour donner au prochain gouvernement et au futur législatif un visage aussi fidèle que possible des tendances de notre société?

Dans le passé, la participation a connu des hauts et des bas. Ainsi, en 1969, au lendemain des barricades, 51% de l'électorat s'était prononcé. Quatre ans plus tôt, ils étaient déjà 46% à avoir voté, alors qu'en 1973 la participation n'atteignit pas 43%. Citoyennes et citoyens montrèrent un peu plus de civisme en 1977, avec 45% de votants. Si les électrices font un effort pour se rendre aux urnes, ce niveau pourrait être dépassé ce week-end. Alors que l'on comptait 55% d'électeurs, elles ne furent que 38% à avoir donné leur avis en 1977.

Au cours de ces derniers jours, nous avons essayé de faire le point en dessinant aussi fidèlement que possible le visage politique de notre canton. Nous avons tenté également, à la lumière du passé, de projeter les tendances actuelles dans les six districts du canton. Les chiffres furent nombreux. Ils ne révèlent pas tout, tant il est vrai qu'aucune élection ne ressemble vraiment à une autre et qu'il y a des différences essentielles entre des fédérales, des communales et des cantonales.

Cette année, les trois grands partis affichent tous de belles ambitions, alors que le POP doute et que l'on se demande si les indépendants pourront récidiver leur succès de 1977.

Les socialistes convoient un minimum de trois sièges nouveaux. Et cela en dépit des difficultés qu'ils connaissent notamment sur le plan fédéral où leurs derniers éclats ne se sont pas encore estompés. De plus, leur fameux comité d'Yverdon n'est pas fait pour rassurer.

Les libéraux-PPN entendent rester la seconde formation politique du canton. Pour cela, ils sont condamnés à progresser si les radicaux remportent les succès annoncés. Au détriment de qui? Alliés dans trois districts, ces deux formations ne doivent pas perdre de vue que leur majorité est fragile au Grand conseil (55%). L'impératif pour les partis bourgeois est donc de maintenir, voire d'améliorer cette position. Pour cela, c'est à gauche et en direction des indépendants qu'il faut lorgner...

Au-delà de ces considérations, il y a des hommes et des femmes qui se présentent et le contenu des listes a, pour beaucoup, plus de poids que la couleur affichée. Finalement, dans le secret de l'isoloir, l'électeur choisit les femmes et les hommes qui lui paraissent les plus aptes à le représenter au Château. Il a un choix appréciable puisque, cette année, avec 303 candidats, on enregistre un chiffre record. Comment va réagir l'électeur en ce premier week-end d'avril? Démissionnera-t-il ou fera-t-il preuve de civisme en comprenant que l'avenir de notre canton exige des options claires de tous ses citoyens?

A l'heure du choix, on rappellera simplement que ces élections de 1981 marquent la fin d'un cycle de trois scrutins qui ont permis d'élire successivement les députations du canton aux Chambres fédérales, les autorités communales et, maintenant, celles du canton. Il faudra donc attendre deux ans et demi (automne 1983) avant de connaître de nouvelles élections.

On comprend dès lors l'importance du scrutin qui va s'ouvrir et pour le canton et pour les partis qui ne peuvent rester sur un échec ou sur un doute. Espérons que chaque électrice et chaque électeur en prendront conscience et qu'ils accompliront en rangs serrés leur devoir civique.

Le canton de Neuchâtel qui vient de traverser une longue crise économique et qui végète au 19^{me} rang des cantons suisses doit pouvoir compter sur des autorités fermes et clairvoyantes choisies par une très large fraction de la population.

Jean MORY

En 22^{me} page:
 les partis
 s'expriment



Le Bernois Kaenel dans ses œuvres. (Keystone)

**Le record du monde d'un Suisse
 au tournoi-éclair de jeu d'échecs**

LUCERNE (ATS). - Le triple champion suisse d'échecs, le Bernois Hans-Juerg Kaenel, d'Ostermundigen, a battu le record du monde du tournoi-éclair d'échecs. Il a atteint son but samedi soir en totalisant 78% de victoires en 430 parties qui ont duré 61 heures. Kaenel a joué 17.386 coups. L'ancien record était de 315 victoires en 415 parties et en 90 heures de jeu.

Le tournoi-éclair consiste en une partie au cours de laquelle le temps de réflexion est limité. Chaque partie dure au maximum dix minutes, avec cinq minutes de réflexion par joueur.

RÉGIONALE:
 pages 2, 3, 5, 9, 10 et 13.

CARNET DU JOUR:
 page 5.

LES SPORTS:
 pages 15 et 16.

NATIONALES:
 page 23.

RADIO-TV:
 page 25.

VAUD-FRIBOURG
 DERNIÈRE HEURE:
 page 27.

C'est la «chasse aux yogis»

De notre correspondant:

Ce week-end, les citoyens de Seelisberg (UR), auraient dû, au cours d'une assemblée communale, accepter une nouvelle loi prévoyant une augmentation des impôts communaux. Mais au lieu d'accepter ce projet de loi, les habitants de Seelisberg ont voté une résolution importante, résolution qui doit être remise au gouvernement uranais.

Dans cette résolution, les habitants de la petite et pauvre commune de montagne protestent énergiquement contre le fait que les «yogis» - les adeptes de la méditation transcendante - ne payent toujours pas d'impôts.

Bien que les adeptes de Maharishi Mahesh Yogi continuent à s'étendre dans la commune (ils achètent maison par maison et terrain par terrain), ils ne payent pas le moindre centime d'impôt, et ceci depuis 1975 déjà.

«Il s'agit là d'une injustice flagrante», proteste-t-on à Seelisberg, où l'on fait remarquer que Maharishi Mahesh Yogi et son équipe ont assez d'argent pour se payer des limousines, des hôtels et même des hélicoptères privés.

C'est avec intérêt que l'on attend la réponse d'Altdorf. Jusqu'au mois de mai, on ne veut plus entendre parler d'augmentation d'impôts à Seelisberg. Ce n'est qu'au cours de la prochaine assemblée communale que le thème sera à nouveau discuté à condition, bien entendu, qu'une réponse valable d'Altdorf soit arrivée jusque là. E. E.

Une chance pour les handicapés

L'année de la grande souffrance: c'est ainsi que l'on peut en réalité appeler l'«Année internationale des personnes handicapées», qui depuis le début de 1981 donne lieu à des manifestations multiples.

La grande souffrance, oui, pour les handicapés au premier chef, que leur mal soit congénital, acquis ultérieurement, ou le résultat d'un accident de la circulation, du travail ou de tout autre malheureux concours de circonstances.

La grande souffrance aussi pour les membres de la famille du handicapé. Elle doit s'adapter à sa façon de vivre. Elle doit quotidiennement être témoin de son calvaire. Elle doit accepter le handicapé. C'est parfois bien difficile. C'est pourtant indispensable, si l'on veut aider le handicapé à être «comme les autres», malgré leurs différences.

Des handicapés veulent travailler. Là aussi, il faut les soutenir, car ils désirent participer à la création. Ils seront contents, heureux dans la mesure où ils peuvent l'être, en constatant qu'ils sont capables de gagner eux-mêmes leur vie, en totalité ou en partie.

On dénombre dans le monde 450 millions de personnes handicapées, précise l'ONU, animatrice des campagnes en leur faveur. Tâche immense, insurmontable en fait. Que l'on songe au mille et une actions à entreprendre: prévention et dépistage, soins, éducation, formation professionnelle, garantie d'un minimum de ressources, intégration sociale, accès aux loisirs et même aux sports.

Naguère, il n'y a pas bien longtemps, les handicapés, il faut bien le dire, étaient rejetés en grand nombre, parfois sauvagement, par leur entourage. Leur grande souffrance était considérée comme inéluctable, irrémédiable. C'était la fatalité! On s'inclinait. On démissionnait.

Aujourd'hui, heureusement, la conviction se répand qu'un nombre élevé de handicapés peuvent être évités. Lorsqu'ils se produisent malgré tout, des moyens existent pour en atténuer les effets, pour les faire mieux accepter et, parfois, pour les faire disparaître. Que chaque femme et chaque homme bien portants prennent eux aussi conscience de cette chance: c'est en cela que résidera le meilleur espoir des handicapés.

R. A.

(L'EUROPE ESPIEGLE DE SIMONE VEIL: nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes dans notre billet d'hier en lisant qu'il s'agissait bien d'un langage «mâle».)

P NON!
 Des patrons
 plus arrogants
 des propriétaires
 plus puissants
 des assurances
 plus voraces

**NON
 à la réduction
 des libertés
 collectives!**
 141673-81

parti socialiste

AVIS TARDIFS

Fr. 4.- par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Ce soir à 20 heures
AU CERCLE LIBÉRAL
Présentation des
CANDIDATS DU DISTRICT
aux
Elections du Grand conseil



Masserey

Exposition du tapis d'Orient
27 mars au 4 avril
ouvert tous les soirs jusqu'à 21 h
LOTERIE GRATUITE
Portes-Rouges 131-133

ENCADREMENT D'ART
Daniel Coste
rue de l'Ecluse 23 Neuchâtel
fermé pour cause de deuil
aujourd'hui toute la journée

Notre poissonnier propose...

des truites saumonées 170 en action 100 g
des filets de dorsch en action spéciale 100 g - .65
Super-Centre Portes-Rouges

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. - 25 mars: Sikorowski, Jan-Sta-fen-Stanislaw, fils de Marek-Wladyslaw-Maria, Neuchâtel, et d'Andrea-Margrith, née Berther, 27. Forchet, Aude, fille de Jean-Daniel, Hauterive, et de Charlette-Marthe-Mathilde, née Chabloz; Känel, Véronique, fille de Serge-Henri, Neuchâtel, et de Maria-Candida, née Alves.

Publications de mariage. - 27 mars: Ryser, Pascal-Théodore, et Gerber, Christiane-Marie, les deux à Neuchâtel.30. Barras, Jean-Jacques, Prangins, et Voegeli, Corinne, Peseux; Meier, Max-Josef, et Petitpierre, Corinne-Fabienne, les deux à Küssnacht-am-Rigi.

Décès. - 25 mars: Cuche, Jacques-Adolphe, né en 1905, Villiers, célibataire. 26. Fitzé née Décosterd, Henriette-Louise, née en 1882, Neuchâtel, veuve de Fitzé, Alphonse-Oscar; Uske née Feller, Marie-Frieda, née en 1904, Neuchâtel, épouse de Uske, Franz-Max. 28. Othenin-Girard, Raymond-Louis, né en 1912, Savagnier, époux de Claudine, née Aubert; Dietschi, René-Emil, né en 1910, Cormondrèche, célibataire.

Le printemps qu'est-ce que c'est ?

Grand concours de dessins pour enfants de 5 à 12 ans

Liste des magasins et boutiques exposant des œuvres de nos artistes en herbe

Voici les magasins et boutiques, membres de l'Association NEUCHÂTEL-CENTRE, qui ont accepté d'exposer dans leurs vitrines un total de plus de septante dessins d'enfants, de cinq à douze ans, ayant participé au concours organisé par NEC:

- Amodio, Chaussures, Faussez-Brayes 17
Au Louvre, La Nouveauté SA, Seyon 3a
Aux Amourins SA, Temple-Neuf 14, Seyon et Hôpital
Baettig Coiffure, Temple-Neuf 1 et Concert 6
Banque Cantonale, place Pury
Carrard, Machines à coudre, Epancheurs 9
Coop, Treille 4
Crédit Foncier, Hôpital 5
Cretegnny et Cie, Faubourg du Lac 43
Currat, Droguerie, Saint-Maurice 2
ELNA - Pitteloud, Hôtel-de-Ville 6
Esco, Vêtements, Saint-Maurice 12
Feuille d'avis de Neuchâtel, Saint-Maurice 4
Garcin, Chemiserie - chapellerie, Terreaux 1
Gloor, Photo-ciné, Saint-Maurice 6
Gonset SA, Grands Magasins, Saint-Maurice 13 et Saint-Honoré 18
Haefliger et Kaeser, Chemin des Mulets 1
Hassler Tapis, Saint-Honoré 12
Hug Musique, Faubourg du Lac 4
Jaanneret, Musique, Seyon 26-30
Kuoni Voyages, Hôpital 8
Lamboley, Opticien, Faubourg de l'Hôpital 3
Meyer Meubles, Faubourg de l'Hôpital 11-17
Migros, Hôpital 12
Nationale Suisse Assurances, Faubourg de l'Hôpital 9
Office du Tourisme, place Numa-Droz 1
Palladium, Bijouterie - joaillerie, Saint-Maurice 10
Perrot, Electricité, Place-d'Armes 1
Reymond, Librairie - papeterie, Saint-Honoré 5
Robert, Bijouterie - horlogerie, Seyon 5
La Toquade, Boutique - cadeaux, Seyon 6
Triplet, pharmacie, Seyon 8
Vuilliamonet, Electricité, Grand-Rue 4
Waldor, Confitiserie - pâtisserie, Hôpital 22

Rappelons que 371 dessins sont parvenus à NEC. Faut de place, ils n'ont pu être tous exposés. NEC n'en remercie pas moins leurs auteurs de leur participation, en les félicitant pour la qualité de leurs œuvres.

AVIS TARDIFS

Fr. 4.- par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Dents-de-lion 1.35
100 g
Laitue 2.50
125136-76 kg



Naissances
Michèle et Jacques RIMAZ-ECABERT ainsi que leur petite Sophie ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Marie-Christine le 30 mars 1981
Maternité de Pourtalès Evole 62 2000 Neuchâtel 125137-77

Stéphanie et Véronique ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère
Sébastien Jean-Pierre né le 30 mars 1981
Monsieur et Madame Jean-Pierre DUVANEL-CURRIT

Patric a le plaisir d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Evelyne, Simone le 30 mars 1981
Gertrud et Bernard SAVIOZ
Maternité de la Béroche Murgiers 11 Cortaillod 132816-77

Pascal et Cédric ont la joie d'annoncer la naissance de
Hervé né le 29 mars 1981
Patrice et Ellette STAUFFER-GABEREL
Maternité de la Béroche Rafour 5 2024 Saint-Aubin 128363-77

Monique et Olivier RUBLI-DONNET ont la joie d'annoncer la naissance de
Xavier né le 29 mars 1981
Clinique des Grangettes 8, avenue Ch. des Grangettes 7 Adrien-Jeandin 1224 Chêne-Bougeries 1226 Thônex (GE) 128360-77

Les vêtements CACHAREL DANIEL HECHTER pour vos enfants à LA TOQUADE BOUTIQUE - CADEAUX Rue du Seyon 6, Neuchâtel

CORTAILLOD Retrouvailles

(c) Grace à M. Francis Boget, secrétaire avisé, de nombreux anciens élèves de l'école secondaire de Grandchamp (volée 29-30) se sont joyeusement retrouvés à l'hôtel du Vaisseau, au Petit-Cortaillod. Le souvenir de deux camarades disparus depuis peu: MM. André Schenk et René Leuba, a été évoqué et un message fleuri a été envoyé à M. Maurice Weber (âgé de 92 ans) ancien directeur de Grandchamp, qui a eu l'amabilité de répondre par un coup de fil à ses anciens élèves qui ne l'oublient pas.

PESEUX Avec les accordéonistes de la Côte

(c) Préparé avec un soin particulier depuis l'automne, un programme original et varié a souhaité à val de l'été, à la soirée des accordéonistes de la Côte. Comme l'a annoncé la présidente Marlène Pfenniger, c'est le dynamisme et les talents d'imagination de la directrice Annie Bonnard, qui sont à la base d'une belle réussite. En effet chaque morceau interprété par les membres de la société l'était dans un décor original, avec des costumes adaptés et accompagné par d'autres instrumentistes de talent ou par des danseurs... Et les exécutions des 17 jeunes élèves (dont c'était pour beaucoup le premier concert) n'ont pas manqué de ravir les nombreux spectateurs présents à la Grande salle.

Présentée avec brio par l'animateur Jean-Claude Moy, cette série de compositions musicales a été l'éclatante démonstration de l'activité des accordéonistes et ces belles exécutions ont été complétées par le groupe des compagnons du Littoral, dirigé avec précision par Pierre Mundwiler. De nombreux applaudissements sont venus récompenser les efforts des musiciens et cette partie variée et originale a été suivie par une soirée dansante conduite par l'orchestre « Pléiade ».

LA VIE POLITIQUE

Les candidats libéraux-PPN à Cressier

La section libérale-PPN de Cressier recevait récemment les candidats libéraux-PPN à l'élection au Grand conseil. A huit jours du scrutin, les sympathisants avaient ainsi la possibilité de faire le point avec leurs représentants, et de fraterniser autour d'une bonne bouteille (même si le « Neuchâtel » se fait rare!). L'ambiance agréable qui se dégageait reflète sans doute la confiance dont les libéraux-PPN font preuve face à l'échéance des 4 et 5 avril 1981. Ils pensent en effet que la remarquable progression enregistrée tant sur le plan fédéral que communal en 1979 et en 1980 se réitérera dimanche prochain.

POP: trois listes

Dans notre article consacré aux élections paru dans notre édition de lundi, une erreur nous a fait écrire que le POP n'avait déposé que deux listes pour l'élection au Grand conseil. C'est, bien entendu, trois listes qu'il fallait lire puisque les populistes sont présents dans les districts de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

COMMUNIQUÉS

Avril au Portugal et ... à Pully!

Les dictons ne manquent pas, pour signaler ce mois d'avril tant attendu. Il est recommandé, tout d'abord, de n'élever aucun fil, en cette période qui a parfois des sautes d'humeur célestes... Les vignerons aiment aussi à répéter que « le tonnerre d'avril remplit le baril ». P't'être ben qu'oui, p't'être ben qu'on. Ce qui est en revanche certain, c'est qu'avril remplit les poches de beaucoup de monde. Comment, quand, pourquoi et combien? 1) en achetant assez tôt des billets de la Loterie romande. 2) En surveillant la liste de tirage du 4 avril. 3) A Pully (et non au Portugal comme le disait une romance fameuse). 4) Enfin, jusqu'à concurrence de 100.000 francs, soit la valeur du gros lot.

Quatre jours avec Nock sur la place du Port

Le cirque Nock va planter son chapiteau, du jeudi 2 au dimanche 5 avril, sur la place du Port. Comme chaque année, les peintures rouges et blanches à peine sèches, le cirque a quitté ses quartiers d'hiver d'Oeschgen, après un temps de préparation très court pour la future saison. Il a fallu des heures de travail physique et mental jusqu'à ce que, le dernier cloge enfoncé, les artistes et ouvriers engagés, le programme composé et imprimé, toutes les autorisations accordées et toutes les mesures concernant les prescriptions des municipalités soient arrêtées, le cirque commence sa tournée avec, encore une fois, un programme très attrayant.

Concert de l'OCN au Temple du Bas

Jeudi 2 avril, l'Orchestre de Chambre de Neuchâtel donnera un concert au Temple du Bas avec comme solistes Eduardo Vercelli et Sonya Perrenoud, pianistes. Nous attirons l'attention du public sur l'exceptionnel intérêt du programme « Hommage à Dinu Lipatti », mort il y a un peu plus de trente ans, avec l'exécution du « Concertino dans le style classique » interprété par Eduardo Vercelli. Il y aura aussi la première audition d'une œuvre de Jean-Frédéric Perrenoud: « Contrées », concertino pour piano, quatuor à cordes, orchestre à cordes et timbales, Op. 31. Thème Virgilien en 7 mutations. La soliste en sera la propre fille du compositeur, pianiste très douée, qui après des études au Conservatoire de Neuchâtel classes Roger Boss et Eduardo Vercelli, travailla à Berlin avec W. Saschova où elle obtint le prix Steinway à l'âge de 17 ans. Actuellement, elle poursuit à Genève ses études avec Louis Hiltbrand.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres jusqu'à 22 heures

Réception des ordres jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Jacques Liengme et leurs enfants: Monsieur et Madame Angelo Rosato, Virginie et Nathalie, Monsieur et Madame Vincent Liengme, Manuel et Joël, Mademoiselle Corinne Liengme et François; Monsieur et Madame Marc Liengme et leurs enfants: Monsieur Christian Liengme et Mary-Claude, Mademoiselle Marjorie Liengme et Michel; Madame Irma Coignet, ses enfants et petits-enfants; Madame Eugénie Pigueron, ses enfants et petits-enfants; Madame Marie Pigueron; Madame Alice Liengme, ses enfants et petits-enfants; Madame Clara Liengme; Monsieur et Madame Edmond Capt; Les descendants de feu Louis Pigueron; Les descendants de feu Jules-Ernest Liengme, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Walter GUEST leur très cher époux, papa et grand-papa, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 76^{me} année, après une longue maladie. 2000 Neuchâtel, le 26 mars 1981. (rue Coulon 12.) L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Madame Ferdinand LIENGME née Marguerite FIGUERON leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 86^{me} année.

2053 Cernier, le 30 mars 1981. (Monts 5.) Ne m'abandonne pas, ô Eternel! Mon Dieu, ne t'éloigne pas de moi! Hâte-toi, viens à mon secours, Seigneur, toi qui es ma délivrance. Psaumes 38.

La cérémonie funèbre sera célébrée au temple de Cernier, mercredi 1^{er} avril à 13 heures 30.

Domicile mortuaire: hôpital de Landeয়েux, 2046 Fontaines. Veuillez penser à l'hôpital de Landeয়েux, CCP 20-334

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 125135-78

Les amis et connaissances de Mademoiselle Suzanne LAMBERT

sont informés de son décès survenu dans sa 51^{me} année. 2000 Neuchâtel, le 29 mars 1981.

L'incinération aura lieu mercredi 1^{er} avril. Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part 125134-78

† Ses sœurs, son frère et les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès, dans sa 71^{me} année, de

Monsieur René DIETSCHY que Dieu a repris à Lui, le 28 mars 1981.

2036 Cormondrèche. (3, rue des Prêlés.) L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part 141972-78

La section neuchâteloise de L'ASEEA a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Willy BIANCHI un des plus fidèles membres de la société. 143717-78

La Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Willy BIANCHI ancien greffier du tribunal

membre de la société depuis de nombreuses années. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 143840-78

Ce qui fait la valeur d'un homme c'est sa bonté. Prov. 19: 22. Madame Walter Guest; Monsieur et Madame Jean-Pierre Luthi-Guest et leurs enfants: Marc-André Luthi et Pascale, Jean-Michel Luthi et Martine, Christine Luthi, ainsi que les familles parentes et amies, ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

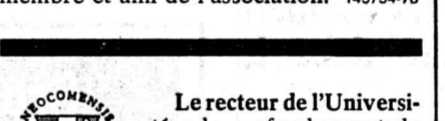
Monsieur Walter GUEST leur très cher époux, papa et grand-papa, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 76^{me} année, après une longue maladie. 2000 Neuchâtel, le 26 mars 1981. (rue Coulon 12.) L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

A la mémoire du disparu, on peut penser à: L'Association neuchâteloise du diabète, 2300 La Chaux-de-Fonds CCP 23-5111 ou Perce-Neige Neuchâtel CCP 20-8727

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 141948-78

Le comité de l'Association neuchâteloise des étudiants en sciences économiques a la tristesse de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jean-Louis BAYARD membre et ami de l'association. 143734-78



Le recteur de l'Université a le profond regret de faire part du décès accidentel, en Italie, de

Monsieur Jean-Louis BAYARD étudiant en sciences économiques.

Pour la cérémonie funèbre, prière de se référer à l'avis de la famille. 130396-78

La section cadette de Serrières a la tristesse d'annoncer le décès de leur ancien responsable cadet, Jean-Louis BAYARD dit CHATON

survenu le 28 mars 1981, et exprime à sa famille sa plus profonde sympathie. 143723-78

Le Student-Club Neuchâtel a le très grand chagrin de faire part du décès de deux de ses membres et amis du club, Jean-Louis BAYARD dit « BAPS »

Michel BÉTRIX et exprime à leurs familles leur profonde sympathie. 128365-78

La Direction, le corps enseignant, les élèves de l'Ecole Sorimont ont le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis BAYARD leur regretté professeur. 128366-78

L'Association romande des gymnastes à l'artistique et l'Association cantonale des gymnastes à l'artistique ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Arthur GANDER ancien chef technique et président de la FIG. 141609-78

Les ouvriers de la maison Coste ont le regret de faire part du décès de

Madame Sophie COSTE mère de leur estimé patron. 143712-78

POMPES FUNÈRES Flühmann-Evard Pierre-à-Mazel 2 Neuchâtel Tél. 25 36 04 Toutes formalités Transport Suisse et étranger

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon. Madame Jacqueline Stauffer-Richter, à Areuse; Monsieur et Madame Maurice Stauffer, à Peseux; Madame et Monsieur François Belle-Not-Stauffer et leurs enfants Marie-France et Christophe, à Neuchâtel; Madame Louise Richerich, à Montévilon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Francis STAUFFER leur cher époux, fils, beau-fils, frère, beau-frère, parrain, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 31^{me} année, à la suite d'un infarctus.

2015 Areuse, le 30 mars 1981. (Clos-Roset 2.) Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie. Apoc. 2: 10.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 1^{er} avril. Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel. Cet avis tient lieu de lettre de faire part 141971-78

La Direction et le Personnel de l'Union de Banques Suisses, à Neuchâtel, ont le pénible devoir de faire part du décès subit de

Monsieur Francis STAUFFER conseiller en placements.

Ils garderont un souvenir très ému et reconnaissant de leur fidèle et dévoué collaborateur. 128368-78

La Commission du Personnel de l'Union de Banques Suisses, à Neuchâtel, a le regret de faire part du décès de

Monsieur Francis STAUFFER président estimé de son comité dont elle gardera le meilleur souvenir. 128369-78

Les jours de la première équipe du FC Cortaillod font part du décès de leur très cher ami

Monsieur Francis STAUFFER Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 141608-78

Le FC Cortaillod a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Francis STAUFFER Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 141607-78

REMERCIEMENTS

Les innombrables témoignages de sympathie, d'estime et d'affection reçus lors du décès de notre cher fils, frère, beau-frère,

Jean-Claude NAGEL nous ont profondément touchés. Nous remercions bien chaleureusement tous ceux qui, par leur message, leur don et leur présence, ont pris part à notre immense chagrin.

Madame Anne-Marie Nagel Monsieur et Madame Eric Schmidlin-Nagel Monsieur et Madame Jean-Michel Dubey-Nagel

Neuchâtel, mars 1981. 143845-79

Monsieur Yves HUMMEL

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part, par leurs messages, leurs envois de fleurs et couronnes, à son grand deuil. Elle exprime sa reconnaissance émue à Monsieur le pasteur Perret pour ses paroles consolatoires et à Monsieur le docteur Henri Jeanneret pour les soins dévoués prodigués durant plusieurs années à leur cher disparu.

Peseux, mars 1981. 130394-79

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DES FINANCES

Par suite de promotions et de mutations internes, un poste

d'employé (e) de commerce

est à repourvoir au Service des droits de mutation et du timbre.

Exigence: formation commerciale complète. Traitement et obligations: légaux.

Entrée en fonctions: immédiate ou date à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 8 avril 1981.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

ROUTE BARRÉE

Le Service des Parcs et Promenades de la Ville de Neuchâtel procédera à l'abattage de deux arbres secs sur la route cantonale N° 1003 Neuchâtel - Les Cadolles/Valangin, dans la région de Pierre-à-Bot-dessous. Ces travaux nécessiteront l'interdiction de toute circulation sur la route cantonale N° 1003 entre la bifurcation de la route de Chaumont et la route d'accès au Centre d'insémination de Pierre-à-Bot:

jeudi 2 avril 1981, de 8 h 15 à 17 h

Le trafic Neuchâtel-Valangin et vice versa sera dévié par Vauseyon et la route des Gorges du Seyon. Le trafic Neuchâtel-Fenin sera dévié par la route de Chaumont et la route d'accès au stand de tir de Plaines-Roches. Le trafic Fenin-Neuchâtel sera dévié par Valangin et la route des Gorges du Seyon.

Le trafic des autobus TN sera assuré sans restriction. Les usagers de la route voudront bien se conformer à la signalisation apposée à cet effet.

IMMEUBLES

A vendre

à Noiraigue parcelles à bâtir

dans zone villas, chacune équipée des services

- eau jusqu'au robinet d'arrêt
- électricité, jusqu'au coupe-circuit.

Renseignements: Bureau communal Noiraigue. Tél. 63 31 21.

A VENDRE

plusieurs

VILLAS mitoyennes

situées à Peseux, comprenant: 6 pièces dont 4 chambres à coucher, cheminée de salon, équipement luxueux, garage, vue sur le lac, à proximité des magasins et transports publics, Fr. 395.000.—

Disponibles mai-juin 1981.

Adressez-vous à votre partenaire: 129528-22

KAIFI S.A.

30, fbg de l'Hôpital 2001 NEUCHÂTEL

24 15 24

Toutes transactions immobilières

GEDECO SA AGENCE IMMOBILIERE

A votre service pour résoudre vos affaires immobilières.

ACHETER - LOUER - VENDRE À PEU DE FRAIS

mandats fiduciaires, tenue de comptabilité, clôture de comptes, révisions, affaires fiscales.

83462-1

CASE POSTALE 420 - 2001 NEUCHÂTEL - TEL. (038) 25 6145

LOCATION D'UTILITAIRES

Tél.(038) 36 14 55

A vendre à Peseux

APPARTEMENT

de 3 pièces, construction récente, équipement plaisant et luxueux, ascenseur, grand balcon, situation tranquille à proximité des magasins et transports publics, vue imprenable, garage. Libre.

Offres écrites sous chiffres CZ 623 au bureau du journal. 141562-22

A vendre à La Neuveville dans magnifique situation ensoleillée et calme, avec vue sur les Alpes et échappée sur le lac de Bièvre, très belle

villa de 6 pièces

Salon avec cheminée, coin à manger, cuisine bien agencée, 4 chambres à coucher, salle de bains, W.-C. séparés, garage, patio.

Seiler & Mayor S.A. Tél. (038) 24 59 59. 140853-22

CÔTE D'AZUR CANNES-NICE

et

directement sur la plage

port de plaisance à 200 m, accès rapide à l'autoroute et à l'aéroport, commerces

«LES MARINES DE VILLENEUVE»

du studio au 5 pièces dans un immeuble grand standing avec piscine et garages

La qualité traditionnelle de FRANCE PROMOTION

Renseignements et visites: **SECIEST S.A.**

37, quai Wilson, 1201 Genève Tél. (022) 31 60 71 141870-22

Particulier cherche à acheter

ancienne maison

avec jardin. Région: Cornaux - Cressier - Le Landeron.

Ecrire sous chiffres 28-300.160, Publicitas, Treille 9, 2000 Neuchâtel. 141859-22

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Fauille d'avis de Neuchâtel

OVRONNAZ - VALAIS

1400 m - 2500 m

Conditions de ski exceptionnelles

Neige 60 cm à 2 m 50

Encore quelques appartements à louer pour Pâques

Conditions avantageuses


Arrangements 1 semaine ou 15 jours télé/Ovornnaz: 7 jours = Fr. 100.—

Pour tous renseignements: Agence Immobilière d'Ovornnaz J.-M. Gaudard - OVRONNAZ Tél. (027) 86 35 53 141637-34

CANDIDATS SOCIALISTES AU GRAND CONSEIL

- Pour une répartition plus équitable
- Pour une représentation plus dynamique
- Trois socialistes du Val-de-Ruz au Grand conseil

SOLIDES SOLIDAIRES SOCIALISTES



Dapples Marie-Lise
Cernier
Mère de famille



Gillibert Armand
Les Geneveys-sur-Coffrane
Professeur



Jaques Michel
Dombrosson
Vendeur




Muller Danièle
Valangin
Licenciée en lettres



Plancherel Jean-Pierre
Chézard
Monteur d'ascenseurs



Stauffer Anne-Lise
Cernier
Ecrivain députée



Virgilio Jean-Luc
Villiers
Instituteur député

À LOUER

par jour, par week-end ou à la semaine

Tél. (038) 24 67 42 141828-34

CHALET, VILLA ou APPARTEMENT

meublé est cherché à louer pour week-end et vacances, 4 à 5 mois d'été.

Tél. (038) 22 35 30. 140898-34

A LOUER

À LOUER rue des Fontaines, à Cornaux

LOCAUX COMMERCIAUX

(env. 135 m²) avec vitrine, pour le 1^{er} août 1981.

Etude Wavre, notaires. Tél. 24 58 24. 129557-26

A louer au centre de PESEUX

APPARTEMENT NEUF de 5 pièces

conviendrait également pour bureaux ou cabinet médical. Loyer: Fr. 900.— + charges.

Faire offres sous chiffres BX 616 au bureau du journal. 124907-26

À LOUER TOUT DE SUITE

Rue du Château 10, Neuchâtel

LOCAUX pour BUREAUX LABORATOIRES ATELIERS

142 m², subdivision possible, et 116 m².

S'adresser à: FIDIMMOBIL S.A. Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel Tél. 24 03 63. 141676-26

Je cherche à louer ou à acheter

APPARTEMENT ou VILLA

Région: Littoral ou le Val-de-Ruz.

Offres sous chiffres 87-684, Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 140700-28

Je cherche à louer pour les mois de mai, juin, juillet et août

appartement ou petite villa (chalet)

meublé, sur la rive nord du lac de Neuchâtel ou du lac de Bièvre.

Faire offres à case postale 41370, 2301 La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner au (039) 23 25 73. 141873-28

APPARTEMENTS DE VACANCES

MACHINES À COUDRE

neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction.

Garantie 10 ans. Sur demande, par téléphone, envoi 15 jours à l'essai. Occasions (un an de garantie): **Keller Fr. 250.—, Turisza Fr. 320.—, Elma Fr. 450.—, Bernina Fr. 520.—.**

Réparations toutes marques. Facilités, locations.

Agence VIGORELLI, av. de Beaulieu 35, Lausanne. Tél. (021) 37 70 46. 126220-10

Fédération romande des consommatrices SECTION NEUCHÂTELOISE

Assemblée générale annuelle

JEUDI 2 AVRIL, AULA DE LA SSEC Serre 62, La Chaux-de-Fonds

19 h 15 Partie statutaire

20 h 30 Débat public «EAU SECOURS»

avec le concours de M^{me} I. GARDIOL

vice-prés. FRC qui relatera les expériences pratiques de lessives sans phosphate faites par des paysannes et des consommatrices

MM. B. MATHEY J.-J. MISEREZ R. STETTLER

D'ès sciences, spécialiste en géologie D'ès sciences, chimiste-conseil, La Chaux-de-Fonds Chimiste des eaux de la Ville de Neuchâtel. 141718-10

Profitez! Pour vos nettoyages de printemps ASPIRATEURS 950 W dès Fr. 245.—

y compris 10 sacs à poussière

Autres marques: dès **Fr. 198.—**

CRETEGNY + C^{ie} COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 Neuchâtel Tél. 25 69 21

• SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

A louer pour le 1^{er} juillet 1981 à Chézard (Val-de-Ruz),

APPARTEMENT

de 3 pièces, 3^{me} étage ouest, tout confort, prix: Fr. 283.— + charges.

Tél. Fid. J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91. 141862-26

Offre intéressante à Cormondrèche A louer

bel appartement 3 1/2 pièces

tout confort, ensoleillé, calme, chauffage personnalisé. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à AZ 644 au bureau du journal. 128353-26

AVIS DIVERS

MOTOCYCLISTES

faites transformer ou réparer vos combinaisons de cuir

R. POFFET, Ecluse 10, Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17. 135684-10

fausses dents

en place?

Votre prothèse dentaire vous agace lorsqu'elle glisse ou qu'elle tombe lorsque vous voulez manger, rire ou parler? Il vous suffit de saupoudrer votre appareil d'un peu de **Dentofix**. Cette poudre agréable assure l'adhérence parfaite et la stabilité de votre dentier. Dentofix n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. Dentofix élimine aussi l'odeur de dentier qui peut être la cause d'une mauvaise haleine.

Fr. 2.85. 140556-10

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	N	N	E	I	T	E	E	E	H	B	E	A	T	
R	E	C	I	T	T	M	T	N	O	E	L	L	E	N
E	N	O	I	T	A	I	R	A	V	E	I	L	T	O
B	I	R	E	R	L	U	E	I	V	T	I	E	I	C
R	P	S	T	A	O	S	T	E	E	S	R	L	N	S
E	O	E	T	T	A	D	R	N	P	A	O	R	A	
C	E	U	S	O	T	A	E	E	T	C	N	E	R	
B	R	I	C	I	B	T	T	E	T	E	L	L	T	A
B	R	A	L	O	N	S	X	U	E	L	I	B	E	T
R	R	A	R	A	U	O	A	C	I	B	M	R	R	R
A	U	E	I	O	T	L	H	B	O	O	U	A	E	E
Q	D	R	S	L	I	A	A	M	U	S	I	L	S	S
U	E	I	A	T	L	H	F	D	T	T	E	I	E	S
E	E	P	E	E	R	E	R	A	E	U	R	C	U	E
P	U	S	T	U	L	E	T	H	R	P	O	I	R	E

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. Il vous restera alors cinq lettres inutilisées, avec lesquelles vous formerez le nom d'un outil.

Actualité - Aérost - Aliter - Alto - Béal - Bileux - Braille - Braque - Brutalité - Cerbère - Chalet - Corse - Cosette - Dérobade - Elève - Epée - Estoc - Eternité - Etienne - Fatal - Mobile - Moudre - Non - Œil - Opine - Poire - Prêt - Prise - Pustule - Qualitative - Râleur - Raseur - Récit - Rhabiller - Riant - Ristourne - Rude - Sous - Spire - Tarascon - Tête - Trame - Tressée - Truite - Ustensile - Variation - Vent.

(Solution en page radio)

FAN-L'EXPRESS

Direction: F Wolfrath R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 h sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Reclames et avis tardifs

Les reclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs et les reclames urgentes.

Tarif de la publicité

Annonces: 79c. le mm min. 25 mm. Annonces locales 68c. le mm min. 25 mm. Offres d'emplois 82c. le mm. Offres d'emplois locaux 71c. le mm. Avis tardifs et reclames urgentes Fr. 4.— le mm. Reclames Fr. 2.78 le mm (conditions spéciales pages 1, 3, 1^{re} page sportive et dernière page). Mortuaires, naissances, remerciements Fr. 165 le mm. Petites annonces au mot (non commerciales) 70c. le mot, min. Fr. 7.—

Abonnements réguliers FAN-L'EXPRESS

TARIF 1981			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
126.—	66.50	35.—	13.—

Abonnement pour l'étranger

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Les ordres de changement d'adresse - durée 6 jours ouvrables minimum - doivent nous parvenir PAR ÉCRIT, SEPT JOURS À L'AVANCE. Les ordres seront exécutés à réception de la taxe de mutation.

LA NOUVELLE 1

Avec la plus puissante des berlines françaises de série: la Talbot Tagora.

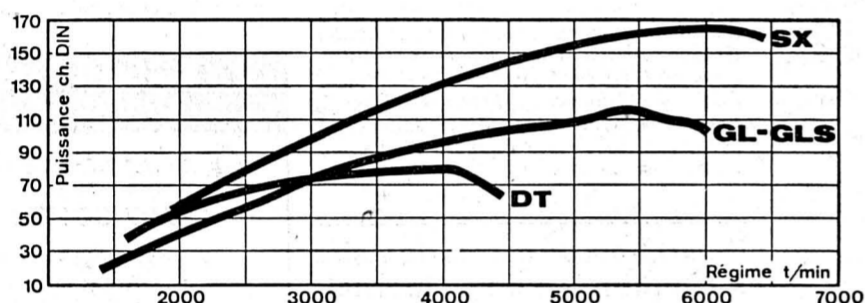
Quatre modèles et trois types de moteur.

Les GL et GLS sont équipées d'un moteur de 2,2 l et 4 cylindres. Celui-ci développe 115 CV pour 2155 cm³ et ne consomme que 7,1 litres aux 100 (à l'allure constante de 90 km/h).

Boîte de 5 vitesses: en option sur la GL, de série sur la GLS.

La Tagora DT est la première Talbot avec moteur Diesel. 2304 cm³ et 4 cylindres avec turbocompresseur. La synthèse idéale de la puissance et de l'économie.

Un moteur 6 cylindres en V, arbre à cames en tête, 2664 cm³: de quoi permettre à la Tagora SX d'atteindre les 200 km/h. 165 CV qui font de la



Talbot Tagora SX la plus puissante des berlines françaises.

La Talbot Tagora résume toute la technologie Talbot.

Son équipement électronique complet libère le



Talbot (Suisse) SA, Baslerstrasse 71, 8048 Zurich. Tél. 01/52 06 80. O

LE PLAIS

22 avril 20 h 30 **PATINOIRE de GENÈVE**

JACK YFAR en accord avec CLAUDE WILD présente

UN UNIQUE RÉCITAL EN SUISSE

VÉRONIQUE SANSON

et son nouveau et fabuleux spectacle et ses 11 musiciens

LOCATION OUVERTE

Grd Passage GENÈVE, La Placette LAUSANNE, Jeanneret & Cie NEUCHÂTEL, La Placette FRIBOURG, La Placette MONTHEY, Gonet YVERDON 140776-10

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

4 et 5 avril Elections cantonales

POP

Un parti indispensable

IL Y A TROP D'ACCIDENTS ET DE MALADIES PROFESSIONNELS

En Suisse, 165.000 travailleurs sont, chaque année, victimes d'accidents du travail. 500 y laissent leur vie. L'accélération des cadences augmente encore les accidents et crée le stress.

L'absence d'une médecine du travail dotée de réels pouvoirs d'intervention laisse le champ libre aux employeurs qui négligent la prévention.

ÇA NE PEUT PLUS DURER AINSI

Après être intervenu au Grand conseil des années durant, y rencontrant à chaque fois l'opposition farouche de la majorité bourgeoise, le POP a écrit au PSN pour lui proposer de lancer ensemble une initiative visant à renforcer le Service cantonal de la Médecine du travail.

POUR QUE CELA COMMENCE À CHANGER, RENFORCEZ LE POP.

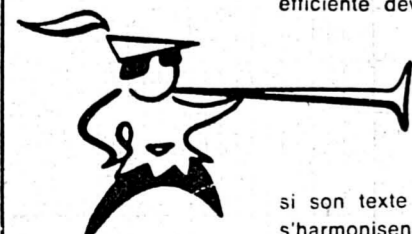
Votez les listes grises N^{os} 4 et 14.

Editeur resp.: G. Berger

141875-10

FAN

L'ANNONCE efficace devient facilement un



COUP DE CLAIRO

si son texte et sa présentation s'harmonisent pour attirer l'œil, d'autant plus si elle paraît dans

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LES TEMPS CHANGENT...

LES CONCEPTS PUBLICITAIRES AUSSI PLUS QUE

JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

armourins

Notre force, c'est le choix

Prix choc



Blouson en coton mélangé. Doublé. Col et bords en tricot. Marine. Du 116 au 176. Dès 29.90

Chemise sport en coton, à longues manches. Marine/bleu, rouge/marine. Du 116 au 176. Dès 13.90

Sweat-shirt «tigre». En pur coton. Rose. Du 116 au 176. Dès 13.90

Léger blouson en chintz coton mélangé. Manches raglan passepoilées. En rose. Du 116 au 164. Dès 29.90

29.90

29.90

Jean Denim coupe western. 5 poches. 100% coton. Marine. Du 104 au 176. Dès 11.90

13.90

11.90

13.90

Jean Du 104 au 176. Dès 13.90

141863-10

Armourins Neuchâtel • Téléphone-service 25 64 64 • Livraison à domicile

A 100 M DU PARKING DU SEYON

TALBOT TAGORA

EVOLUE



conducteur de toute distraction inutile. Transistorisé, l'allumage assure un démarrage impeccable quel que soit le temps. L'unité électronique de contrôle indique si tout se passe bien à bord de la GLS et de la SX.

Mais la Tagora offre de plus un confort unique en son genre.

Elle n'est pas française pour rien!

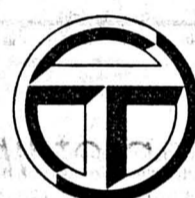
Moquette généreuse. Velours élégant. Habitabilité fabuleuse. Tableau de bord racé. 5 places confortables.

A peine installé dans cette voiture, vous êtes nimbé d'une aura luxueuse...

Puissance, performance et élégance.

La Talbot Tagora, un sommet de la production automobile française. Dès 18 900 francs. Talbot Tagora. La plus puissante des voitures françaises.

6 ans garantie anticorrosion Talbot.



LES ESPRIT AUTOMOBILE
TALBOT

recommandera volontiers le concessionnaire le plus proche.

valable dès le 31.3.81

Stalden Crèmes



4 arômes:
chocolat
vanille
caramel
rhum

500 g ~~2.45~~

2.10

500 g ~~2.85~~

2.45

Côtes du Rhône



a.c. 1980
Mise en bouteille
dans la région de
production

7/10

~~3.85~~ **3.25**

Dorina Margarine

saine et naturelle
grâce aux précieuses
graines de tournesol

2 x 250 g

~~3.60~~

3.15

Dorina Délice

sauce à salade prête
à l'emploi
«french»,
fine et légère

7 dl

~~3.15~~

2.75

(1 dl = 39)

DENNER

économie garantie!

doppel douche

pour la douche et pour
laver les cheveux

300 ml

~~4.75~~

3.95

(100 ml 1.32)

Savon Lux

pour une peau
douce et veloutée

3x150g

2.75

(100 g 0.61)

Maggi

pour potages clairs
Cube or
léger, avec fines herbes

130 g

~~2.35~~

1.95

(100 g 1.50)

Cube
aromatique,
corsé

120 g

~~2.25~~

1.95

(100 g 1.63)

protector



40° - 95°

13.85

5 kg

OFFRES D'EMPLOIS

Pour entrée selon entente,
nous demandons

- 1 **serveuse**
si possible qualifiée
- 1 **fillette de buffet**
propre et soignée.
Libre le soir et tous les dimanches.

Faire offres à la
confiserie Wodey-Suchard,
tél. 25 10 92.

128339-36

PERSONNEL SERVICE

(038) 24 31 31

engage pour le bâtiment, permis
valable:

- menuisiers**
- monteurs**
- en chauffage**
- ferblantiers**
- installateurs**
- sanitaire**
- monteurs**
- électriciens**
- maçons**
- peintres**

ainsi que de
bons manœuvres

Pour l'industrie:
serruriers
mécaniciens
scieurs

Nous offrons:
excellents salaires, vacances et jours
fériés payés.

Places stables ou temporaires.

Vous êtes intéressés par une de ces
places:

Tél. 24 31 31. 141565-36

INFORMATION

DEPENDANTS

La progression des Indépendants

1979 élections fédérales: 3,26%
 1980 élections communales Neuchâtel-ville: 5,08%
 1981 élections cantonales district de Neuchâtel: ?

En votant la liste N° 5, orange et blanc, vous nous aiderez à atteindre le quorum.

Dans votre intérêt, envoyez davantage d'indépendants au Grand Conseil!

141866-10

10 TV couleur Philips

grand écran, état de neuf, 6 mois de garantie, Fr. 500.—

Tél. (037) 64 17 89. 125541-10

TV d'OCCASION?

Je peux vous offrir l'un des meilleurs choix de Suisse! Avec la garantie de Radio TV Steiner.

Tél. (038) 25 53 74 ou 25 02 41, M^{me} Jaunin, 140649-10

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL

Direction: **Ettore BRERO**

TEMPLE DU BAS - SALLE DE MUSIQUE

Jeudi 2 avril 1981, à 20 h 30

Œuvres de: *Corelli - Haydn - Perrenoud - Lipatti*

Solistes:

Eduardo VERCELLI, pianiste
Sonya PERRENOUD, pianiste

Prix des places:

Fr. 12.— parterre, Fr. 18.— galerie, Fr. 6.— étudiants et apprentis; élèves des Conservatoires neuchâtelais, jusqu'à 18 ans: gratuit.

Location:

Office du tourisme (ADEN) place Numa-Droz 1 (1^{er} étage). Tél. (038) 25 42 43.

Pyjama messieurs

popeline 100 % coton uni
 galon contrastant
 beige, ciel ou vert

2290

Tailles 46 / 56

La Cité

141844 -10

HAUSSE DES TAUX!

Maintenant, cela vaut la peine d'épargner...

(dès le 1 ^{er} avril 1981)	
Livrets de dépôt	3,50 %
Livrets «Jeunesse»	4,00 %
Livrets «Retraite»	4,00 %
Livrets de placement	4,25 %

Obligations de caisse:	
Durée: 3-4 ans	5,75 %
5-6 ans	6,00 %
7-8 ans	6,25 %

IMEFBANK

GENEVE LAUSANNE BULLE FRIBOURG NEUCHÂTEL

affiliée à

NMB

Nederlandsche Middenstandsbank NV. Amsterdam

NEUCHÂTEL

13, faubourg de l'Hôpital
 Tél. (038) 24 08 36

141878-10

OFFRES D'EMPLOIS

BISTRO ET CAVEAU marin centre

Le rendez-vous de toute la famille
 ☎ 038 33 75 22

Bientôt tout sera prêt!

Le 8 avril 1981, nous ouvrirons notre agréable nouveau restaurant BISTRO ET CAVEAU - Centre MARIN.

Nous cherchons encore:

- 2 employés de service**
- 1 aide de service**
- 1 chef de partie**
- 1 commis de cuisine**

Nous vous offrons:

possibilités de gain au-dessus de la moyenne, samedi soir et dimanche congé, ambiance de travail agréable.

Notre gérante, M^{me} E. Geissbühler, attend volontiers votre visite au Centre-MARIN. 141731-36

VILLE DE BIENNE

En raison de la mise à la retraite du titulaire, nous cherchons, pour le 1^{er} juillet 1981 ou pour date à convenir,

un (e) gérant (e) / fonctionnaire-conseil

pour une activité variée, largement indépendante, demandant de savoir assumer des responsabilités.

Outre l'administration de la Caisse publique d'assurance-chômage, notre nouveau (nouvelle) collaborateur (trice) se verra confier différentes tâches intéressantes relevant de l'Office du travail, telles que collaboration à la recherche de solutions pour les chômeurs, service de placement, création d'emplois et traitement de questions relatives à la main-d'œuvre étrangère sous l'angle économique et du marché du travail.

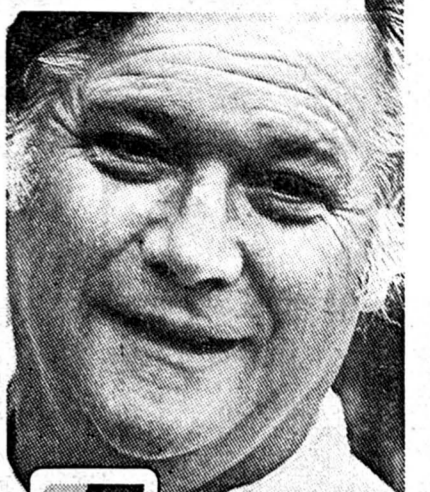
Nous demandons une bonne culture générale ainsi qu'une formation commerciale ou d'économiste, être apte à diriger un petit groupe d'employés, de l'habileté à négocier, esprit d'initiative. Langues: française et allemande, connaissances d'italien souhaitées.

De plus amples renseignements sont volontiers donnés par l'Office du travail, tél. (032) 21 25 20. 141700-36

Les inscriptions, faites par écrit, doivent être adressées à l'OFFICE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE BIENNE, Pont-du-Moulin 5a, 2501 Biemme. Demandez notre formule de postulation. Elle vous facilitera votre inscription. (Tél. 032 21 22 21)

VILLE DE BIENNE

Fred Lienhard, restaurateur à l'«Ilge», Petit-Douanne BE:



eurocheque. Le compte en banque de poche.

Eurocheque? Bien sûr puisque la banque le garantit jusqu'à 300 francs!

eurocheque. Le système de chèque uniforme des banques suisses. 124393-10

Institution médico-éducative cherche d'une part

éducatrices diplômées et d'autre part remplaçants (tes) à temps partiel

pour son secteur de «Chante-Fleurs».

Conditions selon convention collective AVOP-AVTES. Entrée: début mai ou à convenir.

Faire offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae et copies de certificats, à M. Claude MELLOT, responsable du secteur de «Chante-Fleurs», Institution L'ESPÉRANCE, 1163 Etoy. 141691-36

SODECO-SAIA

Notre entreprise développe, produit et vend dans le monde entier des appareils électroniques et électromécaniques d'un haut degré de technicité. Les domaines d'activité sont les télécommunications et les composants industriels, tels que compteurs d'impulsions, imprimantes, microprocesseurs et moteurs synchrones. Nous sommes aussi actifs dans le domaine des compteurs d'électricité. Environ 1600 personnes collaborent avec nous et dans le cadre de l'extension de la fabrication de pièces du centre de production de Genève, nous cherchons un

CONTREMAÎTRE

pour les ateliers

- presses
- perçage
- taillage

Ses buts principaux seront:

- exécuter les ordres de fabrication en respectant les critères de coût, quantité, qualité et temps;
- collaborer à l'établissement des objectifs de son secteur et en assurer la tenue.

Profil:

- apprentissage de mécanicien
- expérience de l'usinage avec et sans enlèvement de copeaux
- expérience du commandement et de l'organisation d'ateliers
- âge: environ 35 ans.

Nous offrons un travail des plus intéressants, laissant une large part à l'initiative personnelle. Les conditions de travail et les prestations de travail sont celles d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous référence 118, à 140957-36

SODECO-SAIA SA 1211 Genève 16 Une société du groupe LANDIS & GYR
 70, rue du Grand-Pré Tél. 022 / 33 55 00

Suchard

Nous engageons, à notre service Organisation-Méthodes, un

agent d'étude du travail expérimenté

ayant suivi les cours du C.I.D. ou de l'E.S.T., ainsi qu'un

agent d'étude du travail débutant

Ce dernier sera mis au bénéfice d'une formation interne et externe à l'entreprise. Ces activités intéressantes, en rapport avec l'étude des postes et la simplification du travail, ainsi que l'établissement de standards, requièrent un esprit analytique, un goût prononcé pour les chiffres et beaucoup de précision dans l'exécution de toute tâche.

Si ces postes offrent de nombreux contacts avec la maîtrise et les travailleurs, ils exigent, en contrepartie, du doigté dans les relations avec autrui. La préférence sera donnée à des candidats de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand ou vice versa. Age désiré: 25 ans au minimum.

Nous offrons de bonnes conditions de travail avec horaire mobile, restaurant d'entreprise, différents clubs de sport et de loisirs ainsi que des prestations sociales avantageuses.

Date d'entrée: à convenir.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à M. P. Buol (interne 456). Il répondra volontiers à vos questions et vous adressera une formule de candidature.

CHOCOLAT SUCHARD S.A. Service du personnel 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 55.

Suchard

MÉCANICIEN DE MACHINES À ÉCRIRE

pour entretien du parc machines et dépannages avec véhicule de service.

Nous cherchons une personne sachant prendre des responsabilités pour un travail indépendant et varié. Préférence sera donnée à un mécanicien possédant plusieurs années de pratique. Nous offrons un bon salaire adapté aux capacités professionnelles, des conditions de travail correspondant à une entreprise jeune et dynamique.

Faire offres accompagnées d'un curriculum vitae sous chiffres 22-970071 à Publicitas, 1401 Yverdon. 141838-36

SINGER

Pour notre laboratoire de métallisation sous vide, nous désirons engager un

AIDE DE LABORATOIRE

Ce poste, exigeant beaucoup de soin et de minutie, conviendrait à un laborant, droguiste ou électroplaste.

Une formation par nos soins peut être envisagée pour une personne soignée et méthodique ayant des connaissances en chimie et/ou électricité.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, au service du personnel de Jean SINGER & CIE S.A., fabrique de cadrans soignés, rue des Crêtets 32, 2300 La Chaux-de-Fonds. 141737-36

Coop Neuchâtel engagerait, pour les Grands magasins LA CITÉ, une

vendeuse qualifiée

en mesure d'assumer la responsabilité du rayon «enfants». Nous offrons: place stable, bon salaire, 4 semaines de vacances au moins, avantages sociaux d'une grande entreprise. Offres aux Grands magasins LA CITÉ, Saint-Honoré 10, 2001 Neuchâtel, ou sur rendez-vous par téléphone (038) 24 61 24. 140793-36

NOUVELLE LEMANIA S.A. MANUFACTURE D'HORLOGERIE 1341 L'ORIENT (VALLÉE DE JOUX) engage

1 INGÉNIEUR-TECHNICIEN E.T.S. HORLOGER

(ou de formation équivalente)

apte à prendre la responsabilité de la fonction Technique-Production de l'entreprise

Nous demandons:

- une expérience dans les domaines technique et production (usinage et assemblage).
- si possible, une connaissance du chronographe.
- un caractère dynamique.

Nous offrons:

- un poste important présentant une gamme d'activités très intéressantes pour personnes désirant assumer des responsabilités.
- un salaire en rapport avec les capacités et les prestations sociales d'une entreprise moderne.

Faire offres ou prendre rendez-vous Tél. (021) 85 60 12 - Interne 200. 141831-36

LES TEMPS CHANGENT...

les concepts publicitaires aussi PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

127^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Audiences du correctionnel et du tribunal de police

- Vers l'épilogue d'une tragédie de la route
- Chevreuils dévorés par deux chiens

De notre correspondant :

Dans la nuit du 3 août, de l'année dernière, une automobile pilotée par M. Michel S., de Fleurier, roulait en direction de la Brévine. Dans la côte de Fleurier, à la gare de Boveresse, la voiture s'écrasa contre un arbre. Le conducteur et un passager furent grièvement blessés et deux autres passagers, habitant eux aussi Fleurier, devaient décider des suites de leurs blessures. A la suite de ce drame, qui a provoqué beaucoup d'émoi dans la région, une enquête fut ouverte par la police cantonale et le juge d'instruction. Au terme de cette enquête, la Chambre d'accusation a décidé de renvoyer Michel S. devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers.

Ce tribunal a siégé hier en audience préliminaire à Môtiers, sous la présidence de M. Bernard Schneider assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut greffier. Michel S. est prévenu d'homicides et de lésions corporelles graves par négligence pour avoir conduit sa voiture en étant pris de boisson, pour avoir perdu la maîtrise de son véhicule et avoir roulé à une vitesse inadaptable. Sur ces différents points de l'accusation, il s'en est référé aux déclarations qu'il a faites devant le juge d'instruction. Ont été désignés comme jurés MM. Roger Cousin, de Fleurier et Maurice Tuller, de Saint-Sulpice; comme suppléants M. Claude Emery et M^{me} Monique Gentil, tous deux de Couvet. L'audience de jugement a été fixée au 4 mai prochain. L'accusation

sera soutenue par M. Nardin, suppléant du procureur général.

Dans la même composition que pour le tribunal correctionnel, le tribunal de police a aussi siégé hier. J.-P. B., de Couvet, avait à répondre du non paiement de sa taxe militaire. Il a réglé son dû avant les débats. Il a été exempté de toute peine et les frais ont été par 20 fr. mis à sa charge.

D.G., de Fleurier, devait répondre de la même infraction et il s'était fait assister d'un avocat car le ministère public demandait la révocation d'un sursis prononcé par le tribunal correctionnel. Séance tenante D.G. a déboursé ce qu'il devait. Il a aussi été exempté de toute peine mais 20 fr. de frais ont été mis sur son dos.

Le 19 janvier dernier A.G., de Brot-Dessous, sortait ses deux chiens de l'écurie pour leur donner à manger. Le berger belge et le bouvier bernois en profitèrent pour prendre la poudre d'escampette. C'était le jour où le vétérinaire devait venir pour les vacciner contre la rage.

Les chiens attaquèrent, tuèrent et dévorèrent au moins en partie, deux chevreuils. Leur propriétaire était prévenu d'infractions à la loi sur la chasse, dans la lutte contre la rage et contre les épizooties. M. J.-C. Pedroli, chef de l'inspection de la chasse, releva que dans des cas semblables on entend toujours le même disque selon lequel c'est la première fois que des chiens s'échappent et que c'est la première fois qu'ils tuent du gibier. Une chanson qui commence à fatiguer...

Après avoir entendu le prévenu qui ne contestait nullement ses torts, le tribunal a infligé à A.G. une amende de 350 fr. — qui sera radiée dans une année — et 85 fr. de frais. C'est l'assurance RC de A.G. qui dédommagera l'Etat de la perte qu'elle a faite avec ces deux chevreuils.

Rue de la Flamme, à Couvet, la voiture de M^{me} F.M. dérapa sur les verglas, zigzagua et endommagea la barrière d'une villa. La conductrice n'a pas pris contact immédiatement avec le lésé, mais elle contestait

toute idée de délit de fuite. Cette prévention n'a pas été retenue mais seulement une perte de maîtrise, infraction pour laquelle M^{me} F.M. paiera une amende réduite à 60 fr. et 20 fr. de frais.

M^{lle} A.H. et G.K., en rentrant du Maroc, ont ramené dans leurs bagages une sorte de liquide noirâtre qu'elles tenaient pour de la teinture pour la porcelaine. M^{lle} A.H. avait aussi 7 g de haschisch. Comme nous avons parlé de cette histoire dans une précédente chronique judiciaire nous n'y reviendrons pas. Leur avocate a plaidé pour leur libération pure et simple soulignant que l'une et l'autre avaient été victimes d'une méprise.

Le tribunal a dit qu'en principe il admettait l'erreur sur les faits mais qu'il rendrait cependant son jugement lundi prochain. G.D.

Fleurier: subvention pour les soins dentaires

(sp) Afin de permettre à tous les parents d'élèves de connaître leurs droits en la matière, la commission scolaire de Fleurier vient de diffuser une information relative aux principes de base d'un arrêté pris le printemps dernier par le Conseil général et adoptant un règlement proposé par ladite commission au sujet des soins dentaires dispensés aux enfants en âge de scolarité obligatoire et domiciliés à Fleurier.

Ces principes de base sont les suivants: après la visite obligatoire à la caravane dentaire, les parents recevront un rapport sur l'état de la denture de leurs enfants. Ils auront alors la possibilité de prendre toute mesure pour faire procéder à un traitement à la caravane dentaire ou chez un dentiste de leur choix. Le dentiste consulté devra établir un devis qui, accompagné du dernier rapport de la caravane dentaire, sera soumis pour participation financière à la commission scolaire.

La participation communale sera calculée en fonction du revenu imposable des parents ou du représentant légal de l'enfant. Elle s'élève-

ra à 30 % pour un revenu allant jusqu'à 22.000 fr. et à 20 % pour un revenu compris entre 22.001 fr. et 35.000 fr. Pour un revenu supérieur à 35.000 fr., il n'y aura pas de participation des pouvoirs publics.

Cette subvention couvre tous les cas qui ne sont pas pris en considération par d'autres caisses (maladie, accidents, invalidité), ainsi que les appareils orthodontiques; elle n'entre en ligne de compte que pour les soins prodigués par les médecins dentistes autorisés à pratiquer dans le canton de Neuchâtel ou par la caravane dentaire.

Si l'on songe au coût souvent fort élevé des soins dentaires administrés aux enfants de moins de 16 ans, on doit admettre que l'appui matériel désormais octroyé par la commune de Fleurier contribuera non seulement à soulager bien des budgets modestes, mais aussi à inciter bien des parents à surveiller plus régulièrement la santé dentaire de leurs enfants. Un exemple à suivre!

Plusieurs points importants à la prochaine séance du Conseil général de Môtiers

De notre correspondant :

Tel qu'il sera présenté au prochain Conseil général de Môtiers, le dossier préparé par l'exécutif est assez volumineux. Plusieurs points seront discutés et notamment plusieurs crédits sont demandés pour des travaux à exécuter dans le cadre de la commune. La commission financière a été tenue au courant des intentions du Conseil communal.

Il s'agira d'abord d'un crédit de 170.000 fr. pour la restauration de la tour du temple de Môtiers-Boveresse. Pour ces travaux d'un genre assez particulier, dont seul le montage et démontage de l'échafaudage coûtera 30.000 fr., il a été fait appel à M. Vuilleumier de La Chaux-de-Fonds, architecte et spécialiste des reconstructions des édifices religieux. Les travaux sont urgents, car actuellement l'on sait que des blocs de la flèche et des pinacles pourraient tomber, ce qui met en danger la sécurité des paroissiens. Une subvention de 30% est attendue de l'Etat ainsi qu'une participation de la commune de Boveresse qui est propriétaire de la moitié du temple.

Le deuxième point de l'ordre du jour est l'achat par la commune du Clos Grand-Jacques, une parcelle de 6607 m² située au centre du village, en zone d'ancienne localité. Pour empêcher n'importe quelle construction sur ce terrain, la commune en deviendrait acquéreur pour 78.000 fr. et une parcelle de terrain agricole d'une superficie de 42.818 m² sise au Grand-Maras. Une promesse de vente a été signée par le Conseil communal, sous réserve d'acceptation par le Conseil général, bien entendu.

AMÉNAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

Le troisième point est la proposition, par l'exécutif, d'un lotissement à aménager « Derrière les Jardins ». Il s'agirait d'un lotissement à équiper pour environ 14 villas, ce qui permettrait à la commune d'offrir des parcelles de terrain à des prix compétitifs et dans un village historique

qui est devenu en quelque sorte le centre des activités culturelles du Vallon depuis que le Musée d'histoire et d'artisanat a fait peau neuve et que les Mascaron plus le Centre culturel du Val-de-Travers ont dressé pavillon dans le chef-lieu. La somme globale à investir est de 396.000 fr. pour une surface de terrain de 20.130 m².

Le quatrième point concerne l'épuration des eaux pour une somme de 676.000 fr. La totalité de l'épuration de la commune eût coûté 1.227.000 fr. ce qui n'est pas dans les moyens financiers actuels. Il s'agirait donc d'épurer le quartier de la Golaye, la rue des Marronniers et la rue Centrale et de reporter à plus tard, la Bergerie et la rue des Eaux-Vives. Dans le quartier prévu est compris la réfection de la chaussée, sauf à la rue Centrale et de nouvelles conduites d'eau rue des Marronniers, La Golaye plus la rue de la Forge. Sur les 676.000 fr. des subventions cantonales et fédérales sont prévues pour 214.000 francs.

UNE AIDE DE LA LIM?

Pour tous les travaux ci-dessus, sauf pour la réfection du temple, le Conseil communal espère l'aide de la Lim, mais sur ce point rien n'est encore précis. Il faut pourtant espérer très sérieusement du fait que dans le contexte final de cette organisation, les travaux mentionnés figuraient et avaient été acceptés tacitement par le canton et la Confédération, y compris la restauration du temple.

Enfin et dans un esprit de solidarité régional, le Conseil général aura à se prononcer sur la participation de la commune de Môtiers à une aide accordée éventuellement à la commune de Saint-Sulpice sous la forme d'une diminution provisoire de la contribution financière de St-Sulpice au Collège Régional de Fleurier. Chacun sait en effet que la commune de St-Sulpice est actuellement dans une situation financière difficile et que le fait d'accepter cette participation démontrera que les personnes du Val-de-Travers savent aussi se serrer les coudes lorsqu'il

le faut. Il s'agirait, pour Môtiers, d'une participation de 1680 fr. environ pour 1981 et peut-être autant pour 1982. Cette aide sera présentée par les exécutifs des 10 communes intéressées par le Collège régional.

Nous aurons, du reste, l'occasion de revenir sur tous les problèmes mentionnés ci-dessus.

Milans royaux au-dessus de Boveresse

(sp) Ces derniers jours, trois superbes spécimens de milan royal ont été aperçus volant au-dessus de Boveresse, une visite qui n'est pas courante, paraît-il, dans notre région.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, American Gigolo (parlé français - 18 ans).
Fleurier l'Alambic, bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Môtiers, Musée d'histoire: ouvert.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Matériel des samaritains en prêt: Fleurier tél. 61 13 24 ou tél. 63 38 50, Couvet tél. 63 24 46.
Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.
SOS alcoolisme: tél. 65 12 42 ou tél. 33 18 90.
Fleurier, gare RVT, service d'information: tél. 61 10 78.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

Assemblée des délégués de la Paternelle à Môtiers

De notre correspondant :

La Société neuchâteloise de secours mutuels aux orphelins, la Paternelle, dont le siège social est à La Chaux-de-Fonds, a tenu son assemblée de printemps des délégués vendredi soir à Môtiers. Sept des huit sections étaient représentées, à savoir les sections de La Chaux-de-Fonds, du Locle, du Vignoble, de Neuchâtel, du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz et de la Béroche, celle de la Côte étant excusée.

L'ordre du jour était copieux et le rapport de gestion 1980 distribué aux délégués avant la séance, fut commenté et complété par le président du comité directeur, M. René Nicolet.

Le point négatif, a priori, est la diminution lente mais constante des membres, soit 127 membres de moins qu'à fin 1979 et 295 enfants assurés de moins également. L'effectif total des membres fin 1980 est de 3613 assurant 5945 enfants. Cette diminution est peut-être inquiétante par sa durée et le comité directeur ainsi

que les responsables des sections sont conscients de ce fait et chercheront des solutions nouvelles pour faire mieux connaître les buts de la Paternelle et passer à une période très active pour le recrutement de nouveaux membres.

En 1980, 14 membres actifs ont disparu dont une mère de famille enregistrée depuis l'introduction de la nouvelle formule autorisant l'adhésion des mères de famille, ces décès laissant 26 orphelins dont il faudra s'occuper. D'autre part, il a été prévu en 1981, des vacances gratuites à des veuves et des orphelins et il est réjouissant de constater qu'il s'agit d'une soixantaine de personnes sur l'ensemble du canton qui se sont inscrites.

D'autre part, au chapitre du Fonds de secours, les comptes 1980 laissent apparaître un don de 5000 fr. de la Loterie romande. C'est la deuxième fois en quatre ans que ce don est accordé.

Pour le Fonds de soutien, une campagne avait été entreprise pour trouver des ressources; elle a permis de récolter 5500 fr.

Enfin, le travail entrepris avec une société d'assurances pour mettre au point un projet assurant des prestations en cas de vie du père ou de la mère lorsque l'enfant atteint 20 ans a été réalisé. Il s'agit maintenant de le réaliser.

Enfin et sans s'attarder sur des chiffres, il faut souligner notamment que l'exercice 1980, par son compte de pertes et profits mentionne des paiements de primes pour rentes de 46.446 fr. 50 et de 5525 fr. 25 de primes décès, de 48.210 fr. de pensions payées et de 16.000 fr. d'indemnités aux décès. Les cotisations des membres actifs ont rapporté 72.113 fr. 40.

La fortune de la société, au 31 décembre 1980, est de 427.560 fr. 41, pour le Fonds social, le Fonds de secours et le Fonds de centaine.

En conclusion, il est souhaité que l'action de la Paternelle soit largement connue et que toutes les sections se développent de manière réjouissante, car même si nous vivons toujours en période de « vaches grasses », les maigres pourraient bien venir dès demain déjà. N'oublions surtout pas que les orphelins sont déjà nombreux et que chaque jour, leur nombre grandit.

SAINT-SULPICE

Une sale farce

(sp) Nuitamment, à la fin de la semaine dernière, une voix anonyme a alerté le Centre de secours du Val-de-Travers qu'il y avait une inondation dans un café du bas du village de Saint-Sulpice. Quand les sapeurs arrivèrent avec leur matériel, ils constatèrent qu'on leur avait fait une sale farce. Une enquête a été ouverte pour tenter de retrouver l'auteur du coup de téléphone à l'humour douteux.

Travers: station de chlorage nécessaire

De notre correspondant :

A plusieurs reprises, le Laboratoire cantonal, vu la qualité variable de l'eau des sources des Lacherelles a mis la commune de Travers dans l'obligation d'installer une station de chlorage. Une étude a donc été entreprise avec la collaboration du service intéressé et la commune a choisi la solution de chloration proportionnelle au débit.

Sur le plan de la réalisation des travaux, il faudra construire un petit bâtiment, en maçonnerie, sur un terrain privé. Une porte munie de deux ouvertures de ventilation fermera ce local. L'appareil de chlorage proviendra d'une entreprise d'Oberrieden et l'installation d'une pompe pour l'eau motrice, en acier inoxydable, d'un débit de 20 m³ à l'heure donnant une pression de 30 mètres.

Il faudra encore poser un mélangeur statique de 100 millimètres de diamètre sur la conduite, ceci étant indispensable

par le fait que le premier consommateur d'eau potable est situé à environ 150 m de la station de chloration. Enfin, il faudra de surcroît réaliser un système de sécurité de façon à prévenir toute fuite de chlore.

Pour exécuter ces différentes réalisations, un crédit de 31.000 fr. va être demandé prochainement au Conseil général et la dépense sera virée totalement ou partiellement au bilan.

Le Conseil communal ne connaît pas encore le montant de la subvention cantonale qui lui sera accordée, mais elle viendra en déduction du crédit global.

L'exécutif cherche à faire limiter le délai de livraison du matériel qui, primitivement, avait été limité à 14 semaines.

Dès la mise en service de la nouvelle installation, l'eau des sources, encore évacuée actuellement au trop-plein, pourra à nouveau être distribuée, ce qui ne manquera pas de réduire sensiblement les frais de pompage. G. D.

AVIS DIVERS

AVIS DIVERS

AVIS DIVERS



garage hotz
2114 fleurier
TEL 038 61 29 22



TALBOI ce soir



CITROËN

GRANDE EXPOSITION

SALLE DE SPECTACLES COUVET DE 17 H À 22 H

NOTRE FEUILLETON

L'AMOUR FANTÔME

par Jean d'Astor

ÉDITIONS TALLANDIER

42

Isabelle interrogeait passionnément le visage du jeune homme. Elle vit ses traits se détendre, ses yeux se fermer. Lorsqu'il les posa de nouveau sur elle, ils étaient pleins de larmes.

C'était le signal de la rémission, de la défaite. Il lutta un instant encore entre le raidissement et l'abandon, puis se laissa aller contre l'épaule de la jeune fille.

Et tandis que la nuit s'épaississait autour d'eux, elle le garda longuement en silence dans ses bras, le berçant comme un enfant qui accepte enfin de se laisser consoler.

CHAPITRE XIII

— Regardez!
La lumière se fixa sur la poutre, révéla une cassure fraîche, aux angles nets. Annick et André Le Goff se rapprochèrent.

— Vous voyez les griffures de la scie, aux endroits où elle a tâtonné avant de mordre dans le bois?
Thierry rendit à André sa lampe électrique.

— C'est bien ce que je pensais: on a scié cette poutre aujourd'hui même!

Isabelle sursauta.

— Pour provoquer l'éboulement?
— J'en ai peur.

— En sachant que vous étiez dans le souterrain?
— Bien sûr! Quel intérêt, autrement?

Le jeune homme ajouta dans un sourire:
— Les malélices de Penn-ar-Moor...

D'autres questions venaient à l'esprit d'Isabelle: qui avait pu accomplir ce geste criminel? Et pourquoi? Elle ne dit rien. Elle sentait que ce n'était pas le moment, que l'explication de ce nouveau mystère viendrait à son heure, ne tarderait pas à venir.

Annick et son neveu ne disaient rien non plus; ils regardaient la poutre d'un air buté. Peut-être n'avaient-ils pas très bien compris ce qui s'était passé.

Ils étaient là tous les deux depuis cinq minutes à peine. La voiture d'André était restée sur le chemin, au bas de la colline; sans doute avaient-ils couru pour monter vers le château, car ils étaient encore essouffés. Annick serait un fichu de laine noire autour de ses maigres épaules, en jetant autour d'elle des regards apeurés. Manifestement, elle n'appréciait pas cette promenade dans les ruines, à la nuit tombante.

Cependant, quand elle avait aperçu Thierry marchant près d'Isabelle, son visage s'était illuminé, elle avait prononcé quelques mots en breton sur un ton de soulage-

ment et de prière. Puis, le plus naturellement du monde, elle s'était approchée du jeune homme et l'avait embrassé.

André avait dit simplement:
— On a eu diablement peur pour toi! C'est Gildas qui est venu prévenir la tante...

Nouvelle surprise pour Isabelle, d'entendre Le Goff tutoyer Thierry. Elle n'en était pas choquée, au contraire, elle en éprouvait un contentement indéfinissable; le jeune homme lui paraissait ainsi plus proche, plus réel.

— Qu'est-ce qui t'es arrivé? Pourquoi n'es-tu pas rentré plus tôt?

— Viens voir. Tu as une lampe électrique? La mienne est restée dans le souterrain.

Chemin faisant, Thierry avait raconté sa mésaventure. Au récit de son évasion, Annick s'était affolée.

— Tombé de si haut! Tu es sûr de n'avoir rien de cassé?

— Les buissons ont amorti le choc. Je m'en tire avec quelques égratignures. L'impression, aussi, d'avoir reçu une volée de coups de bâton dans les côtes.

— Quand je pense que tu t'es évanoui!
— Évanoui, je n'en suis pas sûr. Un peu assommé, mais surtout éreinté après cet exercice... Je crois bien que, lorsque Isabelle m'a découvert, j'étais tout bonnement endormi!

Ils étaient sortis de l'enceinte du château du côté opposé à la mer, pour s'en rapprocher après un détour par un sentier exact qu'Isabelle ne connaissait pas.

Il eût été plus exact de parler d'une tranchée, d'une galerie à ciel ouvert, mais profondément enfoncée dans

le sol de la colline. Les parois étaient formées de larges blocs de granit régulièrement disposés.

L'ancien souterrain, expliquait Thierry. Mon père en avait fait ouvrir la voûte sur la plus grande partie de sa longueur, dans l'espoir d'y trouver des choses intéressantes. Il n'en subsiste aujourd'hui qu'un tronçon intact sous les murs du château.

Il avait ajouté tout bas, de façon qu'Isabelle seule puisse l'entendre:

— C'est ce chemin que je prenais pour venir dans les ruines.

Non loin de la tour, ils avaient dû s'arrêter devant une masse de terre et de pierres d'où émergeaient, comme des épaves, quelques pieux et des planches.

Thierry avait repris, se tournant vers Le Goff:

— Voilà. Tu as compris maintenant?
Puis, à l'intention d'Isabelle et d'Annick:

— Quand on a mis à découvert ce souterrain, les déblais ont fini par atteindre de chaque côté une bonne hauteur. Impossible de les étaler, ou alors nous aurions dû faire venir d'abord un bulldozer pour raser les arbres et les broussailles. On s'est contenté de maintenir ces déblais avec des planches formant palissades, et de les étayer avec des poutres, un peu comme une galerie de mine.

Au pied du château, dans ce couloir de granit que surplombaient des masses de feuillages, c'étaient déjà la nuit. Mais le sommet de la tour se détachait sur un ciel limpide où rougeoyaient encore des nuages.

à suivre

LE LOCLE

LA CHAUX-DE-FONDS

«La Sociale»: effectif à la baisse... mais moral et imagination à la hausse!

Il y a dix ans, lors de l'inauguration de ses uniformes actuels, la fanfare «La Sociale» comptait 52 membres. Samedi soir au Casino-Théâtre, à l'occasion du concert annuel de cette société, il y avait en tout et pour tout 23 personnes sur la scène, y compris le directeur, le porte-bannière et la batterie.

Pourquoi une telle diminution d'effectif? L'explication est simple: comme beaucoup d'autres sociétés, «La Sociale» éprouve quelque peine à recruter de nouveaux membres. Dès lors, les nombreux vides laissés par des musiciens décédés, malades ou partis de la région n'ont été que partiellement comblés. La grande chance de «La Sociale», c'est de pouvoir s'appuyer sur quelques membres aussi dévoués que talentueux. A partir de cette solide ossature, le nouveau directeur de la société, M. Jean-Jacques Hirschy, a su construire une formation équilibrée et lui donner un style brass band de très bon goût. Ce choix est judicieux car il permet de tirer le meilleur parti des musiciens et d'améliorer la qualité musicale de l'ensemble en fonction des possibilités de chacun.

PAS DE LASSITUDE!

Par ailleurs, M. Hirschy considère que l'étude de nouvelles partitions est une excellente manière de ne pas engendrer la lassitude parmi ses musiciens. C'est la raison pour laquelle il a sensiblement élargi le répertoire de «La Sociale». Samedi soir, ce ne sont pas moins de onze œuvres qui étaient inscrites au program-

me. Une performance qu'aucune fanfare cloïsoise n'a réalisée depuis plusieurs années!

Au début du concert, M. Gilbert Jeanneret, président de la société, a remercié le public (environ 250 personnes) de sa fidélité et a tout particulièrement relevé la présence de MM. Jean-Pierre Franchon, président du Conseil général, Maurice Huguenin, président de la ville, Jean-Maurice Maillard, conseiller communal, ainsi que de plusieurs délégués de sociétés locales. Il a aussi félicité les jubilaires de cette année: MM. Marcel Jubin et André Siffert (5 ans d'activité), Blaise Aubert (15 ans) et Jean-Claude Schwab (vétérinaire cantonal pour 25 ans d'activité).

Que dire du concert lui-même? Compte tenu de l'effectif de «La Sociale» (18 souffleurs), il n'est pas exagéré d'affirmer qu'il a été d'un très bon niveau. Le manque de volume de la formation est largement compensé par la sûreté des musiciens et par la virtuosité de certains d'entre eux. De plus, qu'il s'agisse d'une marche, d'une ouverture, d'une rhapsodie, d'un tango ou d'un jazz-rock, les membres de «La Sociale» savent s'adapter à tous les rythmes et respecter les nuances avec un égal bonheur.

DE L'IMAGINATION

En raison de leur éclectisme, il est difficile de mettre en évidence une œuvre plutôt qu'une autre. Nous avons cependant particulièrement apprécié trois d'entre elles: «Bright Eyes», trio pour cornets de W.A. Finlayson, «Tango

Taquin» de Bob Barratt et «The Pink Panther Theme» (la musique du célèbre dessin animé «La panthère rose») de Henry Mancini. Ce dernier morceau, outre qu'il a permis à M. André Chapuis de se distinguer dans un brillant solo de trombone, a donné l'image nouvelle de «La Sociale»: une fanfare dynamique et pleine d'imagination.

Sur la base du concert de samedi, «La Sociale» a de multiples raisons d'être confiante en l'avenir. Grâce à M. Hirschy, à la ténacité des «anciens» et à l'enthousiasme des jeunes, elle est sur la bonne voie pour réussir sa reconversion. Elle a mis sur le changement et sur la jeunesse. Les chiffres lui donnent raison puisque neuf élèves plein d'impatience sont bientôt prêts à renforcer les rangs de la société.

Pour animer la seconde partie de la soirée, il avait été fait appel aux «Accordéonistes Jurassiens». Une fois de plus, Gilbert Schwab et Cédric Stauffer ont fait étalage de leur virtuosité et prouvé que leur réputation était méritée. «La Sociale» et les «Accordéonistes Jurassiens»: une paire qui a permis au public cloïsois de passer deux heures très agréables! R. Cy

Prochaine séance du législatif: que des demandes de crédits

Le Conseil général du Locle tiendra séance le vendredi 10 avril, en début de soirée, dans sa salle de l'hôtel de ville. A son ordre du jour, une série de demandes de crédits: de 180.200 fr. pour divers travaux d'entretien dans des immeubles communaux; de 101.300 fr. pour la réparation de la toiture de Clos-aux-Veaux 2 et l'installation d'une citerne à mazout; de 24.000 fr. concernant le parc des véhicules des Services industriels, liée à une augmentation de la dotation du Service des eaux et du gaz; 160.000 fr. pour des travaux d'assainissement du réseau électrique urbain; de 40.000 fr., enfin, pour la réalisation d'un bouclage sur le réseau de chauffage à distance à la rue Henry-Grandjean.

Une séance de «travail» en quelque sorte qui entre dans le cadre des investissements indispensables au ménage communal.

Nombreuses condamnations au tribunal de police

Le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds vient de tenir une audience qui était placée sous la présidence de M. Werner Gautschi, juge-suppléant, lequel était assisté de M^{lle} Lionella Asticher, dans les fonctions de greffier.

Prévenu d'ivresse au volant et d'infraction à la LCR-OCR, J.-M. P. paiera une amende de 750 fr. (radiation dans deux ans) plus 215 fr. de frais. Pour ivresse au volant et infraction à la LCR, J.-C. P. déboursera 500 fr. d'amende (radiation dans deux ans) plus 215 fr. de frais.

Pour ivresse au guidon et infraction à la LCR, H.V. s'en tire avec une amende de 150 fr. (radiation dans un an) plus 175 fr. de frais. Poursuivi pour ivresse au volant et infraction à la LCR-OCR, J.-C. C. a écopé de 700 fr. d'amende (radiation dans deux ans) plus 215 fr. de frais.

Pour ivresse au volant et infraction à la LCR, R.B. paiera une amende de 500 fr. (radiation dans deux ans) plus 200 fr. de frais. Prévenu d'ivresse au volant, infraction à la LCR et insoumission à une décision de l'autorité, F.T. s'est vu infliger 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans, plus 20 fr. de frais. J.D., pour ivresse au volant et infraction à la LCR, ainsi qu'un vol d'usage, a été condamné à 20 jours d'emprisonnement plus 205 fr. de frais.

F.S., poursuivi pour détournement d'objets mis sous main de justice, par

Collision

Dimanche vers 21 h, M. F.R., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue de Pouillerel en direction sud. Arrivé au débouché sur l'avenue Léopold-Robert, une collision s'est produite avec la voiture conduite par M. A.L., de Lausanne, qui circulait avenue Léopold-Robert en direction ouest. Dégâts.

Eaux secours!

(sp) La section neuchâteloise de la Fédération romande des consommateurs (FRC) s'inquiète à juste titre de l'aggravation de la pollution des eaux et du délai de deux ans que le Conseil fédéral a octroyé aux fabricants de produits de lessive pour diminuer d'un tiers les phosphates entrant dans la composition de ces produits.

Consentant que la pollution des eaux n'est pas le seul fait des détergents — bien qu'il n'existe que seuls ils représentent 30% environ de celle-ci — elle a invité des spécialistes à s'exprimer lors d'un débat public qui aura lieu le 2 avril à l'aula de la SSEC, rue de la Serre 62.

MM. Bernard Mathey, hydrogéologue, Jean-Jacques Miserez et Roland Stettler, respectivement chimistes des eaux à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, ainsi que M^{lle} I. Gardiol, vice-présidente de la FRC, informeront largement le public sur le problème des eaux et sur des expériences pratiques de lessives sans phosphates faites par des paysannes et des consommatrices vaudoises.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	27 mars	30 mars
Banque nationale	750.-d	750.-d
Crédit foncier neuchât.	720.-d	720.-d
La Neuchâteloise ass. g.	700.-d	710.-d
Gardy	52.-d	50.-d
Cortaillood	1640.-d	1600.-d
Cossonay	1450.-d	1450.-d
Chaux et ciments	690.-d	690.-d
Dubied	300.-d	300.-d
Dubied bon	300.-d	300.-d
Ciment Portland	3125.-d	3125.-d
Interford port.	5500.-d	5450.-d
Interford nom.	1220.-d	1220.-d
Navigation N'tel priv.	65.-d	65.-d
Girard-Perregaux	250.-d	250.-d
Hermès port.	560.-d	540.-d
Hermès nom.	160.-d	155.-d

LAUSANNE	27 mars	30 mars
Banque cant. vaudoise	1320.-	1320.-
Bobst port.	1300.-	1310.-
Crédit foncier vaudois	1025.-	1025.-
Ateliers constr. Vevey	1380.-	1380.-
Editions Rencontre	1325.-d	1325.-d
Innovation	385.-	385.-
Rinsoz & Ormond	425.-	410.-
La Suisse-Vie ass.	4600.-	4600.-
Zyma	1090.-d	1080.-

GENÈVE	27 mars	30 mars
Grand-Passage	385.-d	385.-d
Charmilles port.	950.-	940.-d
Physique port.	255.-	260.-
Physique nom.	152.-	150.-d
Astra	1.65 d	1.65
Monte-Edison	—47	—49
Olivetti priv.	7.60	7.55
Fin. Paris Bas	99.-	102.-
Schlumberger	200.-	194.50
Allumettes B	50.25	48.75 d
Elektrolux B	41.25	40.50
SKFB	49.75 d	49.-

BÂLE	27 mars	30 mars
Pirelli Internat.	248.-	244.-d
Bâloise-Holding port.	585.-	585.-d
Bâloise-Holding bon	1050.-	1050.-d
Ciba-Geigy port.	1140.-	1140.-
Ciba-Geigy nom.	573.-	568.-
Ciba-Geigy bon	835.-	820.-
Sandoz port.	4175.-	4150.-d
Sandoz nom.	1745.-	1750.-d
Sandoz hyp. com. port.	530.-	496.-
Hoffmann-L.R. cap.	90500.-	90250.-
Hoffmann-L.R. jce	80500.-	80000.-
Hoffmann-L.R. 110	8050.-	8025.-

ZURICH (act. suisses)	27 mars	30 mars
ATEL	1510.-	1525.-
Swissair port.	707.-	700.-
Motor Columbus	662.-	663.-
Banque Leu port.	4860.-	4830.-
Banque Leu nom.	3040.-	3050.-
Banque Leu bon	638.-	630.-
UBS port.	3360.-	3345.-
UBS nom.	615.-	615.-
UBS bon	118.-	117.-
SBS port.	371.-	371.-
SBS nom.	252.-	251.-
SBS bon	288.-	290.-
Crédit suisse port.	2450.-	2355.-ex
Crédit suisse nom.	432.-	440.-ex
Bque hyp. com. nom.	520.-	530.-d
Banque pop. suisse	1715.-	1715.-
Elektrowatt	2375.-	2370.-
El. Laufenbourg	2825.-d	2850.-
Financière de presse	235.-	235.-d
Holderbank port.	525.-d	560.-
Holderbank nom.	525.-d	525.-d
Inter-Pan port.	—	—
Inter-Pan bon	—	—
Landis & Gyr	1420.-	1415.-
Landis & Gyr bon	141.-	140.-
Motor Columbus	670.-	670.-
Moevenpick port.	3285.-	3290.-
Italo-Suisse	200.-d	200.-d
Erlikon-Buhrle port.	2490.-	2480.-
Erlikon-Buhrle nom.	600.-	599.-
Reass. Zurich port.	6925.-	6900.-
Reass. Zurich nom.	3225.-	3240.-
Winterthur ass. port.	2790.-	2780.-
Winterthur ass. nom.	1690.-	1680.-
Winterthur ass. bon	2630.-	2630.-
Zurich ass. port.	15450.-	15300.-

Zurich ass. nom.	9300.-	9250.-d
Zurich ass. bon	1410.-	1400.-
Brown Boveri port.	1410.-	1410.-
Saurer	630.-	620.-
Fischer	740.-	720.-
Jelmoli	1360.-	1340.-
Hero	3100.-	3100.-
Nestlé port.	3100.-	3090.-
Nestlé nom.	2005.-	2000.-
Roco port.	1600.-	1575.-d
Alu Suisse port.	1080.-	1080.-
Alu Suisse nom.	425.-	422.-
Sulzer nom.	2690.-	2680.-
Sulzer bon	393.-	391.-
Von Roll	460.-	4665.-

ZURICH (act. étrang.)

Alcan	72.50	71.25
Am. Metal Climax	119.50	115.-
Am. Tel. & Tel.	101.-	99.-
Beatrice Foods	39.-	38.-
Boisjoly	106.-	103.-
Canadian Pacific	78.50	78.-
Caterp. Tractor	126.-	125.-
Chrysler	12.75	12.25
Coca-Cola	72.50	71.-
Control Data	130.50	129.50
Corning Glass Works	134.50	134.50
CPC Int.	136.-	137.-
Dow Chemical	73.75	72.-
DuPont	97.-	96.25
Eastman Kodak	154.50	154.50
EXXON	136.50	134.-
Firestone	46.25	45.-
Ford Motor Co.	127.50	126.-
General Electric	63.25	63.-
General Foods	103.50	102.-
General Tel. & Elec.	52.-	52.25
Goodyear	38.25	38.-
Honeywell	203.-	201.-
IBM	121.50	119.-
Inco	45.-	44.25
Int. Paper	97.75	95.50
Int. Tel. & Tel.	63.25	62.10
Kennecott	104.50	106.-
Litton	42.-	42.-
MMI	125.-	121.50
Mobil Oil	130.50	127.50
Monsanto	143.-	138.50
National Cash Register	122.-	122.-
National Distillers	55.50	54.50
Philip Morris	100.-	98.50
Phillips Petroleum	92.-	92.-
Procter & Gamble	138.-	137.-
Sperry Rand	112.50	110.-
Texaco	72.-	70.75
Union Carbide	118.50	117.-
Uniroyal	14.25	14.50
US Steel	66.25	66.25
Warner-Lambert	42.50	42.25
Woolworth F.W.	50.75	50.25
Xerox	110.-	109.-
AKZO	17.25	17.25
Anglo Gold I	193.50	174.50 ex
Anglo American I	29.75	29.-
Machines Bull	21.75	21.50
Italo-Argentina	6.50 d	6.50 d
De Beers I	17.75	16.25 ex
General Shopping	415.-	390.-
Imperial Chemical Ind.	10.50	10.50
Péchiney-U.K.	40.-	39.50
Philips	15.75	15.50
Royal Dutch	78.25	76.50
Sodec	—	—
Unilever	113.-	111.50
AEG	54.-	53.50
BASF	117.-	118.-
Degussa	213.-	213.-d
Farben. Bayer	103.50	103.50
Höchst. Farben.	106.-	106.50
Mannesmann	113.50	114.50
RWE	151.-	153.-
Siam	222.-	222.-
Thyssen-Hütte	66.-	66.-
Volkswagen	142.50	142.50

FRANCFORT

AEG	—	—
BASF	129.20	129.10
BMW	156.50	157.50
Daimler	269.-	272.70
Deutsche Bank	288.50	286.90
Dresdner Bank	154.70	154.-

défaut, devra purger une peine de 20 jours d'emprisonnement à laquelle s'ajoutent 50 fr. de frais. S.G., pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants et infraction à une interdiction de fréquenter des débits de boissons, a écopé d'un mois d'emprisonnement, moins 26 jours de détention préventive, plus 300 fr. de frais. Cette peine est partiellement complémentaire à celle d'août 1980. Le tribunal a ordonné l'exécution de la peine prononcée, tout en fixant l'indemnité due à l'avocat d'office à 100 francs.

Pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, M.C. paiera 50 fr. d'amende plus 20 fr. de frais. Pour le même motif, C.A. P. en aura pour 100 fr. d'amende et 20 fr. de frais. Même délit reproché à M.H., qui par défaut, s'est vu infliger 10 jours d'arrêts et 50 fr. de frais.

Prévenu d'infraction à la loi sur les stupéfiants, faux dans les certificats et tentative de faux, C.G. a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant

trois ans, plus 250 fr. de frais. Le sursis a été subordonné à l'obligation pour G. de suivre le traitement médical entrepris auprès du centre psycho-social durant le délai d'épreuve.

Enfin, A.T., pour infraction à la LAVS et détournement d'objets mis sous main de justice, par défaut, s'est vu infliger trois mois d'emprisonnement plus 120 fr. de frais.

Par ailleurs, une affaire connaîtira son épilogue à huitaine, une a été renvoyée pour preuves et la troisième classée après un retrait de plainte. En outre, il a été donné lecture de plusieurs jugements: A.T., pour infraction à la LCR-OCR: 50 fr. d'amende plus 25 fr. de frais; B.J., pour infraction à la LCR-OCR: 20 fr. d'amende plus 80 fr. de frais; M.L., pour infraction à la LCR-OCR: 20 fr. d'amende plus 80 fr. de frais; M.L., pour infraction à la LCR et lésions corporelles graves: 100 fr. d'amende (radiation dans deux ans), plus 80 fr. de frais. Ny

ETAT CIVIL

(17 mars)

Naissance: Picard, Caroline Valérie, fille de Jacky Raymond Michel et de Suzanne Clémence Georgette, née Weiss.

Promesse de mariage: Kiper, Roger Henri et Dénervad, Joëlle Marguerite.

Décès: Graf, née Graf, Marie Angèle, née le 18.3.1886, veuve de Graf, Fritz Arthur; Jean-Richard-dit-Bressel René, né le 13.10.1899, époux de Fanny Edith, née Fallet.

(19 mars)

Naissance: Cugnet, Maximilien, Pharamond Guillaume, fils de Michel Philippe Paul et de Françoise Marguerite, née Béthune.

Promesse de mariage: Mastropietro, Francesco et Pagnussat, Graziella.

Décès: Ochsner, née Ritter, Marie Pauline, née le 22.3.1892, veuve de Ochsner, Joseph; Amey, née Matile, Suzanne Emilie, née le 11.12.1919, épouse de Amey, Alexis Jean; Donzé, Violette Gertrude, née le 5.8.1909; Kaiser, Pierre Adolphe, né le 22.1.1908, veuf de Ruth Alice, née Zibach.

(20 mars)

Promesses de mariage: Roux, Daniel et Cornut, Linda; Weber, Jean-François Richard et Rufener, Jacqueline; Mercier, Daniel Léon Henri et Lorio, Monique Marie-Madeleine.

(23 mars)

Naissances: Willen, Carmen, fille de Pierre Louis et de Pierrette, née Matthey; Fraioli, Stefano Giuseppe, fils de Rocco et de Nicolina, née Alessandri; Abou Aly, Haïssam Karim, fils de Kamel et de Martine, née Leuba; Mazzeo, Daniele, fils de Nicola et de Giuseppina Rosa, née Avallone; Sipp, Anthony, fils de Jean-P

Reflets de la vie dans le Littoral neuchâtelois

ENTRETIEN AVEC LE CONSEIL COMMUNAL DE BOUDRY

Une ville qui a des ambitions pour ses administrés!

La commune de Boudry s'étend, sur un vaste territoire, de Champ-du-Moulin à la pointe d'Areuse. Les activités économiques sont diversifiées: industrie d'exportation, 60 ha de vignes cultivées (la 4^{me} commune viticole du canton), 300 ha de terres cultivables, 13 exploitations agricoles, 500 ha de forêts, un commerce et un artisanat actifs. Au 28 février, on comptait 4243 âmes, soit une progression démographique stable, se distinguant par la jeunesse de la population (1100 enfants et jeunes gens en âge de scolarité). Boudry est une cité historique et la charte de sa bourgeoisie remonte à 1343. Où en est-on dans cette commune appelée à se développer grâce au débouché naturel de la partie ouest du Littoral et à de nombreuses constructions de logements et de maisons familiales? Nous avons posé la question au Conseil communal composé de M^{me} Anne Dupuis (services sociaux, instruction publique), MM. Jean-Pierre Boillod (travaux publics, hygiène), président; Marc Hunkeler (finances, services industriels), vice-président; Jean-Marc Ducommun (police, forêts, domaines), secrétaire et Roger Pamblanc (bâtiments, sports, loisirs et culture). M. Robert Perrinjaquet, administrateur communal, assistait à la rencontre.



Vue du débat à l'hôtel de ville. De gauche à droite MM. Marc Hunkeler, Roger Pamblanc, Jean-Pierre Boillod, M^{me} Anne Dupuis, MM. Jean-Marc Ducommun et Robert Perrinjaquet.

Vers un nouveau départ

M. J.-P. Boillod, en faisant un bref tour d'horizon a relevé que la commune sort des difficultés financières des années 1976-1978. L'exercice 1979 a été favorable. Pour 1980, on peut prévoir, malgré un déficit de 475.000 fr., un équilibre des finances:

— Nous nous sommes serrés la ceinture tout en allant de l'avant d'après les besoins de la collectivité. Une saine situation financière permettra de se pencher sur de nouvelles réalisations utiles...

La ville connaît une intense vie culturelle, sociale et sportive grâce à la présence d'une cinquantaine de sociétés dont la «Gymnastique artistique», qui fut champion suisse et compte de nombreux espoirs:

— On oublie souvent, en parlant de Boudry, les hameaux d'Areuse, de Grand-Champ (où il y a une communauté de sœurs qui est le pendant de Taizé) et l'aérodrome de Neuchâtel qui se trouve sur notre sol...

• **FINANCES:** M. Hunkeler confirme que l'état des finances est sain depuis 1979; l'équilibre du budget d'exploitation a été atteint: — Nous pouvons désormais faire face à de nouvelles dépenses d'investissements en établissant une liste de priorités...

Actuellement, on pense à la réfection et à l'entretien des bâtiments communaux. Au terme d'une récente «correction de tir», on n'envisage pas une modification de l'impôt. Au contraire, on souhaite réduire la taxe hospitalière dans la mesure du possible. On doit cette amélioration à la stabilité de la population, qui est surtout occupée dans le secteur secondaire et aux résultats encourageants de l'industrie.

A l'heure de l'ordinateur

L'administrateur, M. Perrinjaquet est satisfait car il dispose depuis trois mois d'un ordinateur (coût: 160.000 fr.) qui favorise le travail de tous les services communaux (comptabilité générale,

impôts, services industriels, police des habitants, etc.):

— Nous avons pris des dispositions pour garantir le respect de la sphère privée. Les renseignements donnés sont réservés strictement aux besoins de l'administration communale...

Le Conseil communal étudie à ce sujet un règlement. Il espère le soumettre, en mai, au Groupement des communes du Littoral neuchâtelois en tant que document de base pour une discussion et l'adoption éventuelle d'un règlement type pour l'usage des ordinateurs par les communes qui partageraient la même préoccupation.

Télé-réseau: le succès

• **SERVICES INDUSTRIELS:** Le télé-réseau est en pleine phase de réalisation. Il compte déjà 900 abonnés et on en prévoit plus de 1000:

— C'est de Boudry qu'est partie l'idée d'un télé-réseau régional desservant la région de la Basse-Areuse et ceci à un prix plus avantageux que celui pratiqué par les sociétés privées. Il en résulte que l'on maintient ainsi le maximum de services au profit de l'autonomie communale...

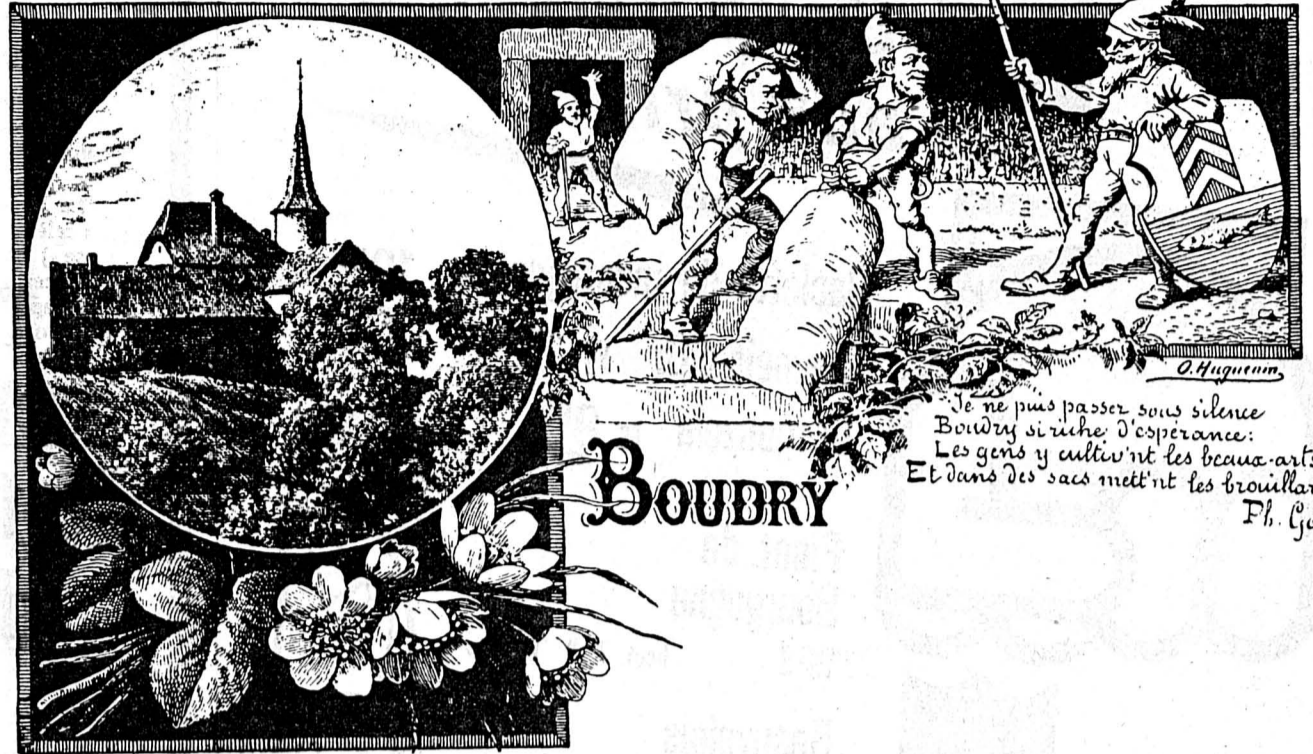
Ainsi, Boudry collabore dans ce domaine avec Colombier, Bôle, Cortailod et bientôt Bevaix, soit une région forte de plus de 20.000 habitants.

La Ville a conservé son réseau d'électricité, ce qui s'est révélé positif aussi bien pour la commune que pour les administrés. Actuellement, on veut suivre le développement des nouveaux quartiers et cela constituera un gros morceau.

• **POLICE:** M. Ducommun relève que Boudry, en tant que chef-lieu, a conservé toutes ses infrastructures: tribunal, office de poursuites, registre foncier. La présence de deux gardes-police — sans compter la gendarmerie — rassure la population.

• **FORÊTS:** La commune exploite avec profit 500 ha de forêts (2300 sylves). Elle a des sources qui fournissent une eau potable de qualité et possède des forêts dans la région (Bôle, Brot-Dessous, Rochefort, etc.). On souhaite construire un dépôt aux Métairies pour les forestiers.

• **VIGNOBLE:** la commune possède un demi hectare de



vignes, mais si l'on tient compte des exploitations privées et de la présence de 10 encaveurs-viticulteurs, on peut dire que Boudry est l'un des fleurons du Vignoble neuchâtelois, abritant la plus importante cave du canton.

• **SAPEURS-POMPIERS ET PROTECTION CIVILE:** le corps de sapeurs-pompiers, fort d'une centaine d'hommes, est bien équipé et entraîné. Il vient de recevoir une échelle de 27 mètres qui sert aussi à Cortailod. La protection civile compte 250 hommes. On envisage la construction d'un poste de commandement dans le «trou», à proximité de l'hôtel de ville car ce terrain serait appelé à abriter un bâtiment administratif.

• **ASSISTANCE SOCIALE ET INSTRUCTION PUBLIQUE:** M^{me} Dupuis constate qu'il s'agit de secteurs qui supportent le plus les charges imposées. Ainsi, l'instruction publique absorbe à elle seule plus de 50 % du budget communal.

Le chômage, heureusement, a pratiquement disparu. On s'occupe de l'assistance de routine, d'enquêtes. La Ville accueille un certain nombre de réfugiés politiques qui sont assez bien intégrés. On y trouve une concentration d'institutions sociales (Belmont, Pontareuse) sans oublier Perreux. M^{me} Dupuis représente le district de Boudry au Service d'aide familiale:

— Dans le domaine social, le travail n'est pas du tout spectaculaire car il exige de la discrétion...

• **ÉCOLES:** L'enseignement primaire reçoit 370 élèves — y compris ceux des deux classes de développement et compte une trentaine d'enseignants. On a trois classes de première moderne pré-professionnelle (46 élèves) qui dépendent de l'enseignement secondaire. En outre, 190 jeunes Boudryens fréquentent Cescole et 51 les Cerisiers, à Gorgier:

— Le Conseil communal espère que tous ces jeunes gens iront à Cescole dans l'intérêt général...

M^{me} Dupuis aimerait bien voir se terminer le complexe sportif de Cescole, dont l'étude est en cours, ainsi que la construction éventuelle d'un bassin de natation.

A signaler enfin, la présence de trois jardins d'enfants (90 petits hôtes):

— Comme on le constate, nous avons plus de 1000 enfants en âge

de scolarisation soit un habitant sur quatre...

• **BÂTIMENTS:** M. Pamblanc met ensuite l'accent sur la rénovation des bâtiments communaux. Cette année, on veut refaire totalement la ventilation de la Salle de spectacles et rafraîchir ses locaux. Puis, en 1982, on rénovera le temple afin que le centre historique de la ville, après la rénovation de la fontaine, soit un lieu attrayant. En 1983, on se penchera au chevet de l'ancienne école datant de la fin du siècle passé.

La plage

La plage est désormais gérée par les autorités communales:

— Nous souhaitons refaire la buvette, moderniser les locaux et les installations tout en conservant le cachet du site...

Au chapitre des domaines, on constate que la ferme Bellevue, qui peut recevoir jusqu'à 120 personnes, marche bien: soirées familiales, sociétés locales, colonies de vacances, troupes, séminaires, assemblées, etc.

Un nouveau terrain de football

Boudry est fier de son club de football. Le Conseil communal veut créer un nouveau terrain pour le F.-C. dans la forêt:

— Nous disposons déjà de deux terrains bien aménagés, de deux salles de gymnastique, d'un bassin de natation, de terrains de basket et de volley-ball. Il serait utile de développer maintenant les installations d'athlétisme le long de l'Areuse dans un contexte régional...

On se préoccupe aussi des activités culturelles: le bibliobus passera par Boudry si le législatif dit «oui». On favorise le Musée de l'Areuse. La salle de spectacles renouvée permettra l'organisation de nouvelles manifestations de qualité. Cette année, on organisera «Boudrysia».

• **TRAVAUX PUBLICS:** on entretient un réseau routier communal de 40 km. Cette année, on souhaite élargir la rue des Rochettes, créer de nouvelles places de stationnement, puis il faudra refaire la rue Louis-Favre et planter des arbres le long de l'Areuse.

Pour l'épuration des eaux, on prévoit trois importantes canalisations au quartier des Praz, avenue

du Collège et dans le quartier des Fabriques. Alors la commune sera épurée à 98 pour cent. Cette année, on procédera à la réfection du ruisseau des Sagnes avec le soutien financier de l'Etat.

Etat: «oui» à la concertation

Les relations avec l'Etat sont qualifiées de satisfaisantes avec néanmoins une remarque:

— L'Etat ne devrait pas uniquement regarder du côté des trois grandes villes du canton — Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle — qui subissent une baisse démographique. Il devrait aussi consulter plus largement les communes qui se développent comme dans la région de la Basse-Areuse...

Le Conseil communal de Boudry constate la présence d'une entité régionale dont il faudrait tenir compte:

— On parle de décentralisation, de régionalisation. On devrait donc nous donner davantage de responsabilité dans certains secteurs comme celui de la construction, ce qui serait bon pour l'autonomie communale et l'essor économique. De même, on pourrait envisager d'encourager la réalisation d'installations culturelles et sportives dans la Basse-Areuse...

Les relations avec Neuchâtel

On souhaite aussi une collaboration confiante avec la Ville de Neuchâtel en reconnaissant son rôle de capitale:

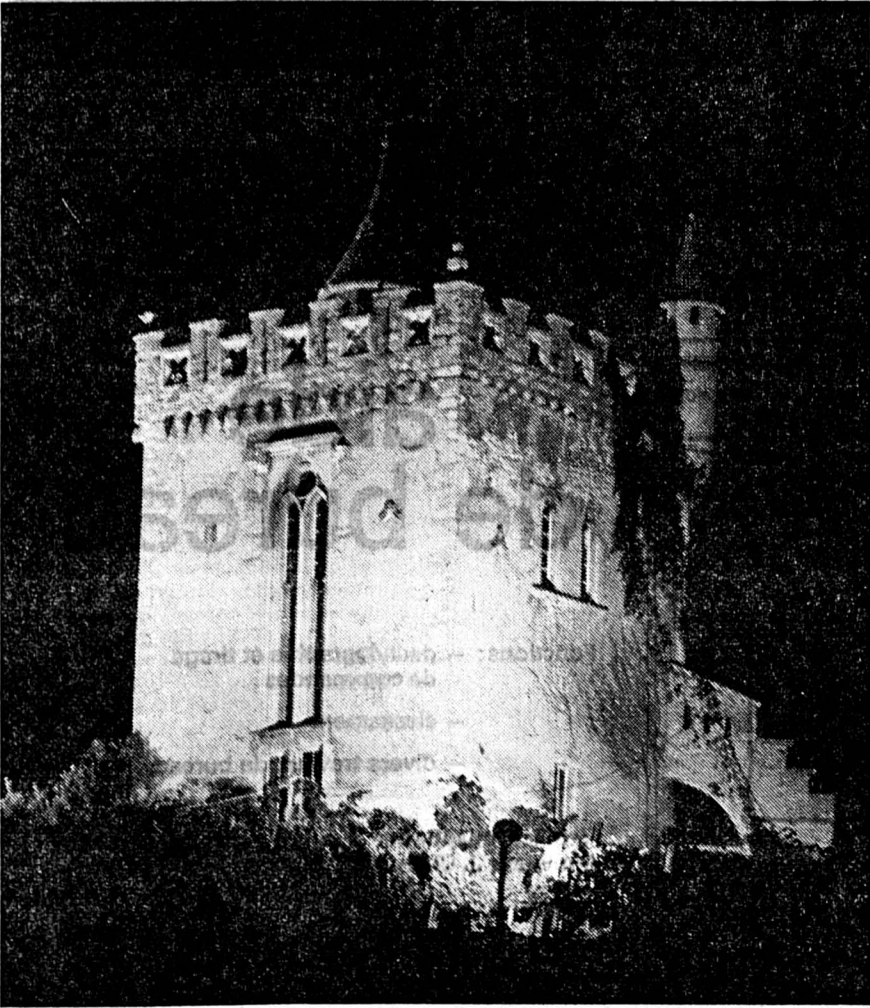
— On nous reproche parfois de ne rien vouloir payer alors que Neuchâtel aspire à tout maintenir sur place. Pourquoi l'Etat n'aurait-il pas une vision globale des besoins régionaux?...

Bref, à Boudry, on veut aller de l'avant en accueillant de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois. On constate que le bâtiment est bien reparti avec la construction d'une centaine de logements par an:

— Nous espérons resserrer les relations intercommunales dans la région de la Basse-Areuse tout en maintenant de bons contacts avec les autres communes...

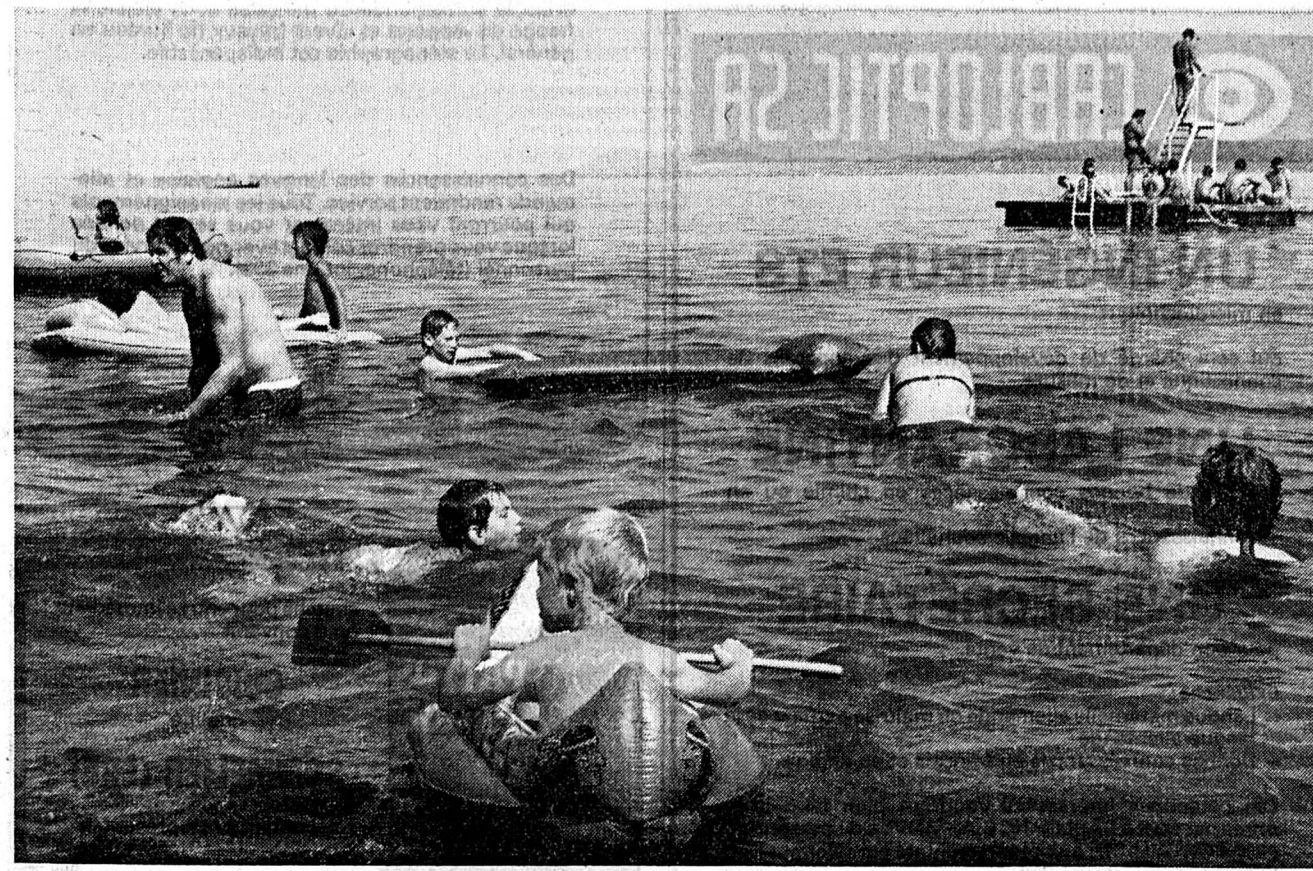
Les finances sont saines et les autorités boudryennes souhaitent avoir de bonnes idées pour faire quelque chose au profit des administrés!

Jaime PINTO



Un spectacle féerique: la tour du château illuminée.

(ARC)



La plage, très fréquentée par la jeunesse, sera embellie par les autorités.

(ARC)

Coup de poing aux prix!

Raclette de montagne kg **10⁵⁰**

Chamois-d'Or kg **15⁹⁰**

Gorgonzola kg **8⁸⁰**

Pinot de Bourgogne 1978 bout. 7 dl **6⁵⁰**

Beauvalais Goron 1980 bout. 7 dl **5⁵⁰**

Pastis 51 le litre **28⁹⁰**

Génie lavabo avec mousse active 1,6 kg **7⁹⁰**

La Fram antitranspirant 155 g **3¹⁰**

Pepsodent fluor fresh 120 g **2⁴⁰**

Super - Centre

Portes-Rouges 141843-10



La publicité rapporte à ceux qui en font!

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

CETTE ANNONCE VOUS CONCERNE, ET VOUS SEUL!

Nous réglons votre note de téléphone de mars 1981.



Règlement du concours

Le concours est ouvert à chacun, à l'exclusion du personnel du Louvre ou de ses collaborateurs externes. Chaque coupon n'est valable qu'une fois, dans l'urne qui lui est destinée. Après le tirage, le nom du gagnant sera affiché à notre service clientèle. D'autre part, le gagnant sera averti personnellement.

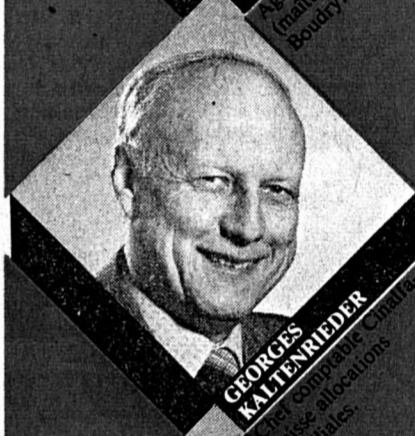
Tirage au sort: lundi, 6 avril 1981

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____

A glisser dans "l'urne de la grande chance" dans notre magasin, jusqu'au samedi, 4 avril.

Neuchâtel
AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Un magasin plein de mode!

Avec les radicaux du district de Boudry



moins d'Etat, plus de liberté!
Parti radical neuchâtelois

OFFRES D'EMPLOIS

CABLES CORTAILLOD

désire engager
mécanicien de précision
mécanicien ou
mécanicien électricien

qui sera formé comme chef de groupe de notre secteur gainage et assemblage de fibres optiques ainsi que:

conducteur de fusion
ébarbeur

pour notre secteur de fabrication d'accessoires.
Les personnes intéressées voudront bien s'adresser ou écrire à Câbles Cortaillod S.A. 2016 CORTAILLOD, tél. (038) 44 11 22, interne 218. 141758-36

time

DAVET FRÈRES
Rue Saint-Pierre 30
1700 Fribourg
Tél. (037) 22 48 28

Sélection d'emplois
On cherche
MONTEURS ÉLECTRICIENS
SERRURIERS TUYAUTEURS
MONTEURS EN CHAUFFAGE
MONTEURS EN SANITAIRE
Excellentes conditions, avantages sociaux pour travaux région NEUCHÂTEL. 135558-46

Société Fiduciaire Suisse

Bâle, Berne, Delémont, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Sion, Zurich

Secrétaire

Les tâches de la nouvelle collaboratrice de notre département gérance de fortunes, à Bâle, comprendront la correspondance française sous dictée, la frappe de rapports et divers travaux de bureau en général. La sténographie est indispensable.

Des connaissances des langues anglaise et allemande rendraient service. Tous les renseignements qui pourront vous intéresser vous seront donnés lorsque vous prendrez contact avec notre service du personnel (téléphone, interne 333). 140779-36

Société Fiduciaire Suisse Bâle
St. Jakobs-Strasse 25, 4002 Bâle, Tél. 061/22 55 00



cherche pour entrée immédiate ou à convenir

CUISINIER
qualifié

SOMMELIER (ÈRE)

Téléphoner ou se présenter. 141752-36

Travail instantané? - Intérimez!

Nous cherchons:
manœuvres

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14



Un job illico? - Intérimez!

Nous cherchons:
ouvriers d'atelier

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14



CHUV

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE VAUDOIS

engagerait pour le laboratoire d'histologie de l'Institut de pathologie

LABORANTINE

expérimentée en histologie.

Entrée en fonctions: tout de suite ou date à convenir. Renseignements:

M. A. Saugy, tél. (021) 41 11 11, int. 2814. Adresser les offres au Bureau de gestion du personnel, 1011 Lausanne. 141830-36



Coop Neuchâtel engagerait pour son Super-Centre Portes-Rouges:

une vendeuse en textile
tout de suite

un vendeur ménage
1^{er} juin ou plus tôt

un vendeur Hi-Fi
urgent!

une caissière à plein temps
tout de suite

un vendeur rayon boissons
entrée à convenir

Prendre contact avec Coop Neuchâtel, M. Pétremand, Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel, téléphone (038) 25 37 21.

Fanfare cherche

directeur
pour petite société. Répétition le mercredi. Urgent.

Tél. (038) 53 11 34. 143663-36

Organisation commerciale cherche

PERSONNEL FÉMININ

dans divers domaines
Bureau - Téléphoniste - Vente. Temps partiel possible.

Faire offres C.P. 3431, 1002 Lausanne. 140954-36

On cherche

serveuse

pour entrée immédiate. Etrangère acceptée.

Tél. (024) 21 29 74. 141837-36

MIKRON

cherche pour son département « planning »

aide de bureau

Fonctions: - dactylographie et tirage de commandes
- classement
- divers travaux de bureau.

Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenaux. 140905-36

MIKRON HAESLER S.A.
2017 Boudry Tél. (038) 44 21 41.

VILLE DE BIENNE

A l'école d'ingénieurs

Une année mémorable... mais mouvementée

De notre rédaction biennoise:

Transformation du bâtiment principal d'où déménagement du matériel et des étudiants aux quatre coins de la ville de Bienne; inauguration d'une salle à usages multiples à Vauffelin et du bâtiment «Rockhall» rénové, et importante ouverture d'une division d'informatique... l'Ecole d'ingénieurs de Bienne a sans conteste vécu un exercice 1980 très agité.

«C'est un fait, l'année écoulée nous a mis à forte contribution, explique le directeur, M. Hans Brandenberger. Toutefois, cet exercice mouvementé a éveillé des forces qui continuent aujourd'hui encore à faire effet, il nous a rapproché davantage par la nécessité de résoudre de grandes tâches en commun».

DISPERSÉS...

Transformation du bâtiment principal oblige, les étudiants et le matériel de l'Ecole d'ingénieurs biennoise (EIB) sont aujourd'hui dispersés dans tous les azimuts de la ville: dans les locaux des anciennes fabriques «La Centrale» et «La Métallique», dans les abris anti-atomiques à la rue de la Source ainsi que dans le bâtiment «Shopping», sis rue Centrale. Pour le directeur, M. Hans Brandenberger, le déménagement du

bâtiment principal dans des locaux provisoires, ainsi que les grands travaux de transformation et d'agrandissement dudit bâtiment sont autant de signes visibles d'un processus lui-même, de développement amené par l'EIB vers de nouveaux buts, mais l'astreignant également à de nouvelles tâches exigeantes.

Ce processus de développement devrait permettre à l'Ecole d'ingénieurs de ne pas se laisser englober par l'avalanche qui s'est déclenchée sur l'industrie ces dix dernières années et qui peut être définie, à raison, comme étant la troisième révolution industrielle.

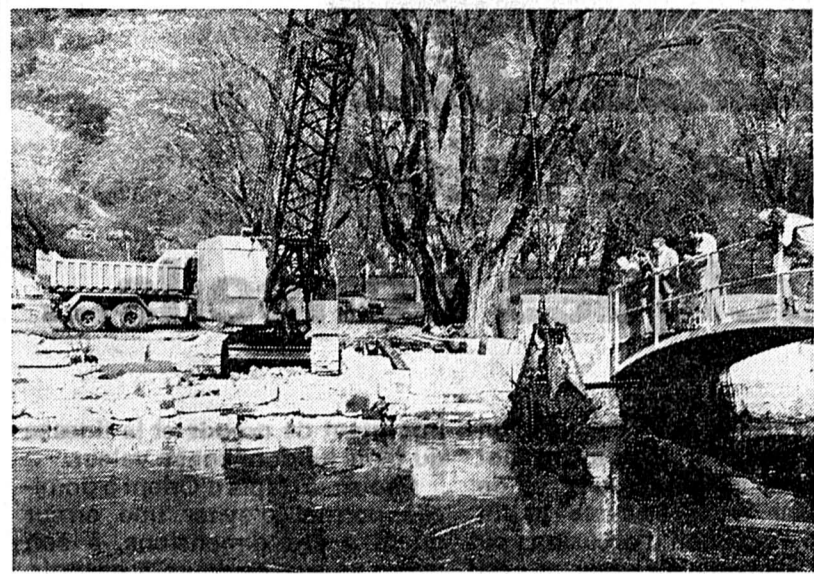
Les travaux de transformation une fois terminés, élèves et professeurs retourneront travailler sous un même toit. Sur place, ils disposeront de salles de théorie et de cours, parfaites au point de vue didactique et surtout de laboratoires équipés avec les installations les plus modernes et les plus connues actuellement. A d'éventuels détracteurs qui pourraient prétendre qu'il ne suffit pas seulement de disposer de laboratoires bien équipés mais surtout d'un

corps enseignant prêt à se réorganiser complètement et qui soit disposé à descendre de sa chaire pour aider et conseiller les étudiants dans la salle d'expérimentation, M. Hans Brandenberger répond: «Mes collaborateurs ont toute ma confiance».

Conscient des futurs problèmes que rencontreront les étudiants, M. Hans Brandenberger se fait un devoir de suivre constamment le développement de son école afin d'adapter les objectifs de son école aux besoins actuels. On en veut pour preuve la récente ouverture d'une division d'informatique à l'EIB, premier centre de formation spécialisée dans l'«informatique software» en Suisse. C'est pour la première fois aussi que l'on formera dans une école d'ingénieurs des informaticiens de gestion à côté des informaticiens-ingénieurs. Selon le directeur de l'EIB toujours, l'avenir présente aux jeunes un monde en pleine révolution, un monde cherchant de nouveaux objectifs. Un monde qui doute des valeurs traditionnelles, comme par exemple le développement économique et le progrès technique. M. Hans Brandenberger précise, à l'attention de ses étudiants: «Par le micro-ordinateur, vous êtes placés au milieu de cette révolution industrielle et vous aurez à jouer un grand rôle dans cette révolution. Comme école d'ingénieurs, nous sommes engagés par le progrès.»

A l'avenir, il apparaît que l'on créera de plus en plus des produits comportant potentiellement toutes les possibilités d'utilisation et pouvant être adaptés aux besoins changeants du client. Dès lors, les futurs ingénieurs ne débiteront pas dans une industrie qui demande des années d'adaptation aux traditions propres de la maison, mais dans une industrie où la créativité et l'originalité seront des qualités très demandées. Pour l'économie, il est aujourd'hui important de fabriquer des produits qui, pour le même usage, utilisent moins de matériel, moins d'énergie et qui protègent davantage l'environnement. Pour la société d'autre part, il s'agira de donner la préférence à davantage d'heures de loisirs qu'à plus de salaire, d'où résulteront de nouveaux produits et surtout des nouvelles prestations de service. En conclusion, M. Hans Brandenberger précise: «Les problèmes sociaux provenant de la deuxième révolution industrielle avec la fabrication en série, l'automatisme et la division extrême du travail, pourraient en grande partie être résolus par la troisième révolution industrielle.»

D. Gis.



Nettoyage du débarcadère Neptune

Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux de nettoyage et de déblaiement du débarcadère Neptune, ont débuté. Pour draguer le canal et évacuer les résidus boueux accumulés durant l'hiver, la pelle mécanique est nécessaire.

La société Neptune SA, à la suite de difficultés financières a demandé à la ville de prendre en charge la totalité du coût des travaux de nettoyage. L'Entente biennoise avait d'autre part déposé une motion dans ce sens au Conseil de ville. C'est le mois prochain que la municipalité et le Conseil de ville feront connaître leur décision à ce sujet.

(Avispress - Cortesi)

Accident sur la semi-autoroute

(c) Hier matin, peu avant 11 h 30, un accident de circulation s'est produit sur la semi-autoroute reliant Bienne à Lyss: un automobiliste biennois conduisant une voiture de livraison a perdu la maîtrise de son véhicule et a quitté la route. Souffrant de diverses blessures, au visage essentiellement, le conducteur a dû être transporté à l'hôpital régional.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne

Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140
2505 BIENNE

Tél.: 032 22 09 11
Télex: 34 184

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, La barque est pleine; 17 h 45, The Rocky Horror Picture show.

Capitole: 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, Deux missionnaires.

Elite permanent dès 14 h 30, Teenager Internats Report.

Lido 1: 15 h, 18 h et 20 h 15, La boum. Lido 2: 15 h, 17 h 45 et 20 h 30, A Clockwork Orange.

Métro: 19 h 50, Le défi mortel du karatéka - Kampf der Planeten.

Palace: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, Cinderella (Walt Disney).

Rex: 15 h et 20 h 15, Il était une fois dans l'Ouest; 17 h 45, Profumo di donna.

Studio permanent dès 14 h 30, Gierige Kätzchen.

EXPOSITIONS

Galerie Michel: Hedwig Hayoz-Häfel, peintures et sculptures, 17 h-20 h. Ancienne Couronne Ring: peintures de Renato Scarini, 18 h-20 h.

Photogalerie 11, Nidau: Heimi Stucki, 16 h-19 h.

THÉÂTRE, CONCERTS

Palais des Congrès, à 20 h 30: Clark Terry Big-Band, 18 musiciens américains et la chanteuse Michal Beckham (Location: Ecole Club Migros, Bienne, tél. 23 71 31).

Pharmacies de service: Stern, rue du Canal 7, rue des Maréchaux, tél. 22 77 66; Pharmacie Dufour, rue Dufour 89, tél. 42 46 56.

CANTON DU JURA

Société pour le développement de l'économie

Six millions de francs engagés

De notre correspondant:

La société pour le développement de l'économie jurassienne (SDEJ) a tenu son assemblée générale ordinaire vendredi 13 mars à Delémont, en présence de M. Jean-Pierre Beuret, ministre de l'économie publique.

Le président du conseil d'administration, M. Gilbert Jobin, a qualifié l'exercice 1980 de très satisfaisant. Quinze demandes d'aide ont été adressées à la société. Huit ont été acceptées, deux ont été refusées, et cinq sont en suspens. Des huit requêtes acceptées, deux ont été prises en charge par la Confédération au titre de l'arrêté fédéral instituant une aide financière en faveur des régions dont l'économie est menacée (arrêté Bonny).

Au 31 décembre 1980, les engagements totaux de la société s'élevaient à près de 6 millions de francs. Pour sa part, la Confédération a octroyé des cautionnements pour un montant de 5 millions de fr. environ. Les 35.000 fr. de bénéfice que dégagent les comptes ont été virés au fonds de réserve.

Le ministre, M. Jean-Pierre Beuret, s'est plu à relever l'excellent travail fourni par la SDEJ dont la consolidation est maintenant acquise.

SYSTÈME D'AIDE

Le président du conseil d'administration a souligné que les interventions de la société ne constituent qu'une partie du système d'aide sous forme de cautionnements actuellement en place. Ce système d'aides se présente ainsi:

1) L'association de cautionnement des arts et métiers bernois à Berthoud (avec qui le canton du Jura a conclu une convention l'autorisant à déployer ses activités sur le territoire jurassien), avec l'appui de la coopérative suisse de

cautionnement des arts et métiers à Saint-Gall, peut cautionner des crédits d'investissements jusqu'à concurrence de 180.000 francs.

2) La coopérative suisse de cautionnement des arts et métiers à Saint-Gall cautionne, au titre de l'aide aux régions de montagne, des crédits d'investissements ou de fonctionnement jusqu'à

concurrence de 500.000 fr., pour autant que le projet de l'entreprise bénéficiaire soit conforme au programme de développement régional.

3) La société pour le développement de l'économie jurassienne cautionne des crédits d'investissements jusqu'à concurrence de 2 millions de francs.

4) La Confédération, par son département de l'économie publique, cautionne des crédits d'investissements visant à la diversification de l'économie jurassienne jusqu'à concurrence de 4 millions de francs.

Dans tous les cas, l'entreprise intéressée ne peut requérir un cautionnement qu'en s'adressant à sa propre banque qui entreprendra les démarches nécessaires. BEVI

Réunion des travailleurs frontaliers à Delle

De notre correspondant:

Dans un communiqué diffusé hier soir, l'Union syndicale jurassienne (USJ), qui a réuni les travailleurs frontaliers français à Delle samedi dernier, annonce que son initiative a connu le succès. Le but était de faire connaître à ces frontaliers les droits qu'ils peuvent faire valoir en Suisse, au même titre que les travailleurs indigènes et étrangers établis dans le pays. Certains employeurs, écrit l'USJ, ont très mal réagi à la suite de la publication des comptes-rendus qui ont relaté les propos tenus par les responsables de l'USJ lors de la conférence de presse qui a précédé cette rencontre.

L'USJ tient à préciser que son action vise avant tout les entreprises qui n'appliquent pas les conventions collectives de travail, les salaires minima qu'elles contiennent et la loi fédérale sur le travail ou le code des obligations.

L'exploitation d'une main-d'œuvre docile (parce qu'elle ne connaît pas ses droits) et bon marché nuit en définitive aux entreprises qui appliquent correctement les conditions de travail en vigueur dans la branche, car elles subissent une concurrence déloyale sur le marché. Ces entreprises n'ont donc rien à craindre de l'USJ (...)

Cette dernière, et les fédérations qui lui sont affiliées ne cherchent pas à concurrencer les organisations françaises de frontaliers qui ont pour tâche de défendre cette catégorie de travailleurs dans tout ce qui a trait à la fiscalité, à la sécurité sociale et aux différents problèmes qu'ils rencontrent en France. Notre but, écrit l'USJ: tendre la main aux travailleurs et travailleuses frontaliers pour maintenir ensemble les acquis sociaux dans le Jura et instaurer dans tous les secteurs, davantage de solidarité entre les travailleurs. BEVI

COEUVÉ

Assemblée communale

(c) Présidée par M. Gerald Roth, l'assemblée communale de Coeuve a accepté le budget 1980 qui boucle avec un passif de 4560 fr. avec un taux d'impôt de 2,5. L'adhésion de la commune à la communauté de l'école secondaire d'Ajoie et de Clos du Doubs a été acceptée et il a encore été procédé à la nomination des vérificateurs de comptes, MM. Giot et Roth.

DAMVANT

Commission d'école: nouveau président

(c) Dans sa première séance, la commission d'école de Damvant a élu son nouveau président en la personne de M. Yves Cuenin-Villard.

CORNOL

Confirmation catholique

(c) La paroisse catholique de Cornol était en fête à l'occasion de la confirmation qui concernait 45 enfants d'Asuel et Cornol par le délégué de l'évêque Mgr Candolfi.

COURTÉLLE

Ecoller grièvement blessé

(c) Hier matin à 7 heures, le jeune Sébastien Marquis, âgé de 12 ans, élève du collège de Delémont, que sa mère venait de déposer à proximité de la gare, a été renversé par une camionnette. Sérieusement blessé à la tête, l'enfant a été transporté en ambulance à l'hôpital de Delémont, puis transporté en hélicoptère dans un hôpital de Berne. Il souffre notamment d'une fracture du crâne.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura

B. Willemin

2852 COURTÉLLE

Tél.: 066 22 25 38

Télex: 3 45 63

CANTON DE BERNE

Association pour la protection de la nature

Satisfaction pour un premier bilan

De notre correspondant:

Créé le 18 juin 1980 à Saint-Imier, le groupe régional «Jura bernois» de l'Association cantonale bernoise pour la protection de la nature, a tenu samedi à Bévillard ses premiers assises annuelles sous la présidence de M. François Gauchat. Après neuf mois d'activité, le bilan présenté est jugé satisfaisant par les responsables de l'association régionale. Quelque 40 personnes ont participé à cette assemblée alors que l'effectif actuel du groupe régional est de 645 membres sans compter les Romands de Bienne.

Les comptes 1980 qui bouclent avec un excédent de recettes, le budget 1982 et un programme d'activité ont été approuvés par l'assistance. Le comité du groupe régional qui compte sept membres a été complété par la nomination de M^{me} Marie-Ange Zellwegger, de La Neuveville en qualité d'avocat-conseil, et de M. Hervé Trau, de Bienne qui assurera le relais Jura bernois/Seeland.

Au cours de cette première période de neuf mois d'activité, le comité du groupe s'est réuni à dix reprises. Il s'est notamment occupé du maintien de l'intégrité d'une réserve naturelle, de la préservation d'un chêne historique, du réaménagement du site d'une ancienne gravière, de l'étude du projet de correction des berges de la Suze entre Saint-Imier et Sonvilier, d'un préavis s'agis-

sant d'un projet de télésiège, de l'aménagement d'un sentier pédestre à Perrefitte et d'amélioration foncière à Orvin. Le comité eut aussi à se prononcer au sujet d'un important projet de défrichage pour la poursuite de l'exploitation de la cimenterie de Reuchenette. Il se prononça aussi en faveur de l'ouverture de refuges de chasse. Enfin, il eut à collaborer avec d'autres groupes ou associations, avec les services de l'administration, les communes.

DIFFÉRENTES TÂCHES

Des renseignements furent donnés sur les différentes tâches d'entretien réalisées ou à faire encore dans les différentes réserves naturelles. M. Eric Grossenbach, de La Neuveville, président de la commission scientifique, a annoncé la constitution de sa commission et l'attente d'un mandat précis. Le trésorier du groupement, M. Jean Muriel, de Courtelary, a présenté les comptes 1980 qui bouclent avec un bénéfice de 1600 francs. Il a expliqué que ce bonus avait rapidement été englouti par des factures concernant la mise sur pied de l'association et qui étaient encore impayées à fin 1980. Quant au budget, il est équilibré et prévoit des recettes et des dépenses pour 5700 francs. En deuxième partie de l'assemblée, les participants ont entendu un exposé du biologiste lausannois, M. Olivier Lasserre qui a parlé sur le thème «les haies, un biotope riche et menacé».

IVE

Nouveau memento du Jura bernois

Dans un communiqué diffusé hier, l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB) annonce qu'il vient de diffuser le premier numéro d'un memento du Jura bernois. Ainsi, la «concurrence» que se livrent Pro Jura et l'OTJB se poursuit.

curiosités à visiter, les hôtels, les adresses officielles, les pharmacies et hôpitaux.

AMÉLIORATIONS À APPORTER

Alors que depuis sept ans déjà Pro Jura édite mensuellement un tel memento, mais à l'échelle des sept districts, cette «doubleure», elle, présente les trois districts du Jura Sud et consacre deux pages à Bienne et au Seeland. Pour l'essentiel, ce memento reprend les mêmes rubriques que celui de Pro Jura. On y découvre des renseignements, des rubriques sur les manifestations sportives et culturelles, sur les districts et principales localités, les

selon l'OTJB, ce memento du Jura bernois s'efforcera d'être le reflet de la vie culturelle, économique et sportive du Jura bernois. Ce numéro est certes incomplet, précise-t-on, c'est pourquoi l'éditeur serait heureux de recevoir les observations et propositions qu'il suscite. Il est distribué dans tous les lieux publics du Jura Sud et des régions limitrophes, notamment dans les hôtels et restaurants, dans les offices du tourisme et bureaux de renseignements, dans les gares, les secrétariats communaux, les offices postaux, dans les banques, etc.

IVE

Un temps magnifique pour l'inauguration de la nouvelle poste de Crémînes



M. Jean Meixenberger (à droite), directeur des postes de Neuchâtel, en conversation avec le préfet du district de Moutier, M. Fritz Hauri.

De notre correspondant:

Comme nous l'avons relevé en quelques lignes dans notre édition de samedi, c'est vendredi soir que s'est déroulée l'inauguration de la nouvelle poste de Crémînes. Comme lors de la dernière inauguration d'une poste dans le district de Moutier (celle de Souboz l'an dernier), il faisait un temps magnifique et printanier vendredi en fin d'après-midi où les buralistes postaux, M. et M^{me} Roger Gobat-Eggenberg, et leurs enfants recevaient les nombreux invités à cette cérémonie.

PRÉSENCE NEUCHÂTOISE

C'est M. Jean Meixenberger, un ancien Prévôtois, directeur des postes de Neuchâtel, qui souhaitait la bienvenue aux invités en relevant que la population de Crémînes et les PTT pouvaient être fiers de leur nouvelle poste, avec des locaux fonctionnels, harmonieux et sans lieu tapageur et surtout très accueillant. Après l'apéritif, servi à l'intérieur de la poste, ce fut la visite des lieux qui fut conclue par le banquet officiel servi au restaurant Rütli. Au cours de ce banquet, on entendit le message du député-maire, M. Arthur Klotzli de Crémînes, et M. Meixenberger prononça l'allocation officielle

d'inauguration. Le directeur des postes de Neuchâtel souligna que la plus grande entreprise du pays — les PTT — aimait à sortir de l'anonymat et à établir des contacts fructueux avec la population qui, de son côté, aime «sa poste».

BIEN STRUCTURÉ

Il ajouta que le Jura bernois était doté d'un service postal très bien structuré avec 65 offices de poste, avec une moyenne d'un établissement postal pour 1000 habitants, moyenne largement supérieure à celle du pays qui compte un bureau pour 1600 habitants. Dans ces vingt dernières années, 43 bureaux postaux sur 65 ont été agrandis, modernisés ou construits. On inaugurerait d'autre part prochainement de nouveaux locaux à Corgémont et Reconvilier.

M. Meixenberger a encore dit quelques mots sur l'histoire postale de Crémînes où le bureau fut ouvert le 15 février 1853. M. François Gobat, premier titulaire, gagnait 144 fr. par an! La famille Gobat tint la poste jusqu'en 1928 puis ce fut M. Charles Bächler, pendant 29 ans, et M. Charles Wisard, pendant 20 ans, l'actuel buraliste postal, M. Roger Gobat, reprenant la poste voici trois ans.

La Neuveville en zigzag

• RECRUTEMENT: mardi 24 mars, 34 jeunes gens de notre cité et du Plateau de Diesse se sont présentés au recrutement. Les résultats suivants ont été notés aux disciplines sportives: 5 très bons, 17 bons, 6 suffisants et 1 insuffisant. 5 garçons ont été dispensés pour cause médicale.

Quant à l'incorporation militaire, le canton de Berne attribue 45% des conscrits à l'infanterie.

• ANTENNES TV: pour elles, le glas a sonné! 40 ont déjà été démontées dans la vieille ville et 25 subiront le même sort d'ici peu. L'antenne collective se réserve tous les droits!

• ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE: la cérémonie des promotions a eu lieu vendredi 27 mars au Temple. Des 56 candidats, 50 ont passé leurs examens de diplôme avec succès.

• ASSOCIATION NEUVEVILLOISE D'ENTRAIDE FAMILIALE: elle a tenu son assemblée générale lundi 23 mars sous la présidence de M. Charles Sunier. A noter que 32 familles ou personnes âgées ont bénéficié de l'aide familiale, service qui tend à orienter son activité de plus en plus auprès de jeunes mamans en difficulté.

TAVANNES

Assemblée du photo-club

(c) Le photo-club de Tavannes a tenu son assemblée générale dans son local de la Goubache sous la présidence de Jean-René Wolfsberger. Le challenge interne a été remis à M. Olivier Walther de Tavannes.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier

Ivan Vecchi

PASSAGE DE L'OURS

2740 MOUTIER

Tél.: 032 93 44 66

Télex: 34 91 27

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Progression des ventes du groupe ASUAG

Consolidées au niveau du groupe ASUAG, les ventes ont porté, en 1980, sur 11,9 millions de pièces (+ 14,4% par rapport à 1979) pour une valeur de 572,2 millions de fr. (+ 11,6%). Alors que le secteur Roskopf a accusé un recul sensible, les produits de type ancre ont poursuivi une progression normale (+ 13,4% en quantité et + 4,6% en valeur). C'est l'électronique qui a connu le plus fort accroissement par rapport à l'année précédente, avec des progressions de 48% en quantité et 20,3% en valeur. De sorte qu'en 1980, les produits électroniques représentent 61,6% en valeur et 55,1% en quantité des ventes consolidées de montres et mouvements du groupe ASUAG (contre 57,2% et 42,6%, respectivement, pour 1979).

L'accroissement des ventes noté au premier semestre s'est poursuivi durant la seconde partie de l'année. Pour 1980, le chiffre d'affaires consolidé du groupe atteint 1331,8 millions de fr. soit 11,7% de plus que l'année précédente. Sur ce total, 1116,9 millions de fr. (ou 83,9%) sont des ventes réalisées par des sociétés en Suisse et 214,9 millions (16,1%) à l'étranger.

Les ventes du secteur horloger (composants, ébauches, mouvements, montres) ont progressé de 10,4% en 1980. Celles qui s'appliquent aux marchés non horlogers se sont accrues de 22,4%. Ainsi, la diversification dans le groupe ASUAG, avec 154,5 millions de fr., représente, pour 1980, 11,6% du chiffre d'affaires consolidé, contre 10,6% en 1979.

Masserey

tapis d'Orient

Quelques conseils...

Des conseils pour l'achat d'un tapis d'Orient? Il s'agit avant tout de ne pas se faire rouler et de s'adresser au spécialiste plutôt qu'à un marchand d'occasions ou à un démarcheur faisant du porte-à-porte.

Un tapis d'Orient choisi avec soin doit satisfaire son propriétaire durant de longues années.

Des couleurs trop vives indiquent des finitions insuffisantes. Les systèmes de lavage artisanaux pour adoucir les teintures n'existent plus guère sur place. Les tapis achetés en Orient sont donc lavés et contrôlés en Europe. Cette manière de procéder garantit la bienfaisance du travail, étant donné que les critères occidentaux sont plus rigoureux. Seuls les tapis anatoliens de Turquie se conçoivent avec des couleurs très lumineuses, car ils servent plutôt d'éléments de décoration murale.

Lors de l'achat, il faut examiner l'envers du tapis. Un nombre très

important de nœuds et la finesse du tapis lui donnent sa valeur.

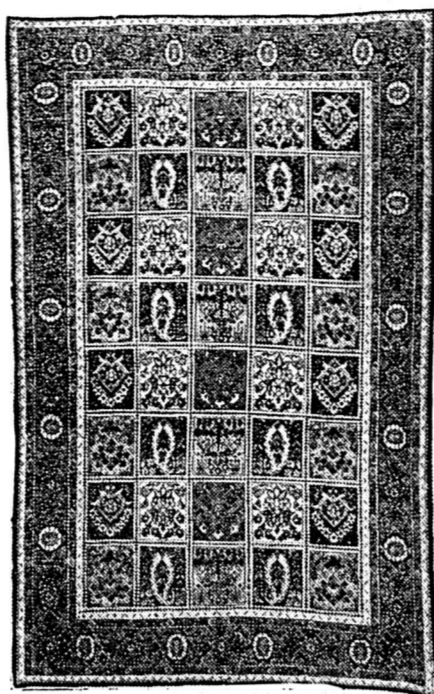
Choisir un tapis d'Orient à domicile permet d'éviter une erreur quant à ses dimensions, à son genre et aux couleurs à assortir, d'où la proposition de la maison Masserey de soumettre quelques pièces à ses clients éventuels et de les conseiller chez eux.

Il faut prêter d'autant plus d'attention à la qualité de la marchandise lorsque de gros rabais sont consentis.

Les pièces rares, particulièrement appréciées, ne subissent pas de changement de mode et leur valeur demeure.

Journée réservée à l'expertise de tapis

M. Krähenbuhl, spécialiste en tapis d'Orient, sera à la disposition de la clientèle, mercredi 1^{er} avril, pour expertiser les tapis soumis à



Khum en soie, dessin Bachtari, provenant du centre de l'Iran.

son examen. Il pourra en déterminer l'origine, la qualité, l'état et le prix de revient actuel. Il calculera également le prix d'une réparation éventuelle, à confier à la maison Masserey: réparation des franges, des bords, usure précise ou précoce à certains endroits. Il indiquera si le tapis vaut la peine d'être réparé.

Un choix énorme

En vue de son exposition de tapis d'Orient, M. Masserey a reçu encore plus de 1000 nouveaux tapis, de dimensions courantes ou spéciales (tapis carrés et grands formats), des tapis très fins, des tapis anciens et des tapis d'usage traditionnel.

Les tapis fins proviennent de Perse et de Turquie. En soie naturelle brodée de fils d'or, ils sont en général signés dans les bords.

Quant aux tapis anciens, ils proviennent de Russie, du Caucase. Leur valeur est réelle du fait qu'on ne les fabrique plus — les anciens Boukhara russes, par exemple, provenant d'ethnies aujourd'hui disparues.

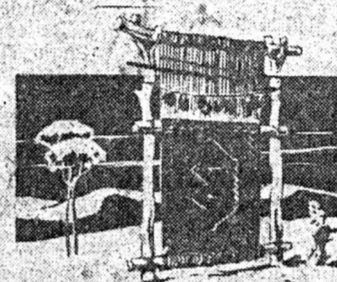
Les tapis d'usage traditionnel, eux, viennent de Perse — Bidjar, Heriz, Keshan, Bachtari, Schiraz, Kasghai.

Citons encore des tapis marocains, algériens, des berbères, des tapis chinois et des tapis noués en Inde.

Certificat d'authenticité

KHUM

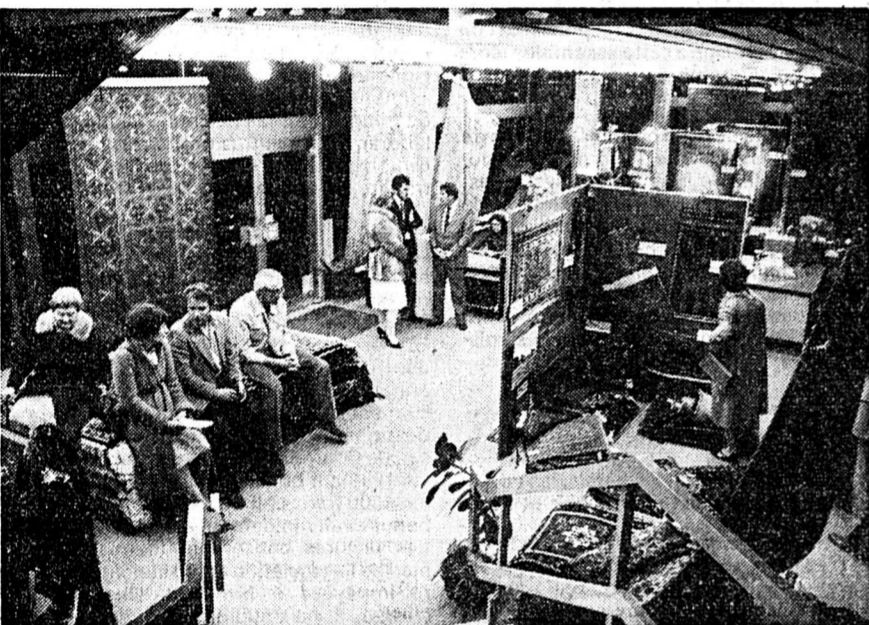
Nous confirmons que le tapis No 23756 grandeur 230 x 320 cm Provenance IRAN CENTRAL est un tapis véritablement noué main



Masserey
Tapis d'Orient
Portes Rouges 131-133
2000 Neuchâtel

Chaque tapis d'Orient véritable a droit à son certificat d'authenticité.

126325-99



Au royaume du tapis d'Orient.

(Avipress - P. Treuthardt)

Vous les sportifs
141864-10
Dans votre intérêt

N

envoyez davantage d'INDEPENDANTS au Grand Conseil!

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

responsable de dépôt

- homme disponible rapidement
- bonne connaissance de la langue allemande souhaitée
- situation stable et de responsabilités: Gestion de stock, réception puis expédition de commandes et facturation.

Ecrire à CSA
Compagnie Aérosol (Suisse) S.A.
p.a. Etude de M^{re} Pierre Amgwerd,
5, place de la Gare, 2502 Bienne.
141821-36

Restaurant Cercle National
Tél. 24 08 22
Cherche pour entrée immédiate

1 sommière-er
1 sommière-er
horaire fixe de 10-18 heures

Dame ou garçon de buffet
connaissant le métier
congé tous les dimanches et jours fériés.

Se présenter le matin ou dès 17 heures.
128351-36

Fiduciaire à Neuchâtel
engagerait, pour date à convenir,

comptable

ayant quelques années de pratique, si possible pratique fiduciaire.

Place intéressante pour candidat se préparant au diplôme fédéral de comptable.

Faire offres, avec curriculum vitae, photographie et certificats sous chiffres Li 632 au bureau du journal.
143761-36

RESTAURANT SALZHAUS TRATTORIA TOSCANA
Rue d'Aarberg 2, 2503 Bienne

Nous cherchons pour date à convenir

sommelier
ou
sommelière

Très bon salaire.

Prière de téléphoner au N° (032) 22 26 41.
Famille E. + K. Mola-Kaenel. 141736-36

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, un

MAÇON
qualifié et un
CARRELEUR
qualifié.

Travaux indépendants.
Bons salaires.
Participation sociale.

ED. LAPAIRE, cheminées, carrelages
2606 Corgémont. Tél. (032) 97 22 95.
141871-36

Entrepreneur du Val-de-Travers cherche, tout de suite,

MAÇON QUALIFIÉ

ayant de l'expérience.
Travail à l'année.

Adresser offres écrites à DC 647 au bureau du journal.
143820-36

Cherchons pour la fromagerie de Nods

aide-vendeuse
ou
apprentie vendeuse

Entrée le 1^{er} mai ou date à convenir. S'adresser à:

Fam. Schwab, fromagerie Moron, 2711 Le Fuet, tél. (032) 91 92 87.
141872-36

Restaurant Cercle National, Neuchâtel
Tél. 24 08 22

cherche

sommeliers/ères
service de jour.
Congé tous les dimanches et jours fériés.
Se présenter.
141552-36

Bureau d'architecture cherche

architecte ETS
et
dessinateur en bâtiment

Adresser offres écrites à CB 646 au bureau du journal.
141602-36

Importante Compagnie d'assurances toutes branches cherche, pour compléter son organisation externe,

UN COLLABORATEUR

Age idéal 28 à 40 ans.
Ayant si possible une formation commerciale.
Mise au courant à nos frais.
Salaire garanti et selon compétences.
Avantages sociaux.
Soutien constant dans une organisation dynamique et agréable.
Pas de porte à porte. Portefeuille à gérer. Discrétion.

Offres sous chiffres AP 575 au bureau du journal.
129940-36

FAVAG SA Neuchâtel

cherche pour son département R + D

un ingénieur EPF ou ETS
diplômé en électronique, pour le développement du hardware, de nouveaux produits dans les secteurs téléaffichage, d'appareils périphériques de télécommunications et saisie de données;

un ingénieur EPF ou ETS
diplômé en électronique, pour le développement de software pour projets basés sur micro et mini-ordinateurs.
Age idéal: 30 ans.
Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres ou de téléphoner (interne 347).

FAVAG S.A.
Monruz 34, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 41.
141804-36

FA-AL

Pour notre département mécanique montage de machines, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

MÉCANICIENS-MONTEURS

pour notre département mécanique fabrication

CONTRÔLEUR

Nous offrons: Emplois stables
Avantages sociaux modernes
Horaire variable

Adresser offres ou se présenter au bureau du personnel de FAEL S.A., Musinière 17, 2072 Saint-Blaise, tél. (038) 33 23 23.
141857-36

Etude de notaires, à Marin, cherche pour son service gérance et comptable

UNE SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Nous demandons: quelques années de pratique, esprit d'initiative.

Nous offrons: situation stable, semaine de 5 jours, ambiance agréable.

Date d'entrée: 1^{er} mai 1981 ou à convenir.

Faire offres manuscrites à Etude F. et B. Cartier, Charles-Perrier 3, 2074 Marin.
141802-36

Café-bar de la Poste vis-à-vis de la poste, cherche pour date à convenir

DAME DE BUFFET

2 horaires, bons gains; permis B ou C.
Tél. (038) 25 14 05.
141879-36

JM SPORTS
Fbg du Lac 31, Neuchâtel,
cherche pour entrée immédiate

VENDEUR

en articles de sport.
Pour renseignements:
Tél. 24 40 90 ou 25 35 85.
141669-36

HÔTEL AU VAL-DE-RUZ
cherche

un (e) aide de cuisine

pour seconder le patron.
Suisse ou étranger avec permis C.
Tél. (038) 53 36 36.
141880-36

COMMERCES

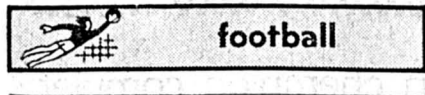
A louer au Val-de-Ruz
café-restaurant
affaire intéressante, faible reprise, pas sérieux s'abstenir.
Adresser offres écrites à EB 625 au bureau du journal.
143752-52

70 CENTIMES

C'est le prix d'une petite annonce qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)



football

Le point en championnat suisse de première ligue

Monthey, le maître incontesté du groupe 1

Cette fois, le préposé au calendrier de première ligue peut avoir le sourire: toutes les rencontres programmées ont eu lieu et même le plus souvent dans d'excellentes conditions.

Ce qui est confirmé dans le groupe 1 par le nombre de buts marqués. Après avoir fait trébucher Stade Lausanne et Orbe, Fétygn en se rendant chez le chef de file pensait bien lui mener la vie dure. Il ne fallut pas plus d'une vingtaine de minutes à Monthey pour démontrer à son visiteur qu'il est bien le maître incontesté du groupe. Pire même, les Broyards, qui pourtant ne ménagent pas leur peine, n'eurent même pas la satisfaction de sauver l'honneur tout en ayant concédé quatre buts. Mais en ce qui concerne l'efficacité, la palme n'appartient pas en ce dernier dimanche à Martigny qui a contraint le gardien de Concordia à plier six fois l'échine. Un succès qui vaut au vainqueur de se rapprocher à un point de la troisième place car Orbe, qui l'occupe, a dû abandonner un point à son hôte Malley. Si les attaquants urbigènes se révélè-

rent efficaces (trois buts), leurs camarades de la défense par contre ne se montrèrent pas dans leur meilleur jour. Mais en admettant qu'Orbe ait toujours des visées sur une place de finaliste, il se consolera d'avoir abandonné ce point en sachant que Stade Lausanne n'a pas pu faire mieux que lui lors de son déplacement à Leytron. En parlant d'efficacité, on relèvera également les quatre buts de Montreux contre Central et les trois de Renens face à Rarogne.

Un prétendant à une place de finaliste du groupe 2 a-t-il été éliminé dimanche? La question se pose au sujet d'aurore battu par Boncourt, ceci d'autant plus que la rencontre avait lieu dans la ville de l'avenir. Certes l'écart sur les meilleurs n'est que de quatre points, mais ceux-ci semblent bien décidés à poursuivre leur progression. Ce n'est pas Boudry qui nous contredira, lui qui a été battu Sur-la-Forêt, par Birsfelden. On constatera une fois de plus que les Neuchâtelois manquent singulièrement d'efficacité et le leitmotiv reste le même: il ne sert à rien

de dominer... Ce défaut est quelquefois aussi celui de Delémont mais face à Derendingen, cela ne porta pas à conséquence. Deux buts ont suffi aux Jura-siens pour se maintenir sur le même pied que le chef de file, avec un match en plus. On remarquera donc que ce week-end a été particulièrement heureux pour les équipes du nouveau canton. Tout comme pour Laufen d'ailleurs qui est revenu avec la totalité de l'enjeu de son déplacement à Soleure demeure toujours placé pour profiter de la moindre défaillance des «leaders». Pour l'instant, les protégés de Siegenthaler occupent la quatrième place mais il n'est pas exclu qu'ils gagnent bientôt un rang car Breitenbach semble quelque peu à court de souffle. On en veut pour preuve que le benjamin n'est pas parvenu à battre son visiteur Allschwil. A l'autre bout du classement, on notera le réveil des deux derniers. Tandis que Muttenz parvenait à battre Koeniz, Binningen gagnait le match à quatre points qui l'opposait à Superga. Certes les Chaux-de-Fonniers étaient privés de plusieurs

titulaires, mais il n'empêche que cette défaite pourrait être grave de conséquence car leur avance sur les deux équipes qui ferment la marche n'est plus que de trois points. Il s'agit d'en prendre rapidement conscience.

Il y a plusieurs manières de justifier sa place. Emmenbrucke, le chef de file, a dû quitter le terrain lucernois avec un passif de sept buts contre un seul en sa faveur. Par contre, Buochs qui partageait le premier se voit d'un seul coup relégué au quatrième à la suite de la défaite essuyée à Zoug, le vainqueur pour sa part venant s'intercaler en troisième position. Sursee devient le nouveau Dauphin à la suite du succès acquis contre Young Fellows, mais on constatera également qu'Ybich malgré le match nul concédé à Berthoud occupe le cinquième poste et qu'ayant joué trois matches de moins que la plupart des autres favoris, il peut fort bien encore les distancer. C'est dire que le pronostic en ce qui concerne les futurs finalistes n'est pas aisé comme on peut d'ailleurs se demander si l'on n'a peut-être pas condamné trop vite Lerchenfeld. Certes, les Oberlandais occupent toujours le dernier rang mais les deux points acquis dimanche contre Oberentfelden lui permettent de reprendre espoir.

Par contre, on ne prendra pas beaucoup de risques en affirmant qu'Alstatten, chef de file du groupe 4, participera aux finales de promotion. Tandis qu'il cumule les victoires, cette fois avec dépens de Morobbia, ses poursuivants lâchent du lest à tour de rôle. C'est le troisième, Schaffhouse, qui a dû abandonner un point à Ruti ce qui fait la joie de Locarno, deuxième, et qui ayant gagné contre Gosau conserve bien entendu sa place mais avec une avance de trois longueurs. Mais ce sont là les deux seuls points acquis par les équipes d'outre-Gothard car Morbio a également perdu. Il serait temps qu'on sonne le réveil chez les Tessinois car, outre ruti, Staefa ayant également comptabilisé un point à Uzwil, la situation devient alarmante aussi bien pour Morobbia que pour Morbio. Y. I.

LA RONDINELLA-PORT 2-2 (1-0)

Marqueurs: Hofmann 29^{me}; Schori 69^{me}; Siegenthaler 72^{me}; Hofmann 81^{me}. La Rondinella: Wenger; Buchs; Soares, Magalhães, Valentini; G. Hurni (Keusch), Girolami, Fiiden; Hofmann, Richard, (Morelli), Paoli.

Face à la lanterne rouge, les Neuvevillois n'ont guère brillé. En 2^{me} mi-temps, les visiteurs accomplirent de louables efforts pour égaliser. Logiquement ils parvinrent à leurs fins. Sur leur lancée, ils réussirent même à renverser la vapeur. Port a cru un instant fêter enfin ce premier succès tant attendu de la saison. Il n'en a rien été puisque Hofmann établit, en fin de partie, la parité du résultat.

DELÉMONT II-LONGEAU 0-2 (0-0)

Marqueurs: Bollinger 80^{me}; Rawlyer (pénalty) 90^{me}. Delémont: Bonini; Bron; Heimberg, Kohler, Frelechox; Froideveaux, Vuillaume, Nigro (Cattin); De Pasquale, Laager, Claude. Les Delémontais ont nettement dominé le débat au cours des 45 minutes initiales. Le gardien visiteur fut souvent sollicité. Il s'en tira toujours à son avantage. Il réussit même l'exploit de repousser un pénalty botté trop faiblement par Vuillaume!

Même schéma après le thé. Les locaux se créèrent les occasions les plus nettes. Mais toutefois ils ne trompèrent la vigilance de l'excellent portier adverse. On s'acheminait vers un résultat nul quand Bollinger décocha la flèche empoisonnée. Un pénalty permit encore aux Bernois d'aggraver le «score» durant l'ultime minute de jeu. LIET

II^e ligue jurassienne: Porrentruy vise haut

PORRENTUAY-COURTEMAÏCHE 5-0 (2-0)

Marqueurs: Saunier, 20^{me}; Fresard 42^{me}; Fresard 73^{me}; G. Marchand 74^{me} et 79^{me}. Porrentruy: Demuth; C. Cortat, Frutiger, Roos, Bazdim; Saunier, Volpato, Babey; G. Marchand, Fresard, P. Marchand.

Courtemaîche: Gigon; M. Theurillat, Moser, D. Rerat, Parietti (Choulat); Faivre, Pedretti, Caversazio; Saner, A. Euvray, Th. Rerat.

MOUTIER-LYSS 2-0 (2-0)

Marqueurs: Rouèche 31^{me}; Mérialat 44^{me}. Moutier: Nyffeler; Staempfli, J-M Mérialat,

Championnat de Suisse de Ligue C: NE Xamax battu en un quart d'heure

NEUCHÂTEL-XAMAX - YOUNG BOYS 1-2 (0-0)

MARQUEURS: Sprunger 50^{me}, 59^{me}; Lehnherr 63^{me}.

NEUCHÂTEL XAMAX: Amez-Droz; Andreanelli, Mundwiler, Meyer, Fuerst; de Coulon, Facchinetti C., Gianfreda, Rossy, Garcin, Lehnherr. Entraîneur: Naegeli.

YOUNG BOYS: Siegenthaler; Hofer, Stucki, Schmidlin, Reubi; Schmid, Lüdi, Sprunger; Zwahlen, Zbinden, Jacobacci. Entraîneur: Fattler.

ARBITRE: M. Barbezat (Neuchâtel).

NOTES: match joué samedi après-midi sur le terrain du Chanet en bon état, quoique un peu bosselé. Temps beau et chaud. Par rapport au match précédent, Neuchâtel Xamax joue sans Grossmann (avec l'équipe fanion) mais avec Mundwiler, qui reprend la compétition après une longue absence, et de Coulon, rétabli. Les Bernois alignent Zwahlen et Lüdi. Coups de coin: 6-6 (2-3).

LA RONDINELLA-PORT 2-2 (1-0)

Marqueurs: Hofmann 29^{me}; Schori 69^{me}; Siegenthaler 72^{me}; Hofmann 81^{me}. La Rondinella: Wenger; Buchs; Soares, Magalhães, Valentini; G. Hurni (Keusch), Girolami, Fiiden; Hofmann, Richard, (Morelli), Paoli.

Face à la lanterne rouge, les Neuvevillois n'ont guère brillé. En 2^{me} mi-temps, les visiteurs accomplirent de louables efforts pour égaliser. Logiquement ils parvinrent à leurs fins. Sur leur lancée, ils réussirent même à renverser la vapeur. Port a cru un instant fêter enfin ce premier succès tant attendu de la saison. Il n'en a rien été puisque Hofmann établit, en fin de partie, la parité du résultat.

DELÉMONT II-LONGEAU 0-2 (0-0)

Marqueurs: Bollinger 80^{me}; Rawlyer (pénalty) 90^{me}. Delémont: Bonini; Bron; Heimberg, Kohler, Frelechox; Froideveaux, Vuillaume, Nigro (Cattin); De Pasquale, Laager, Claude. Les Delémontais ont nettement dominé le débat au cours des 45 minutes initiales. Le gardien visiteur fut souvent sollicité. Il s'en tira toujours à son avantage. Il réussit même l'exploit de repousser un pénalty botté trop faiblement par Vuillaume!

Même schéma après le thé. Les locaux se créèrent les occasions les plus nettes. Mais toutefois ils ne trompèrent la vigilance de l'excellent portier adverse. On s'acheminait vers un résultat nul quand Bollinger décocha la flèche empoisonnée. Un pénalty permit encore aux Bernois d'aggraver le «score» durant l'ultime minute de jeu. LIET

Résultats: Grasshopper - Servette 1-1; Chénos - Zurich 0-2; Neuchâtel Xamax - Young Boys 1-2; Lucerne - Bâle 2-2.

hockey sur glace

Le rideau est tombé sur les championnats du monde B

Les «Canadiens» d'Italie promus dans le groupe A

Ils se prénomment Grant, Wayne, Cary, Patrick, John, Tom ou Dave. Ils sont hockeyeurs de profession... et Italiens par nécessité. En dix jours, à Orsisei, ils ont permis à l'Italie de gagner sa place dans le groupe A du championnat du monde. Ces mercenaires de la crosse n'ont jamais autant ri... Jim ou Richard, Bert ou Steve, ne parlent pas en effet un traitre mot de la langue du pays qu'ils sont censés représenter. Quand, sur la glace, il faut parler avec les arbitres, c'est le capitaine Adolf Insam, originaire pour sa part du Sud-Tyrol, qui vient faire l'interprète.

Grâce à ses «oriundi», recrutés pour la plupart au hasard des déceptions enregis-

trées au Canada ou aux Etats-Unis, la Fédération a mis tous les atouts dans son jeu, même si cette politique est discutable. Ainsi, l'année prochaine, Jim Corsi ou Dave Tomassoni se trouveront-ils confrontés à des compatriotes qui n'ont pas ou plus voulu d'eux. Wayne Bianchin est l'un d'entre eux. Il a joué six ans à Pittsburgh, en «NHL», puis un an à Edmonton, dans l'Alberta, avant de se retrouver à Asiago, une petite ville de Vénétie. J'étais fatigué de la «League» et je voulais voir l'Europe, comme tous les autres «Canadiens» de l'équipe. Je suis résident en Italie et j'ai mon passeport italien, précise-t-il avec un grand sourire. Bianchin est l'un de ces «mercenaires»

à qui l'Italie a offert une belle revanche. Jouer dans le groupe A du championnat du monde, c'est le rêve de tout joueur, dit-il. Je dois avouer que personne dans notre équipe ne s'y attendait. Nous étions seulement venus pour assurer notre maintien dans le groupe B. Nous avons pris chaque partie comme elle venait, sans jamais penser à la suivante. La différence avec les autres équipes qui ont pris part à ce tournoi, c'est que nous sommes des professionnels, que nous en avons la mentalité, que nous nous comportons comme tels dans la vie comme sur la glace, ajoute Wayne Bianchin.

Le style de jeu de la «squadra» est également typiquement canadien, caracté-

risé par un marquage très étroit et une «virilité» frisant la brutalité. Mais je ne pense pas que nous soyons méchants, dit encore Wayne Bianchin. Nos armes principales? Avoir des joueurs très proches les uns des autres sur le plan de la qualité, et surtout un cœur gros comme ça... ajoute le Canadien, aujourd'hui domicilié à Belleville dans l'Ontario, mais dont toute la famille paternelle vient de Bologne et Florence.

L'entraîneur Dave Chambers est pour sa part originaire de Toronto, la plus italienne des grandes villes du Canada. Il ne parle pas non plus la langue de Dante, mais défend ses joueurs avec véhémence. Au Canada, on les appelle «les Italiens», et ici, «les Canadiens». Allez comprendre... dit-il. Chambers avoue également avoir connu quelques problèmes avec les joueurs locaux au moment d'annoncer la sélection de l'équipe. Sur les vingt sélectionnés, appelés à évoluer régulièrement dans la formation, 14 sont «canadiens». Les autres ont peu joué, comme Adolf Insam, le capitaine, Erwin Kostner ou Michael Mair. Il n'en reste pas moins que ce procédé discutable n'est pas unique en Europe et que Chambers a eu au moins un atout important avec lui: la réussite.

Derniers résultats

Table with 2 columns: Country and Score. Rows include Norway vs Yugoslavia (6-2), Switzerland vs Romania (8-3), Poland vs RDA (7-3), Italy vs Japan (9-2), Romania vs Norway (7-3), etc.

Après la tragique disparition du Neuchâtelois

On commençait à parler de Michel Bétrix...

C'est vendredi soir que nous avons appris la tragique nouvelle. Personne n'osait le croire. Et pourtant... Michel Bétrix n'était plus. Alors qu'il descendait en direction de Gènes, où il devait prendre le bateau pour la Sardaigne afin de participer, à la fin de cette semaine, au ral-

lye Costa Smeralda, le tragique accident s'est produit. Depuis quelque temps, dans le milieu du sport automobile helvétique, on commençait à parler de Michel Bétrix. Il avait débuté, comme beaucoup, sur le siège de droite, celui du navigateur. Aux côtés de Michel Scemama, il avait ainsi goûté au sport automobile.

précieux points. Il se trouvait d'ailleurs classé au sixième rang du classement national...

EN PLEINE JEUNESSE

Il y a dix jours, au Critérium jurassien, il ne pensait vraiment pas au pire. Il était heureux de vivre, satisfait de participer à sa première expérience à l'étranger, au niveau du championnat d'Europe.

Mercredi soir encore, il nous a téléphoné. Il se réjouissait du voyage. De l'expérience.

Ce drame a jeté la consternation dans les milieux sportifs du canton et il est difficile d'imaginer, ces prochains mois, les rallyes du championnat de Suisse sans le petit sourire, presque timide, qui caractérisait Michel. Sans cette Lotus noire qui commençait d'inquiéter de plus en plus d'adversaires.

La vie, pourtant, va continuer... J.-C. SCHERTENLEIB

automobilisme

On commençait à parler de Michel Bétrix...

C'est vendredi soir que nous avons appris la tragique nouvelle. Personne n'osait le croire. Et pourtant... Michel Bétrix n'était plus. Alors qu'il descendait en direction de Gènes, où il devait prendre le bateau pour la Sardaigne afin de participer, à la fin de cette semaine, au ral-

lye Costa Smeralda, le tragique accident s'est produit. Depuis quelque temps, dans le milieu du sport automobile helvétique, on commençait à parler de Michel Bétrix. Il avait débuté, comme beaucoup, sur le siège de droite, celui du navigateur. Aux côtés de Michel Scemama, il avait ainsi goûté au sport automobile.

Logo of the Socialist Party (Parti socialiste) with text: P Chirac, Thatcher, Reagan, la droite dite «nationale» s'habille maintenant à l'étranger!



INTRANSIGEANT MAIS TOUJOURS CORRECT. - C'est le souvenir d'un vrai sportif que Francis Stauffer (à droite) laisse à tous les footballeurs. (ARC)

FRANCIS STAUFFER

Il n'avertit pas le destin. Il frappe au cœur de la vie. Cruellement et sans discernement. Il attise la colère, sème la révolte et arrache des larmes de souffrance.

Dans la nuit de dimanche à lundi, il est sorti de l'ombre et il a pris, pour toujours, Francis Stauffer.

Tu n'avais qu'à peine trente ans, mais tu aimais comme à vingt ans. Passionnément.

La vie, tu la croquais à pleines dents, mais avec la tranquille assurance de la bonté et de la modestie... Jouer avec toi, jouer contre toi n'était toujours qu'un jeu marqué au coin de la loyauté et de la sportivité. Après le match, qu'il était bon de te serrer la main. Celle d'un footballeur sincère.

Tu as défendu mille et une fois tes couleurs. Sans jamais tricher pour gagner. Gosse de Peseux, espoir du FC Comète, tu as grandi avec le maillot rouge et noir de Xamax. Défenseur intransigent mais jamais méchant ni brutal, tu as aussi prêté ton talent et prouvé ton courage avec d'autres formations: Kriens, Audax, Marin et, jusqu'à dimanche, Cortaillod.

La, sur le terrain de la Rive, ce soir et demain, pas un seul sportif, personne ne t'oubliera. Parce que tout le monde, et toujours, ne tarissait pas d'éloges pour toi.

Tu laisses un vide, Francis, qui sera impossible à combler. Il ne nous restera que les souvenirs. Mais que des beaux souvenirs.

Adieu l'ami.

Adieu l'ami.

Adieu l'ami.

Adieu l'ami.

Adieu l'ami.

Adieu l'ami.

Adieu l'ami.

Adieu l'ami.

Adieu l'ami.

Troisième ligue neuchâteloise

CHÂTELARD - TICINO 1-2

Buts: Rod; Chiantaretto et Meury. Châtelard: Quinche; Dubois, Buhler, Bracher, Gotti; Salvi, Schupbach, Fasnacht; Zimmermann, Tinembart, Rod. Entraîneur: Zerrier.

Ticino Le Locle: Moser; Bischof, Lesqueux, Pasquini, Alessandri; Todeschini, Dias Alvorez, Nobis; Meury, Chiantaretto, Galli (Terpino). Entraîneur: Meury.

Arbitre: M. Pranchini, de Saint-Imier.

Ticino ne s'est pas fait des amis par Bevaix. Sur le terrain des Murdines, l'équipe locale a en effet multiplié les fautes, cela sous l'œil «bienveillant» d'un arbitre qui a manqué de rigueur. En outre, à la 88^{me} minute, l'homme noir a ignoré un «hands-pénalty» de Todeschini. Les visiteurs ont donc remporté une victoire peu probante, en définitive. Quant aux gars de Châtelard, ils devront se battre avec plus de vigueur, dorénavant, s'ils veulent conserver leur place en 3^{me} ligue. A.

AUVERNIER - LE LOCLE II 2-2

Buts: Guignier et Reber; Nicolet et Holzer. Auvonnier: Roux; Berger, Sydler, Bodenmann, Monnier; Rossier, Joly, Aelicher; Guignier, Décosterd, Reber. Entraîneur: Décosterd.

Le Locle II: Martin; Lopez, Fillistori, Schaltenberg, Migiorini; Schmalz, Trotta, di Marzo, Nicolet, Holzer, Pan Patino. Entraîneur: Fonti.

Arbitre: M. Meier, du Landeron, très bon.

S'il y avait un match à ne pas perdre pour Auvonnier, c'était bien celui-ci. Les gars du bord du lac sont partis en force, ouvrant même la marque à la 2^{me} minute déjà. Par la suite, le jeu s'est stabilisé, puis Le Locle s'est fait plus pressant, obtenant toutefois l'égalisation d'une manière chancelante. Après le renversement de la situation par Holzer, les «Perchettes» se sont ressaisies, arrachant finalement le partage de l'enjeu à un quart d'heure de la fin. Les joueurs ont souffert de la chaleur dans ce match qui a débuté à 9 h 45... E.

HELVETIA - SONVILIER 3-2 (1-1)

Helvétia: Lopez, Longhi, Brugger (Miaz C.), Roulet, Eigenherr D., Eigenherr B., Chuard, Miaz A., Chatagny, Muster, Collaud.

Sonvilier: Mast, Maurer, Mueller, Marchand, Casanova, Tèche, Galli, Courvoisier, Vauthier, Bachmann, Debortoli.

Buts: Pour Helvétia: Muster, Chatagny, Collaud... pour Sonvilier: Galli, Bachmann.

FLEURIER - BOUDRY 3-2 (0-1)

Buts: Offredi, Etter, Cappellari pour Fleurier; Borel et Wehrli pour Boudry.

Fleurier: Trifoni; Camozzi, Offredi, Daina, Jean-Louis; Cappellari, Chédel (Courvoisier).

Hockey neuchâtelois

En raison de l'abondance de matière l'article «Sponsor II» est renvoyé à demain mercredi.

Ecriture en vente au bureau du journal

Navarro; Magnin, Haemmerli, Etter.

Boudry: Blaser; Moser, Rodolf, Boehm, Buschini; Beausier, Margueron, Ramelet; Walsler, Borel, Wehrli (Courjaud).

Arbitre: M. Guder (Neuchâtel).

Face à un adversaire décidé et bien organisé, Fleurier a mis du temps à trouver la faille et à concrétiser sa domination territoriale.

Quelques modifications du système tactique rendaient possible le retour de l'équipe locale qui aurait pu, à plusieurs occasions, augmenter sa marge de sécurité. Boudry se reprenait en fin de match, trop tard toutefois pour espérer combler son retard.

Pour une reprise et en tenant compte de la chaleur éprouvante, la qualité du jeu a été notée.

R. C.

XAMAX II - LE PARC I 0-2 (0-0)

Buts: Renevey; Steudler.

Neuchâtel Xamax II: Stuber; Solioz, Rusconi, Magne, Verdon; Fürst, Egli, Cornu (Loew), Fatton (Manini), Rüfenacht, Grivel. Entraîneur: Castioni.

Le Parc: Villard; Thiébaud, Simon, Cortinovy, Arnoux; Bringolf, Stampfli, Steudler; Meyer, Boillat (Renevey), Landry, Matthey.

Arbitre: M. J.-P. Challandes, de St-Aubin.

Le match fut équilibré en première mi-temps et le résultat vierge à la pause est logique. Coup de théâtre dès le début de la seconde période: sur une grosse erreur de la défense «rouge et noir», Le Parc pouvait ouvrir la marque. Dès cet instant, les Xamaxiens se désinhibaient et encaissaient même un deuxième but sur une nouvelle erreur de la défense. A partir de ce moment, Le Parc se replia devant un Villard intraitable et malgré quelques situations scabreuses devant le but des «Parciens», le résultat ne bougea plus.

En définitive, bonne affaire pour les gars du Haut qui valurent surtout par leur organisation défensive, face à des Xamaxiens timorés et empruntés dans les seize mètres adverses.

ENRICO

Michel Decastel au FC Servette

Après celui du jeune international du FC Sion Alain Geiger, le FC Servette annonce l'engagement de Michel Decastel. Né le 22 octobre 1955, plusieurs fois international junior et «espoir», le Neuchâtelois termine actuellement sa deuxième saison au Racing-club de Strasbourg.

Formé au Neuchâtel Xamax, il avait rejoint Gilbert Gress en Alsace au départ de la saison 1979/80 lorsque Strasbourg venait de conquérir le titre de champion de France. Decastel devait d'ailleurs s'illustrer dans les matches de la Coupe des champions européens, marquant en particulier un but décisif contre Dukla Prague en huitième de finale.

Capable d'évoluer à tous les postes de la ligne médiane et aussi à celui d'ailier, la nouvelle acquisition servettienne a joué une rencontre avec la sélection nationale, soit le 13 avril 1977 à Bâle, Suisse A - Italie B (0-0).

Michel Decastel a signé un contrat de cinq ans. Il aurait souhaité que cet accord soit provisoirement entouré d'une certaine discrétion. Strasbourg, en effet, joue une carte importante en Coupe de France. Seule une indiscretion calculée du président servettien a ébruité l'affaire.

Logo of Neuchâtel Xamax Zurich with text: Stade de la Maladière Samedi 4 avril à 18 h 15 Championnat de LNA NEUCHÂTEL XAMAX ZURICH Location d'avance: Müller Sport - Delley Sport Stade de la Maladière 141641-80

curling

Championnat du monde à London (Can)

LE TITRE À LA SUISSE!

Un commerçant et trois étudiants de Lausanne ont donné à la Suisse son deuxième titre mondial en curling. **Franz Tanner (53 ans), Patrick Lörtscher (21), Jurg Hornisberger (22) et Jurg Tanner (26), du Curling-club Lausanne-Riviera, ont pris la succession du Canada au palmarès mondial en battant, dimanche, les Etats-Unis par 2-1, devant 5686 spectateurs, à London, dans l'Ontario (Canada).**

C'est en pratiquant un véritable «catenaccio» que les champions de Suisse ont gagné cette finale, qui a duré 2 h 40. Après un premier «end» blanc, ils marquèrent leur première pierre dans le deuxième «end». Ils doublèrent leur avantage au 4^{ème} «end». Les Etats-Unis, emmenés par Bud Somerville (44 ans), lequel avait été champion du monde en 1965 déjà, durent se contenter de revenir à 2-1 au terme du cinquième «end».

Dans le «robin-round», les Suisses avaient été assez malchanceux contre ce même adversaire, qui les avait bat-

tus par 6-5. Leur revanche sur les Américains ne souffre guère la discussion. A l'exception peut-être de Lörtscher, les nouveaux champions du monde furent, individuellement, supérieurs à leurs adversaires directs.

Le premier titre mondial de la Suisse avait été obtenu, en 1975, à Perth, par

Qui sont-ils?

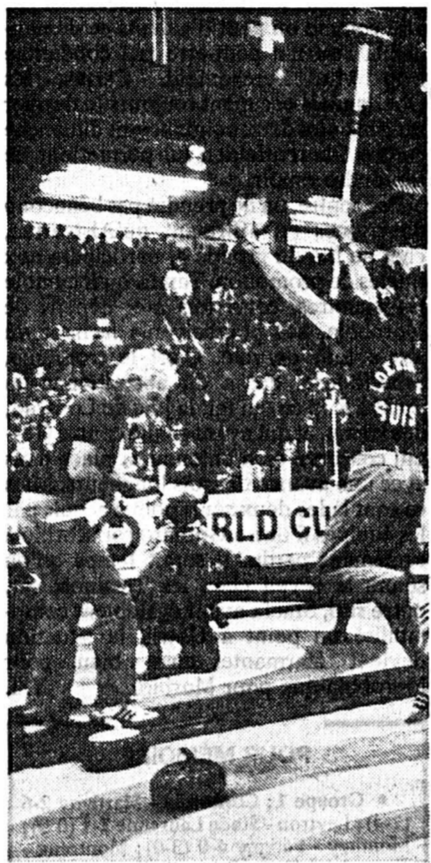
Franz Tanner (53), commerçant; Patrick Lörtscher (21), étudiant; Jurg Hornisberger (22), étudiant; Jurg Tanner, skip (26), étudiant.

Palmarès: champions suisses juniors et 5^{èmes} du champ. du monde juniors avec Jean-Pierre Morissetti à la place de Tanner senior; 3^{èmes} du championnat suisse 1979; champions suisses 1980 et 3^{èmes} du championnat du monde; champions suisses 1981 et champions du monde. Champions d'Europe en 1978.

Zurich-Crystal qui, avec Uli Mulli, Rolf Gautschi, Roland Schneider et Otto Danielli, avait déjà battu le Canada en demi-finale et les Etats-Unis en finale. Avec deux titres mondiaux et une deuxième place (Dubendorf en 1979), la Suisse s'est ainsi hissée à la quatrième place du «classement général» des championnats du monde derrière le Canada (13 titres mondiaux), les Etats-Unis et la Suède.

CLASSEMENT FINAL

1. Suisse (Franz Tanner, Patrick Lörtscher, Jurg Hornisberger, Jurg Tanner); 2. Etats-Unis (Bob Buchanan, Bob Christman, Bud Somerville, Bob Nichols); 3. Canada (Rod Kammerlock, Jim Spencer, Mark Olson, Kerry Burt-nyk); 4. Norvège; 5. Suède; 6. Ecosse; 7. Italie; 8. Danemark; 9. RFA; 10. France.



C'EST BON! — Jurg Tanner vient de jouer la pierre de la victoire. Son père, à gauche, et Lörtscher constatent le fait avec la joie qu'on devine! (Téléphoto AP)

ski

Stenmark battu par un champion complet

Phil Mahre digne vainqueur de la Coupe du monde 80/81

Vainqueur de la grande Coupe du monde de ski alpin: l'Américain Phil Mahre. Il est parvenu à dépasser Ingemar Stenmark dans la dernière partie de la dernière manche de la dernière course de la saison!

Au moment de s'engager dans cette course, Stenmark n'avait plus la possibilité de donner un coup de pouce à son propre destin. Il y a longtemps qu'il avait atteint le maximum en slalom géant. Il pouvait, tout au plus, regretter les cinq points qui lui manquaient en slalom spécial puisque, avec quatre victoires et une deuxième place, il n'avait pas fait le plein. Le règlement lui accordait une victoire de plus. Il n'a pas réussi à l'obtenir.

ALLIÉS ÉVENTUELS

Il devait donc compter avec des alliés éventuels, c'est-à-dire avec tous ceux qui s'élevaient assez haut pour battre Phil Mahre et l'empêcher de se classer parmi les quatre premiers. Il n'en a trouvé qu'un seul, Alexandre Chirov, ce Soviétique qui s'est mis en tête d'apprendre aux ressortissants des pays alpins comment on skie.

Par sa performance, Phil Mahre a même enlevé à Stenmark le regret de n'avoir pas gagné ce cinquième slalom spécial grâce auquel il aurait totalisé 265 points, 125 en géant (maximum), 125 (maximum) au lieu de 120 en spécial: 15 au combiné pour sa descente historique de la Streif de Kitzbuhel. Phil Mahre, lui, a récolté 266 points.

Au demeurant, cette défaite ne ternit en rien la gloire de Stenmark: une coupe du monde de plus ou de moins dans sa fabuleuse collection, c'est un détail sans importance. S'il avait voulu, il lui aurait été facile de se mettre en sécurité en participant à quelques combines qui, cette saison, étaient à coup sûr payantes. Il lui suffisait d'arriver en bas, comme on dit! Mais après Kitzbuhel, il n'a plus été d'accord de se prêter à ce jeu qui lui paraissait absurde.

Ce qui intéresse Stenmark, c'est de gagner des courses, pas des points bon marché.

UN TRIOMPHE MÉRITÉ

Mais le règlement de la Coupe du monde étant ce qu'il est, le triomphe final de Phil Mahre est logique, propre, mérité. Parce que Phil Mahre est, avec Andreas Wenzel qui a connu beaucoup de difficultés cette saison, le seul survivant de la race des skieurs complets. Des skieurs qui, non seulement se soumettent aux rigueurs de la descente pour toucher les bonifications du combiné — 75 points pour lui dans le présent exercice — mais qui accomplissent des performances à la mesure des spécialistes.

Cette saison, Phil Mahre a marqué dix points en descente: 18^{ème} à Val Gardena I; 13^{ème} à Garmisch; 8^{ème} à Kitzbuhel. On se souvient de Kitzbuhel, la descente la plus meurtrière de la saison. Celle qui a envoyé dans les décors la plupart des slalomeurs un peu audacieux.

A Garmisch — la chute de Ken Read a prouvé que ce n'était pas une descente facile — il a battu Murray, Klammer, Meli, Vesti, Josi, Cathomen, Walcher... A Kitzbuhel: Grissmann, Walcher, Ziganov (le vainqueur d'Aspen), Klammer, Cathomen, Burgler (le vainqueur du Lauberhorn)!

A Val Gardena, il a perdu 2^{ème} 27 sur le vainqueur (Muller); à Garmisch: 2^{ème} 86 (Podborski); à Kitzbuhel: 2^{ème} 93 (Podborski).

Pour un skieur qui gagne des slaloms géants et des slaloms spéciaux et qui possède la médaille d'argent du slalom olympique de Lake Placid, ce sont des résultats que beaucoup de spécialistes de la descente accepteraient avec grande satisfaction.

Voilà ce qui fait le mérite de Phil Mahre, digne vainqueur de la Coupe du monde 80/81.

Guy CURDY

natation

Championnats d'hiver

Le Biennois Dagon en vedette

Neuf records nationaux ont été établis à Winterthur, à l'occasion des championnats suisses d'hiver. Des quatre records individuels, le plus significatif est sans conteste celui du Biennois Etienne Dagon, sur 200 m brasse. En 2'26"14, il a réussi très nettement la limite de qualification pour les championnats d'Europe. Il est le seul dans ce cas, mais deux autres possibilités seront offertes aux nageurs et nageuses helvétiques d'obtenir les «chronos» demandés.

Le premier record avait été battu vendredi par Roger Birrer, en 2'12"84 sur 200 m 4 nages (0"12 de mieux que Markus Peter, absent pour cause de blessure). Dagon améliorera samedi, outre le record du 200 m brasse, celui du 100 m en 1'07"82, contre 1'07"91 au Tessinois Roberto Neiger. Peter Muller réalisa le 4^{ème} record en nageant le 400 m 4 nages en 4'45"92, améliorant le temps de Gerry Waldmann de 0"41. Enfin, les relais en papillon masculin et féminin et les relais en brasse masculin donneront lieu à de nouveaux records nationaux de moindre signification.

QUATRE NOUVEAUX

La finale du 100 m papillon a été de très bonne valeur, avec trois nageurs en moins de 58", temps qui n'a encore jamais été obtenu aux championnats suisses d'été.

Nicole Schrepfer et Carole Brook, toutes deux de Winterthur et toutes deux couronnées à deux reprises, se sont particulièrement mises en évidence. Quatre nouveaux champions ont été fêtés, dont Roger Birrer à deux reprises. Le Neuchâtelois Stefan Volery, loin de sa meilleure condition, a été le seul nageur présent à ne pas conserver son titre. Nicole Schrepfer (200 m libre) et Susanne Reber l'ont imité chez les dames.

QUATORZE TITRÉS

Quatorze concurrents et concurrentes se sont partagé les 24 titres individuels.

olympisme

Le coût des Jeux pour la Suisse

La participation suisse aux Jeux olympiques de Lake Placid et de Moscou, en 1980, n'a pas, et de loin, exigé les dépenses budgétaires (1,47 millions): elle a coûté 1,055 million, soit moins qu'en 1972, pour les Jeux de Sapporo et de Munich (1,079 mo). Dans le cas de Lake Placid, le nombre très réduit d'athlètes participants par rapport aux prévisions explique l'économie. En ce qui concerne Moscou, les dépenses ont également été moindres que prévu, malgré une participation correspondante à ce qui était envisagé.

Les dépenses proviennent, pour une bonne part, des transports (179.000 francs pour Lake Placid, 158.000 pour Moscou). Le coût du séjour s'est monté à 53.000 francs à Moscou, et à 144.000 francs à Lake Placid, du fait de la location des logements. Enfin, les préparatifs ont coûté 169.000 francs, les indemnités journalières 120.000 francs et les vêtements 140.000 francs.

boxe

Championnat du monde

Leonard conserve son titre

L'Américain «Sugar» Ray Leonard a conservé son titre de champion du monde des poids welters (WBC) en battant, à Syracuse, son compatriote Larry Bonds par arrêt de l'arbitre au 10^{ème} round. En fait, Leonard aurait sans doute pu abréger ce combat avant que l'arbitre, Arthur Mercante, ne le décide, 2'22 avant la fin de la dixième reprise.

Le champion du monde, très à l'aise, expédia son adversaire au tapis aux quatrième et dixième rounds. Il a presque livré un match d'entraînement. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que Larry Bonds ait été choisi comme «challenger» parce qu'il est gaucher, comme le futur adversaire de Leonard, l'Ougandais Ayub Kalule, champion du monde des super-welters

(le combat aura lieu le 25 juin à Houston).

Leonard, dont c'était le premier combat depuis qu'il avait reconquis son titre, le 25 novembre dernier à la Nouvelle-Orléans, face au Panaméen Roberto Duran, ne craignait manifestement pas l'éboueur de Denver, qui n'était plus remonté sur un ring depuis le 19 avril 1980. La garde basse, confiant en sa vitesse d'exécution, il avançait continuellement sur un adversaire dépassé par les événements. Leonard avait dix points d'avance pour deux juges et huit pour la troisième quand l'arbitre confirma, en arrêtant le combat, qu'il venait de remporter sa 29^{ème} victoire en 30 combats. Larry Bonds a subi pour sa part sa quatrième défaite (pour 29 victoires).

rugby

Courte défaite des Neuchâtelois

RC MONTHEY — NEUCHÂTEL SPORTS: 10-8 (4-4)

NEUCHÂTEL-SPORTS: Jacot, Pantillon, Flury; Dagon, Decrauzat; Suter, Lambert, Henry; Vuilliomonet (m) Pestoni (o) De Montmollin, Giovanni, Haller, Charmelot; Gyger.

NOTES: Terrain des Ilettes. Pelouse en parfait état. Temps ensoleillé. A la pause, Maurin prend la place de Flury.

ARBITRE: M. Radoszicki. Neuchâtel-Sports s'est déplacé à Monthey sans son demi de mêlée habituel, Stephen Johnson, blessé durant la semaine face aux Sud-African Airways. Cela désorienta considérablement le «quinze» neuchâtelois. En effet, c'est Vuilliomonet qui prit sa place tant bien que mal. Ajoutons à cela que l'ouverture titulaire, Kaegi, était également absent, ce qui posa des problèmes aux lignes arrières.

C'est Charmelot, qui ouvrit la marque, servi par Henry, sur une pénalité à 5 mètres de l'«en-but». Monthey répondit exactement de la même manière quelques minutes plus tard. Comme ces essais ne furent pas transformés, c'est sur le résultat de 4-4 que l'arbitre très moyen, siffla la pause.

MALADRESSE

En seconde période, les Valaisans interceptèrent une balle d'attaque neuchâteloise et s'en allèrent marquer entre les deux poteaux (10-4). A la 70^{ème}, Haller, sur une attaque des plus classiques, ramena la marque à 10-8. Tous les espoirs étaient permis. Hélas, la maladresse et l'indiscipline des visiteurs réduisirent à néant leurs efforts pour renverser la vapeur.

A noter qu'un bon botteur aurait permis à Neuchâtel de vaincre, vu les nombreuses pénalités sifflées à son avantage. D. H.

sports-télégrammes

MOTOCROSS. — Les Italiens ont remporté les deux premières manches du championnat du monde des 125 cmc, à Lovolo.

Ils n'ont pas triché

Le chef des arbitres des championnats du monde Ray Turnbull, a démenti avoir affirmé que les Suisses avaient triché lors de la rencontre Canada-Suisse. Les journalistes de «Globe and Mail», qui s'étaient fait l'écho de ces prétendues déclarations, ont été sommés de présenter leurs excuses.

basketball

ASSISES ANNUELLES DE LA FSBA

Une assemblée peu fréquentée

La Fédération suisse de basketball amateur a tenu récemment ses assises annuelles, à Fribourg. La présence des clubs était obligatoire. Et pourtant, 135 sur 280 manquaient! Ces absences dénotent le peu d'intérêt des représentants des clubs pour ces séances longues, ennuyeuses et qui sont souvent l'apanage des juristes.

La participation des équipes fanions aux différents championnats le jour même et le départ prématuré mais compréhensible des clubs tessinois n'ont rien arrangé. C'est dire que la dernière décision a été acceptée par les... 45 clubs restants!

Concernant la compétition féminine, une décision importante a été prise par 17 ou sur 28 (seuls les clubs intéressés pouvaient voter). Dès la saison prochaine, la LNA comportera 12 équipes et la LNB 24, réparties en deux groupes. Quant au choix de l'appartenance à un groupe plutôt qu'à un autre, cinq propositions ont été soumises. Celle de Lugano a retenu l'attention des participants: elle était basée sur une caisse de compensation; elle tenait compte de la situation de l'équipe et de ses frais de déplacement. Ainsi, aucune équipe n'était lésée (sinon, les Genevois payaient 225.— par joueur et par saison tandis que les Tessinois déboursaient 635 francs). Ces rencontres interrégionales permettront des échanges fructueux tant sur le plan humain que sportif. Le basketball en sortira enrichi.

La composition des groupes est la suivante:

a) Plainpalais, Servette, Meyrin, Chênes, Gd-Saconnex, Renens, Epalinges, Vevey, Sion, Wissigen, Abeille, Université Neuchâtel.

b) Kussnacht, Wetzikon, Zurich ABC, Zurich Nord, Zurich BC, Bâle, Fribourg, Lausanne Sport, Lugano, Sal Savosa, Bellinzona + 1 à désigner.

A l'heure actuelle, Lucerne, Lausanne et Versoix sont certaines de monter en LNA, tandis que Fribourg descendra en LNB.

Par contre, en 82, les deux dernières équipes de LNA rejoindront celles de LNB.

tir

Victoire soleuroise... dans le brouillard

Le Tir commémoratif du 1^{er} Mars

Tout alla bien jusque vers 10 heures, le dimanche matin, au moment où le brouillard envahit la ligne de tir jusqu'à midi. Malheureusement, quelque deux cents concurrents, dans l'impossibilité d'attendre le «retour» des cibles, ont dû déclarer forfait, sans qu'on aurait sans doute enregistré un nouveau record de participation.

Il n'en demeure pas moins que le 17^{ème} Tir commémoratif du 1^{er} Mars s'est terminé sur le succès le plus complet, compte tenu ou non des circonstances: on y a vu finalement en lice 175 groupes réunissant 951 tireurs (dont des individuels évidemment), ce qui n'est pas mal du tout. D'autre part, un concurrent sur trois a obtenu une distinction, remise à 33,22% des «partants». C'est assez dire la qualité des «combattants».

SOLEUROIS EN TÊTE

La lutte a été vive deux jours durant, mais surtout pour le peloton de tête. Les

Soleurois de Bettlach se sont, en fin de compte, distancés de leurs principaux adversaires avec le résultat exemplaire de 533 p., qu'ils doivent d'une part à leur «leader» Adrian Scheurer, d'autre part à leur homogénéité: 111 p. au premier, 105 encore aux deux derniers. Le voyage s'est révélé payant.

Derrière eux et sur leurs talons, les Mousquetaires de Neuchâtel et les Fribourgeois de Courgevaux, se marchent presque dans la barbe avec 528 et 527 points. Les Carabiniers de la Menthue (et de Bioley-Donneloye) ont été les derniers à franchir la limite des 520 p. Les chiffres s'échelonnent, par la

suite, dans l'ordre le plus parfait, ou peu s'en faut. Regrettons simplement qu'une douzaine et demie d'équipes n'aient pu monter en stalle avec un effectif complet. On s'en étonnera d'autant plus que les dispositions devaient être prises longtemps à l'avance.

TROIS POUR UN

Au niveau individuel, les «cartons» se suivent sans toujours se ressembler. N'empêche, trois concurrents ont terminé leur pensum avec 112 p. La palme est revenue à Albert Matile, de Cormondrèche. Le barrage lui a donné raison contre Max Gugelmann, son voisin de Peseux, et l'international Pierre-Alain Dufaux, ce qui constitue pour lui la meilleure des références. Le palmarès est le reste particulièrement éloquent et le président du comité d'organisation, M. Dominique Roethlisberger, en est le premier persuadé. Le voici:

L. N.

GROUPES. — 1. — Bettlach, Betulakon, 533; 2. — Mousquetaires, Neuchâtel, Chaumont I 528; 3. — Courgevaux, Les Oliviers, 527; 4. — Carabiniers de la Menthue, Bioley-Donneloye, Les Mousquets, 522; 5. — Grandvaux-Villette, Les Vignerons, 519; 6. — La Rochette, Montmollin, Vancouver, 517; 7. — La Patrie, Dombresson — Villiers, Les Bourdons, 512/108; 8. — Les Carabiniers Yverdon I, 512/106; 9. — La Broয়ারde, Payerne, Paternus, 510; 10. — Chézard — St-Martin, Les Matcheurs, 509; 11. — Sté de tir de la Ville, Fribourg, Zaehringen, 505; 12. — Police cantonale Neuchâtel II, 504/108; 13. — Le Landeron 300 m, Le Cep, 504/106; 14. — Planfayon, Blysprützer, 502; 15. — Police cantonale Neuchâtel I, 499/110.

INDIVIDUEL. — 112 points. — Matile Albert, Cormondrèche; Gugelmann Max, Peseux; Dufaux Pierre-Alain, Villars-s-Glâne. — 111 points. Stucki J., Neuchâtel; Gacond E., Rochefort; Burkhalter R., Courgevaux; Scheurer A., Granges. — 110 points. — Beytrison H., Evolène; Eltschinger L., Neuchâtel; Palmieri J., Courgevaux. — 109 points. — Triboulet A., Tschugg; Marro L., Planfayon; Sala P.-A., Colombier; Cattin M., Peseux; Mosset A., Cernier; Favre M., Cernier; Anderregg R., Biberist; Cretton J.-M., Charrat. — 108 points. — Feuz G., Dombresson; Palmieri R., Courgevaux; Niklès J.-P., Neuchâtel; Haudenschild C., Biberist; Krugel A., Travers; Schneider G., Neuchâtel; Huguenin G., Böle; Gerber F., Colombier; Feuz R., Dombresson; Monnier E., Villiers. — 107 points. — Faessler A., Hombrechtikon; Ruffi R., Granges; Recordon E., Oppens; Gleuser K., Courgevaux; Boschung P., Courgevaux; Bossy R., Colombier; Huber R., St-Sylvestre; Gagnaux J.-P., Bevaix; Wicht F., Moudon; Willi U., Yverdon; Jucker E., Cormondrèche; Veuer C., Chézard; Savary B., Payerne, etc.

volleyball

Championnat de Suisse

Dames. — Carouge — Wetzikon 3-2. Carouge est promu en ligue nationale «A». Wetzikon jouera un match d'appui contre Spada Academica Zurich pour la promotion.

L'ORDRE DE LA FINALE

• Mercredi 1^{er} avril: Nyon — Fribourg Olympic.
• Samedi 4 avril: Fribourg Olympic — Nyon.

Ligue A: vive les Romands!

Déjà qualifié pour la finale de la coupe de Suisse, Nyon basket participera à la finale du championnat suisse de ligue A à Bellinzona, les Vaudois ont non seulement préservé le mince avantage acquis à l'issue du match aller (87-80) mais ils se sont permis de triompher sur un «score» plus élevé, 95-86 (39-47).

Dans la deuxième demi-finale, Fribourg Olympic a réussi ce à quoi on ne croyait plus: battu de 16 points match aller, les Fribourgeois se sont imposés de 17 longueurs à la salle de Derrière-les-Remparts, boutant hors de la compétition les Tessinois de Viganello, champions suisses et détenteur de la coupe. Ainsi, la défaite des Tessinois en cette saison est complète: après avoir été éliminés de la coupe de

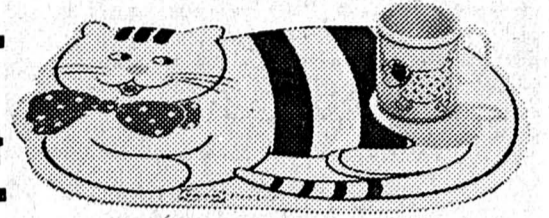
Suisse avant le stade des demi-finales, les formations d'outre-Gothard n'ont pas passé le cap de l'avant dernier tour du championnat, alors même qu'elles semblaient les mieux placées pour l'emporter après les rencontres de mercredi. La finale opposera donc Nyon à Fribourg Olympic, mercredi 1^{er} avril au collège du Rocher et samedi 4 avril à la salle de Derrière-les-Remparts.



10 Chambres à coucher d'enfant IKEA à gagner



et chaque participant reçoit un set de table pour enfant



Demandez les bulletins de participation dans votre magasin ou écrivez à DIMA SERVICE AG, Pampers, Hagenthalerstrasse 150, 4124 Schönenbuch.

*IKEA se trouve à Aubonne et à Spreitenbach.

Pampers

NOUVEAU

ECOLE DE SECRETARIAT HÔTELIERS

Une nouvelle voie de formation de la Société suisse des hôteliers.

Parce que nous avons une longue expérience en matière de formation et nous y excellerons, parce que nous sommes capables de faire une carrière commerciale dans l'hôtellerie grâce à la solide formation de base que nous leur aurons donnée sur le plan théorique et pratique... parce que l'autonomie leur sera donnée et nous allons ouvrir à Lausanne une **École de secrétariat hôtelier** en automne 1981.

Le corps enseignant composé de membres du service «formation professionnelle» de la SSHT, de professeurs et de professionnels de l'hôtellerie, prépare à sa tâche un **examen de fin d'études** qui sera sanctionné par un **diplôme de secrétaire hôtelière** dans un établissement notoire.

Le programme: agences de voyages, secrétariat, comptabilité, calcul, instruction civique, administration commerciale, allemand, anglais ou italien, économie géographique économique.

La formation dure 2 ans, elle est sanctionnée par un **diplôme de secrétaire hôtelière** dans un établissement notoire.

Le programme: agences de voyages, secrétariat, comptabilité, calcul, instruction civique, administration commerciale, allemand, anglais ou italien, économie géographique économique.

Coupon: Je désire recevoir votre documentation relative à l'École de secrétariat hôtelier.

Nom et prénom: _____
 Rue: _____
 NPA, localité: _____
 Année de naissance: _____
 Société suisse des hôteliers, Montbéliusstrasse 150, Case postale 2657, 3001 Berne

VESTONS

dès Fr. **118.-**

COMPLETS

dès Fr. **198.-**

VÊTEMENTS **Willwen** PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL

tissus center

18, rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL (2^{me} étage - ascenseur)

Très printaniers, choisissez, Mesdames, nos

JOLIS COTONS IMPRIMÉS, 110 cm style LIBERTY, coloris divers à Fr. 8.-/m

Et toujours renouvelé, notre grand choix de TISSUS DIVERS (cotons, polyester, etc.) dès Fr. 2.-/m

RESTAURANT DU CERCLE NATIONAL CHEZ JOSEPH

Place Pury - Neuchâtel
Tél. (038) 24 08 22

TOUS LES MIDIS NOS 3 MENUS VARIÉS

prix de l'assiette avec abonnement

Fr. 6.30 potage compris

Renseignements complets auprès de la direction

Lasagnes - Cannelloni - Ravioli - Saftimboccas

Notre fameuse entrecôte Joseph Scampis à l'indienne - Entrecôte au poivre - Spécialités régionales et de saison, etc.

Vins à prix imbattables 128086-10

Déménagements

SUISSE et ÉTRANGER

J. MEDOLAGO

Rosière 3 - NEUCHÂTEL

24 34 44

Fonds Immobilier Romand FIR

Rue du Maupas 2, Lausanne

Païement du coupon N° 52

Les porteurs de parts «Romande Immobilière» sont informés que le coupon semestriel N° 52 sera payable dès et y compris le 31 mars 1981 auprès des domiciles de souscription ci-dessous, ainsi qu'auprès de tous les établissements financiers et de GEP S.A., aux conditions suivantes:

- Répartition semestrielle Fr. 35.-
- 35% impôt anticipé Fr. 12.25
- Montant net par certificat d'une part Fr. 22.75

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé sur un montant de Fr. 35.-, soit Fr. 12.25 par certificat d'une part.

Païement du coupon N° 53

- Gain de capital, franc d'impôt anticipé payable également dès et y compris le 31 mars 1981. Fr. 5.-

DOMICILES OFFICIELS DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT DES COUPONS

Banque Cantonale Vaudoise	Lausanne
Banque Galland & Cie S.A.	Lausanne
Caisse d'Épargne et de Crédit	Lausanne
Crédit Foncier Vaudois	Lausanne
Hofstetter, Landolt & C ^{ie}	Lausanne
Banque Vaudoise de Crédit	Lausanne
Basler Kantonalbank	Basel
Banque de l'Etat du Canton du Tessin	Bellinzone
Caisse d'Épargne et de Prêts à Berne	Berne
Crédit Agricole et Industriel de la Broye	Estavayer-le-Lac
Banque de l'Etat de Fribourg	Fribourg
Chase Manhattan Bank (Suisse)	Genève
Caisse d'Épargne et de la République et Canton de Genève	Genève
First National Bank of Chicago	Genève
Kreditbank (Suisse) S.A.	Genève
Lombard, Odier & C ^{ie}	Genève
Banque de Langenthal	Langenthal
Basellandschaftliche Kantonalbank	Liestal
Basellandschaftliche Hypothekbank	Liestal
Banque Cantonale Lucernoise	Lucerne
Banque Cantonale Neuchâteloise	Neuchâtel
Banque de la Glâne et de la Gruyère	Romont
Crédit Saint-Gallois	Saint-Gall
Banque Cantonale du Valais	Sion
Société Privée de Banque et de Gérance	Zurich
Sparkasse der Stadt Zurich	Zurich
Société pour la Gestion de Placements GEP S.A.	Lausanne

Lausanne, le 31 mars 1981

La direction: Société pour la Gestion de Placements collectifs GEP S.A.

Les banques dépositaires: Banque Cantonale Vaudoise, Caisse d'Épargne et de Crédit

VÉHICULES A MOTEUR

A vendre très belle **Opel Rekord Caravan 1900** 1971, non expertisée. Tél. 46 21 44.

Occasion **Caravane Knaus** 5 places, complètement équipée. Prix intéressant. Tél. (038) 42 25 25.

Golf GLS Leader 1300 9/1980, 9500 km. Garantie totale. Tél. (039) 31 74 41

Particulier vend **Peugeot 104** 6 CV, 1978, expertisée, état neuf. Prix intéressant. Tél. (038) 33 61 69.

A vendre de particulier **Scirocco TS** 1976, 67 000 km, argent métallisé. Expertisée février 1981. Au plus offrant, dès 7500 fr. Tél. 25 97 38.

RENAULT R 4 TL modèle 1976. Expertisée. Garantie. **GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A. Boudevilliers.** (038) 36 15 15.

Cause double emploi, a vend **Opel Kadett** 1200 S, 1974, prête pour expertise, 1700 fr. avec accessoires. Tél. (038) 25 58 74.

PS

ALLONS DONC!

«Les entraves à la liberté du commerce ne profitent à personne», disent les libéraux/PPN!

Il s'agit là évidemment d'une phrase creuse. Car personne, hormis quelques gros possédants, ne regrette que l'Etat:

- préserve l'environnement face aux nuisances des usines;
- protège les consommateurs et les locataires contre les abus;
- garantit la qualité des montres suisses.

Les socialistes pensent que, si elle n'est pas contrôlée, la liberté du commerce ne profite plus qu'à quelques-uns.

Pour une société plus solidaire, votez socialiste!

Resp. N. Rousseau

PARTI SOCIALISTE

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

RENAULT MERCEDES-BENZ

OCCASIONS

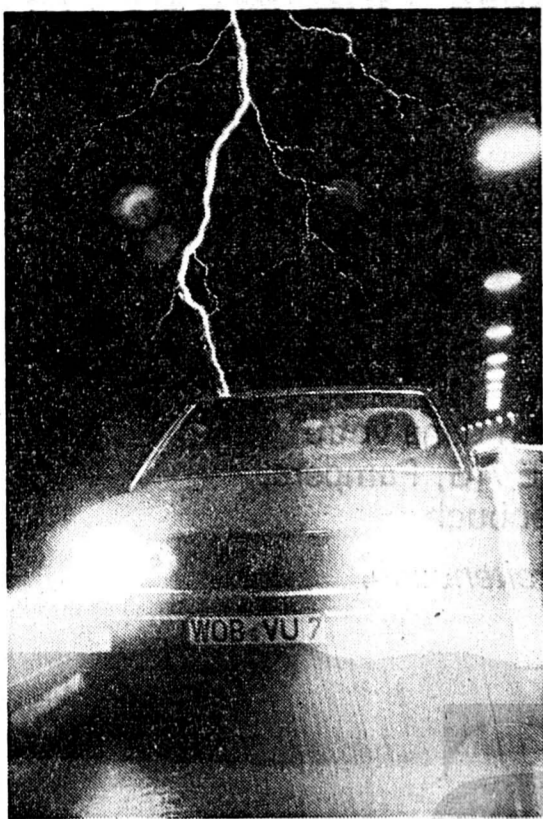
RENAULT 14 TS	1980
RENAULT 20 TS	1978 et 1979
RENAULT 30 TX	1979 et 1980
LANCIA BETA 2000	1977
LANCIA BETA 2000 coupé	1976
ROVER 3500	1977
OPEL COMMODORE AUTO.	1977
FORD GRANADA	1973
VW PASSAT LS	1976
PEUGEOT 604 AUTO.	1976

garage des falaises sa
94, ROUTE DES FALAISES TEL. 25 02 72 NEUCHÂTEL

SPECIAL AUTO SPECIAL AUTO SPECIAL AUTO

ESSAIS ET COMMENTAIRES: CL-HENRI MESSEILLER

LE COUP DE VOLANT



Depuis que les carrosseries sont métalliques, la crainte de l'orage, donc de la foudre, a passé au second plan, chacun étant informé que sa voiture constitue une «Cage de Faraday», à parois conductrices permettant d'isoler électriquement les corps placés en son intérieur...

Mais selon des études réalisées au Laboratoire de haute tension de Munich, certaines expériences ont démontré qu'un certain danger était toujours présent.

Bien que la plupart de ces expériences aient été réalisées avec des tensions de quelque 2 millions de volts pour une intensité de moins d'un ampère, il a été possible d'étudier les éclairs et leurs conséquences sous une forme miniaturisée.

En effet, si les éclairs naturels développent également des différences de potentiel de l'ordre de quelques millions de volts, leur intensité oscille entre 10.000 et 20.000 ampères... Les expériences faites furent donc réalistes puisque avec un «minimum» d'énergie électrique, il a été possible de déceler certains effets.

Ces essais ont été réalisés avec des carrosseries métalliques, avec d'autres variantes munies de toits en vinyle par exemple, avec des voitures sèches et des voitures mouillées, et surtout avec des pneus de pressions différentes, le tout se passant dans des atmosphères de températures et de degrés hydrostatiques variables.

Les résultats ont démontré que des pneus peuvent être détruits (brûlés) en une fraction de seconde. Ils ont démontré qu'un toit en vinyle pouvait se fendre, et ils ont en outre confirmé que l'appareillage électrique de la voiture de même que les parties électroniques de celle-ci sont vulnérables et que, lorsqu'il s'agit d'appareillages de sécurité, les conséquences peuvent être rapides...

D'autre part, même si la «Cage de Faraday» protège les occupants de la voiture des désagréments électriques — pourtant autant qu'ils soient bien isolés de la carrosserie — les effets de l'éblouissement et de la détonation peuvent entraîner certaines réactions désagréables de choc.

Les dangers de l'orage

De l'ensemble des expériences réalisées, il convient de retenir ces quelques règles pour éviter le danger:

- Par temps d'orage, il faut faire en sorte que le véhicule ne constitue pas un objet particulièrement exposé, qui pourrait fournir à l'éclair l'occasion de suivre le chemin le plus court. Au cours d'un orage, il faut donc éviter les routes traversant une zone plate ou franchissant une colline.
- Si l'on se trouve avec son véhicule au beau milieu d'un orage, il faudrait rejoindre un parking et attendre la fin, les portes fermées, pour éviter la réaction de choc provoquée par l'éblouissement ou par la détonation, sans parler du danger que représente un pneu endommagé sur une route mouillée.
- Si l'on ne veut pas interrompre le trajet, il incombe au moins de réduire la vitesse.
- Pour la durée de l'orage, il faut rentrer l'antenne, éteindre la radio et garder les fenêtres fermées.
- Les occupants devraient éviter de toucher les parties métalliques du véhicule.
- Quand un véhicule est frappé par un éclair, il convient de stopper immédiatement, et à la fin de l'orage, d'examiner le véhicule pour constater des dommages éventuels surtout en ce qui concerne les pneus et les installations électriques et électroniques.
- Les gens qui ne se trouvent pas dans des véhicules fermés en tôle d'acier — il s'agit surtout des deux roues, des voitures décapotables et celles munies de toits en vinyle — sont exposés aux dangers directs qu'implique un orage. Ils devraient trouver immédiatement un abri, par exemple la protection d'un bâtiment.



TOYOTA Cressida 2000: La Réserve du patron

Il y a quelques années encore, les voitures japonaises faisaient figure d'enfants pauvres vis-à-vis de nos marques européennes. Elles manquaient d'allure, de technique et de confort. Elles semblaient construites pour un peuple bien moins exigeant que le nôtre, et la silhouette de ces voitures ne pouvait être belle qu'au travers d'yeux bridés!...

Les temps ont changé, les années sont passées, et l'imitation maladroite des débuts, le sens de la reproduction ensuite et l'expérience de la haute technique enfin, ont permis à cet inquiétant peuple oriental de révolutionner la construction automobile.

C'est ainsi que cette nouvelle Cressida apparaît aujourd'hui comme une des plus attractives berlines de sa catégorie.

Les publicistes de Toyota n'ont d'ailleurs pas mâché leurs mots en l'appelant: «La Réserve du patron».

Appellation prétentieuse s'il en est, mais justifiée par comparaison. Elle n'a du reste plus rien de commun avec sa devancière, si ce n'est son nom.

Sa ligne est élégante, son habitacle généreux et son moteur de 2 litres très performant.

Sa calandre rectangulaire souligne un capot légèrement plongeant. Sa ceinture de caisse est basse, sa surface vitrée assez grande. C'est une voiture à trois corps et l'arrière du coffre est caractérisé par des unités d'éclairage de grande taille. Les pare-chocs sont enveloppants et noirs comme les encadrements des fenêtres.

L'habitabilité de la Cressida se caractérise par des dimensions très généreuses, tandis que son confort commence par une excellente insonorisation de tous les instants.

Le garnissage des sièges est bien fait, et la forme de ses dossiers offre aux occupants de remarquables appuis. Les ceintures de sécurité, obligatoires dès demain, sont à disposition également des passagers arrière. Le tableau de bord est très complet et les gadgets sont légion.

La climatisation se révèle excellente de même que la ventilation. Cette Cressida est dotée d'un équipement extrêmement complet et nous avons relevé par exemple les spots de lecture aux sièges arrière. La radio est munie d'une antenne escamotable électriquement. Le rétroviseur gauche est réglable de l'intérieur. Les glaces sont teintées. Un voyant lumineux à extinction différée permet de repérer facilement la serrure de contact... Tout cet équipement est livré sans supplément de prix.

La finition est remarquable, l'économie satisfaisante et la conduite sans problèmes.

Elle promet, dans sa catégorie, d'être extrêmement compétitive.

Fiche technique

Moteur: 1972 cm³, 4 cylindres
 Puissance: 105 CV DIN à 5200 t/min
 Transmission: boîte à 5 vitesses
 Suspension: avant: roues indépendantes, arrière: essieu rigide
 Poids: 1180 kg
 Accélération de 0-100 km/h.: 12,5 sec
 Vitesse de pointe: 175 km/h.
 Consommation moyenne de notre essai: 10 l/100 km.

La grande surprise de printemps

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

du 29 mai au 13 juin 1981



MANTA "SPECIAL" Avec hayon ou coffre indépendant!

Tempérament sportif doublé d'un maximum de place, de confort et d'économie.

Manta Special dès Fr. 14.850.-

MANTA

GARAGE DU ROC

Hauterive - Tél. (038) 33 11 44

AGENTS LOCAUX: Garage GOLAY - Rochefort, tél. (038) 45 10 50
 Garage-Carrosserie P. PUGIN, Dombresson, tél. (038) 53 28 40
 Garage J. WÜTHRICH Relais La Croix, Bevaix, tél. (038) 46 13 96

129719-99

Une double économie

RENAULT 5 4,9 litres aux 100 km

LEASING dès Fr. 229.—



chez le concessionnaire officiel

141627-99

GARAGE ROBERT

Concessionnaire officiel pour le bas du canton
 Champ-Bougin 34-36 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 31 08



La nouvelle Lancia Gamma Coupé. Qui donc parle de l'acheter tout de suite?

GARAGE DES 3 ROIS SA J.-P. et M. Nussbaumer



Vitrine d'exposition:
 GOUTTES-D'OR 17 - NEUCHÂTEL
 Tél. 25 82 92

Heures de présence: de 10 h à 12 h
 et de 16 h 30 à 18 h 30
 SAMEDI: TOUTE LA JOURNÉE

129718-99

"Réserve du Patron"

TOYOTA CRESSIDA 2000



Sedan Deluxe

1972 cm³, 77 kW (105 DIN-PS) à 5200/min.

Cressida 2000 Sedan Deluxe Fr. 15 950.-
 Cressida 2000 Sedan Grand Luxe Fr. 17 950.-
 Cressida 2000 Station Wagon Deluxe Fr. 16 650.-
 automatique Fr. 750.-

GARAGE DU PREMIER-MARS S. A.
 NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 44 24

Agents locaux: 2043 Boudevilliers, Garage Tip Top - H. Schultess. Tél. (038) 36 16 90.
 2108 Couvet, Garage G. Masson. Tél. (038) 63 18 28.

TOYOTA
 Le N°1 japonais - en Suisse aussi

129711-99



NOUVEAU À NEUCHÂTEL
 EXPOSITION PERMANENTE TOYOTA
 Voitures de tourisme et utilitaires légers



Faubourg de la Gare 5a

Tél. 24 58 58

2002 NEUCHÂTEL

140627-99

Première suisse à Cortaillod: ASCONA SPRINT 2000 E



La version J d'où est issue cette nouvelle Sprint.

En grande première suisse, Opel présente à Cortaillod, au Garage Lanthemann, sa nouvelle version de l'ASCONA SPRINT 2000 E. Cette présentation coïncide d'ailleurs avec le passage au rang de

distributeur officiel de la GM, du Garage Lanthemann à Cortaillod.

Cette nouvelle version de l'Ascona, offerte comme limousine à 4 portes, est équipée du moteur E 2.01 avec boîte

manuelle à 4 rapports ou boîte GM automatique à trois rapports. Son équipement, par rapport à celui de l'ASCONA J, est plus attractif, et nous avons remarqué notamment son rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur, des baguettes latérales de protection avec bandes PVC, et l'inscription chromée Ascona 2,0 E sur le couvercle du coffre arrière, ainsi que la mention Sprint 2000 E sur les ailes avant. Mais c'est vraiment son spoiler avant et ses pneus 185/70-H et son moteur à injection de 2 litres qui la différencient des autres versions.

Lors d'un bref effet, nous avons d'ailleurs pu nous convaincre de ces quelques améliorations, car sa tenue de route, grâce autant à la section plus large de ses pneus qu'à sa meilleure assise dictée par son large spoiler avant, nous a pleinement satisfait, tandis que la nervosité de son moteur à injection nous a montré cette Ascona sous un jour nouveau.

En réalité, ce nouveau modèle repris de la version J, n'en a conservé que les qualités et le niveau très bas de son prix qui est d'ailleurs très concurrentiel vis-à-vis de la concurrence.

OPEL MONZA un coupé cosu et sportif

Il y a déjà plus de deux ans que ce coupé est connu des amateurs. Pour nous, ce n'est pas non plus une nouveauté puisque à ses débuts déjà, nous en avons fait quelques essais.

La version que nous avons essayée cette fois-ci était équipée d'une boîte manuelle à 5 vitesses. Elle nous a démontré, s'il en était encore nécessaire, son opportunité.

Si cette cinquième, employée à bon escient, contribue de façon tangible à une réelle économie de carburant, elle n'est pas non plus étrangère au gage de longévité du moteur. En effet, sur les tronçons d'autoroute, elle permet d'«économiser» plusieurs centaines de tours par minute, ce qui, à la longue, n'est pas négligeable. Est-il nécessaire de revenir sur les autres qualités de cette voiture maintenant si bien connue par chez nous? Précisions peut-être qu'elle fait partie de cette catégorie de voiture où le confort et le luxe ne s'opposent nullement au caractère sportif.

Son esthétique fait preuve de bon sens. L'aérodynamisme la conduit au sommet des performances. Son confort la rapproche infiniment des voitures de grand luxe dans lesquelles le superflu est de trop.



Un coupé bien classique.

Ce confort d'habitacle apporte une certaine douceur à ses passagers, bien que l'on trouve une certaine rigueur dans la conception de son tableau de bord.

Malgré un poids relativement élevé (1375 kg), grâce à son moteur — de 2,8 ou 3 litres selon les versions — ses performances sont excellentes tant en ce qui concerne les accélérations que les taux de consommation. Nous le répétons, cette Monza est un coupé cosu mais sportif.

Fiche technique

Moteur: 2968 cm³, 6 cylindres
Puissance: 180 CV DIN
Injection électronique L-Jetronic
Réservoir: 70 litres super
Transmission: boîte à 5 vitesses
Différentiel autobloquant
Poids: 1375 kg
Accélération de 0-100 km/h.: 10 sec.
Consommation moyenne de notre essai: 11,5 litres.

Giugiaro a présenté à Genève une nouvelle carrosserie appelée ISUZU «X»



En avant-première au Salon de l'Automobile de Genève, le célèbre carrossier et styliste italien Giugiaro a présenté l'ISUZU «X».

Ce nouveau coupé dont le lancement aura lieu au Japon dans le courant du printemps, est construit par la firme niponne Isuzu. Sa dénomination actuelle,

«X», n'est d'ailleurs que son appellation provisoire de laboratoire.

Lors de la présentation à Genève, ses caractéristiques extérieures étaient bien visibles mais le moteur? On sait que ce coupé sera présenté en trois versions avec moteur et traction sur les roues arrière. La première version sera équipée d'un moteur de 1949 cm³ développant 135 CV DIN, la seconde d'un même moteur, mais de seulement 120 CV DIN et la troisième également du même moteur mais sous-motorisé et ne développant que 115 CV DIN.

Les vitesses de pointe des deux premières versions seront respectivement de 200 et 180 km/h.

Chacune de ces versions sera équipée d'injection électronique et d'une boîte à 5 vitesses.

Une quatrième version est à l'étude avec un moteur diesel-turbo.

KADETT.



La plus spacieuse!

La voiture dans le vent. Cunéiforme, aérodynamique. Traction avant et châssis large. Avec hayon ou coffre indépendant. Spacieuse, sûre, économique (6,1 l seulement à une vitesse constante de 90 km/h).

Opel Kadett dès

Fr. 11.750.- OPEL KADETT

Les petits détails font les grandes voitures.

GARAGE GOLAY

2203 Rochefort - Tél. (038) 45 10 50

140586-99

Jugez-en, volant en main. Toyota Celica 1600 ST Coupé. Fr. 14800.-

Toyota Celica 1600 ST Coupé. Fr. 14800.-



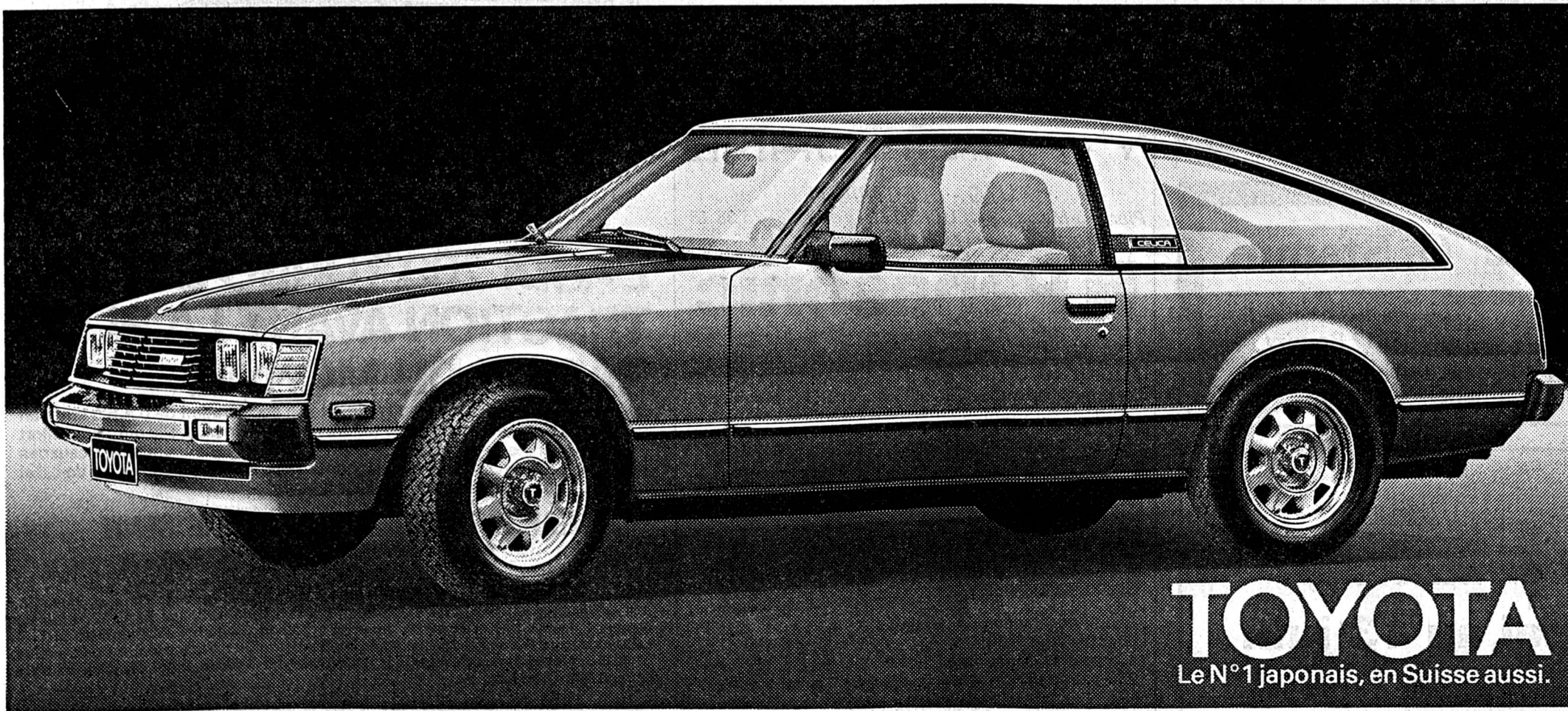
Toyota Celica 2000 GT Liftback, fr. 18950.-

5 vitesses, 87 kW (118 ch DIN) à 5800/min. 2 carburateurs double-corps horizontaux. 2 arbres à cames en tête. Jantes alu sport. Pneus radiaux acier. Phares à halogène jumelés. Glaces teintées. Essuie-glace à 2 vitesses et balayage intermittent. Siège du conducteur réglable en hauteur. Radio à touches OL, OM, OUC. Compte-tours. Montre à quartz. Console médiane à vide-poches. Témoins de starter. Dispositif de pivotement automatique sur le siège du passager avant. Vide-poches sur contre-porte. Coffre extensible

éclairé. Sangles fixe-bagages. Dossier de banquette rabattable en deux parties. Cache-bagages, etc., etc. Bref, un équipement incomparable, signé Toyota. Mécanique de sport. Performances sportives. Sobriété toute japonaise.

Toyota Celica 1600 ST Liftback, fr. 15250.-

129574-10



TOYOTA
Le N°1 japonais, en Suisse aussi.

Avantageux Multi-Leasing Toyota pour entreprises et particuliers. Téléphone (01) 52 97 20 Toyota SA, 5745 Safenwil, 062-67 93 11.

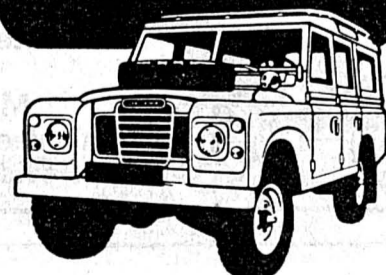
Bibliographie: Touring - livre de tests

Sous le titre «Touring - Livre de tests» vient de paraître aux Editions VDB à Berne, un ouvrage regroupant les nombreux essais que publie régulièrement le journal Touring.

La partie technique contient avant tout des comptes rendus sur les autos, comme nous en publions régulièrement dans ces pages. Pour leur présentation, il y a divers degrés d'intensité. Comme première actualité, une illustration avec légende suffit le plus souvent. Sous forme de premier contact paraît ensuite une information plus complète dès qu'un rédacteur a pu essayer le nouveau modèle. L'essai routier, quant à lui, est un complément. Il s'applique à des nouveaux modèles qui n'ont pas été présentés et essayés officiellement. Ceux-ci sont donc utilisés pendant quelques jours par un rédacteur sans que des mesures soient faites. Les essais routiers constituent ainsi une présentation plus précise. Les tests individuels sont des comptes rendus détaillés de voyages d'essai qui durent plusieurs semaines et sont dus à la collaboration de la rédaction de «Touring» et du Service technique du TCS. Le test individuel présente une vaste information du véhicule d'essai. Il est toujours réalisé selon la même méthode; aussi les tests sont-ils comparables entre eux.

Ce livre est un précieux ouvrage de référence, dont ne devrait pas se passer l'acquisiteur de voitures neuves.

Véhicule tout-terrain civil no 1



Land Rover

GARAGE WASER
LA CÔTE - PESEUX

Route de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73 (3 lignes)

141628-99

Un nouveau Cargo FORD performant et économique



Un châssis conçu pour offrir un maximum de résistance.

C'est le 26 mars que la série des Ford CARGO, une nouvelle gamme d'utilitaires a été officiellement présentée au public. Ces véhicules établissent de nouvelles références en matière de performances, d'économie, de longévité, de confort et de présentation extérieure.

La gamme comporte des véhicules de poids totaux variant entre 6,5 et 13 tonnes et des versions de 7,5 à 13 tonnes en exécutions camions ou véhicules à benne basculante. La signification du CARGO est d'autant plus grande qu'il s'agit du premier camion entièrement nouveau conçu en Europe pour les transports urbains et interurbains depuis la crise de l'énergie en 1973.

Compacte, mais néanmoins spacieuse, la cabine ne consomme pas seulement une place de travail idéale pour le conducteur, mais grâce à ses caractéristiques aérodynamiques, elle contribue au rendement du véhicule tant sur le plan de la consommation que sur celui des performances.

La surface supérieure des longerons de châssis est plate et sans aspérités; ceci de manière à pouvoir recevoir les carrosseries les plus diverses réalisées par les constructeurs spécialisés. Au premier regard, ce châssis paraît constituer une structure très simple, en fait il s'agit d'une construction complexe élaborée scientifiquement et réalisée en acier haute résistance. De nombreux travaux qui ont précédé la naissance du châssis du Cargo

ont été menés à bien sur un banc d'essai commandé par ordinateur. Cette installation a coûté près de 300.000 dollars et se trouve au Centre européen de recherches et d'études que Ford possède à Dunton, en Angleterre. Grâce à ces moyens modernes, les spécialistes de la technologie des châssis de Ford sont en mesure de reproduire toutes les conditions routières que l'on peut rencontrer partout à travers le monde. C'est ainsi qu'il a même été possible de simuler un heurt accidentel contre une bordure de trottoir surélevée et le passage à travers de la caillasse et des nids de poules. Le châssis du Cargo a été conçu pour offrir une résistance maximale avec un poids minimal, ce qui en fait le véhicule le plus économique de sa catégorie.

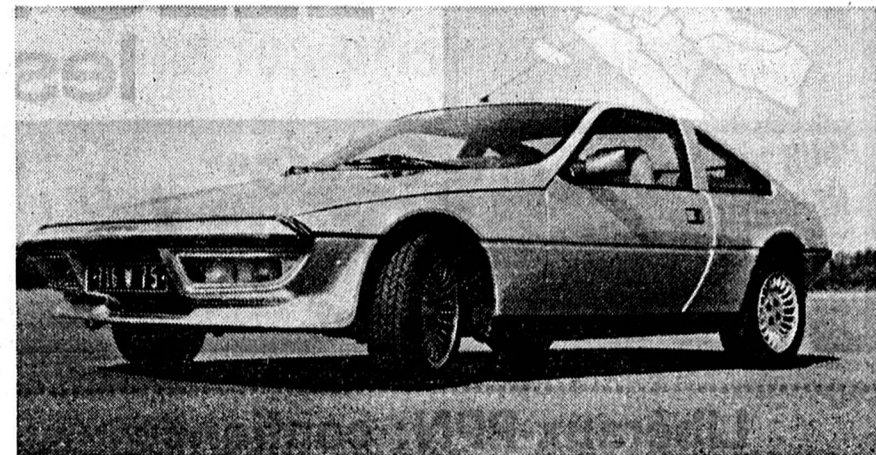
Un essieu avant ainsi que des éléments de direction d'une conception nouvelle confèrent au CARGO un diamètre de braquage très réduit, ce qui est un facteur très important surtout en utilisation urbaine. Les modèles les plus grands tant la suspension avant que la suspension arrière comportent des ressorts à lames. Sur la plupart des modèles on trouve des ressorts à lame unique à l'avant, tandis qu'à l'arrière les ressorts sont à lames multiples. L'ensemble est complété par des amortisseurs télescopiques à course longue.

Le système de freinage hydropneumatique est à réglage automatique et comporte également une soupape auto-

matique de compensation de charge. Afin d'accroître encore la sécurité, les conduites du système de freinage ainsi que le réservoir d'air comprimé ont été installés à l'intérieur des longerons du châssis.

La gamme des moteurs proposés pour le CARGO comprend quatre groupes diesel différents (6 cylindres ou V8) dont la puissance va de 113 ch à 175 ch DIN. L'adoption de matériaux nouveaux pour les soupapes, de nouveaux poussoirs et des joints améliorés a permis d'augmenter encore la longévité de la mécanique. Simultanément, le montage d'échangeurs de chaleur pour l'huile du moteur et le ventilateur à viscosité ont contribué à accroître l'efficacité du système de refroidissement. En plus du vaste choix de moteurs, des boîtes de vitesses à 4, 6 et 8 rapports — toutes entièrement synchronisées — sont proposées.

Les techniciens du secteur véhicules utilitaires de Ford ont consacré tout un programme de recherche à la réduction des frais d'entretien. Les organes mécaniques sont d'autant mieux accessibles que l'ensemble de la cabine peut basculer de 40 degrés, respectivement 50 degrés vers l'avant pour effectuer les travaux d'entretien. Le recours à des techniques d'avant-garde a permis de supprimer de nombreux contrôles et travaux de routine, si bien que par rapport aux véhicules de la série D qu'il remplace, le nouveau CARGO se révèle 40% moins coûteux à l'entretien.



30% de surface vitrée supplémentaire, un habitacle plus vaste et une suspension de conception nouvelle sont les caractéristiques dominantes de ce modèle.

TALBOT-MATRA-MURENA: Un pur-sang plein d'avenir

Depuis 1965, les ingénieurs et les techniciens Matra travaillent sur les véhicules à moteur central: trois coupés construits avant la Murena (la Djét, la Matra 530 et la Bagheera), monoplaces de formule championnes de France et du monde, prototypes vainqueurs aux 24 heures du Mans.

C'est donc en pleine connaissance de cette technique, de ses contraintes et de ses avantages qu'après la Bagheera, TALBOT MATRA fait appel au moteur central pour la Murena, réservé jusque-là aux monoplaces de compétition et à quelques coupés de très grand standing (Ferrari, Lotus, Esprit, etc...).

Aujourd'hui, la position centrale du moteur dans la caisse trouve sa pleine justification par les avantages qu'elle offre au niveau de l'économie d'énergie et de la sécurité, deux impératifs majeurs dans les conditions actuelles d'emploi de l'automobile.

L'aérodynamisme d'un véhicule est fonction du dessin de ses parties AV et AR. Toutefois, si pour les monoplaces de Formule 1, à très grande vitesse, la forme de la partie arrière est aussi importante que celle de la partie avant, il n'en est pas de même pour les voitures de tourisme dont la partie avant détermine en grande partie le coefficient aérodynamique de tout le véhicule.

L'avant de la Murena, dépourvu de moteur, a pu être travaillé dans cette optique.

La position du moteur au centre de la structure influence donc très favorablement l'aérodynamisme, facteur prépondérant de la consommation. Placé entre les sièges et l'essieu AR, le moteur se situe en effet dans une zone où la hauteur de la caisse est déterminée en fonction de

l'habitabilité. De plus, le moteur en position centrale permet d'asseoir les passagers aussi près que possible du sol, leur visibilité n'étant plus conditionnée par la présence du moteur à l'avant du véhicule. Il en résulte une hauteur de caisse particulièrement réduite.

Enfin, grâce à sa carrosserie réalisée en résine-fibre de verre permettant une grande souplesse des formes, ainsi qu'à la solution des phares escamotables, les caractéristiques aérodynamiques de la Murena analysées en soufflerie de Saint-Cyr sur véhicule réel, sont particulièrement intéressantes.

La notion de sécurité implique la sécurité passive et la sécurité active.

La sécurité passive est celle qui permet aux occupants de subir le moins de dommages corporels suite à un accident. Elle est obtenue par une conception particulière de la structure et par tout une série d'équipements, tels ceintures de sécurité, renforcements des portes, etc...

La sécurité passive est soumise à une législation très précise et tous les véhicules subissent les mêmes tests d'homologation. On peut donc considérer que le niveau moyen de sécurité des véhicules offerts sur le marché est comparable.

La sécurité active représente l'ensemble des mesures et des moyens qui permettent d'éviter l'accident, forme préventive de la sécurité: freinage, adhérence, guidage, temps de réponse, centrage, visibilité, etc...

Dernier facteur de la sécurité active: la suspension. Les éléments de la suspension de la Murena influent sur la tenue de route et complètent le rôle que joue le moteur central sur la maniabilité.

Nouvelles CITROËN VISA II dès le mois prochain

A partir d'avril Citroën Suisse commercialise une nouvelle gamme de visa II qui remplace les VISA Spécial, Club et Super. 4 versions: VISA II Spécial et Club (652 cm³), VISA II Super E (1124 cm³) et, la nouveauté VISA II Super X (1219 cm³).

Plus sympathiques et plus attrayantes, les nouvelles VISA II ont été définies pour répondre de plus près aux souhaits de la clientèle. Elles se caractérisent par des améliorations d'aspect, notamment de l'avant et de l'arrière.

Les nouvelles VISA comportent entre autres: Nouvelle calandre, nouveaux pare-chocs avant et arrière, entourage des projecteurs et du capot moteur, nouveaux feux arrière, nouvelles roues, nouvelles baguettes de protection latérale, etc...

D'autre part, la VISA II Super E reçoit une motorisation plus économique de 19% en moyenne que la VISA Super.

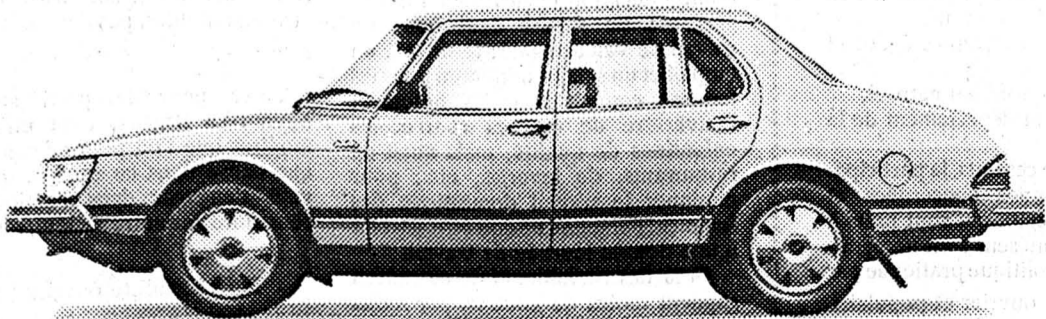
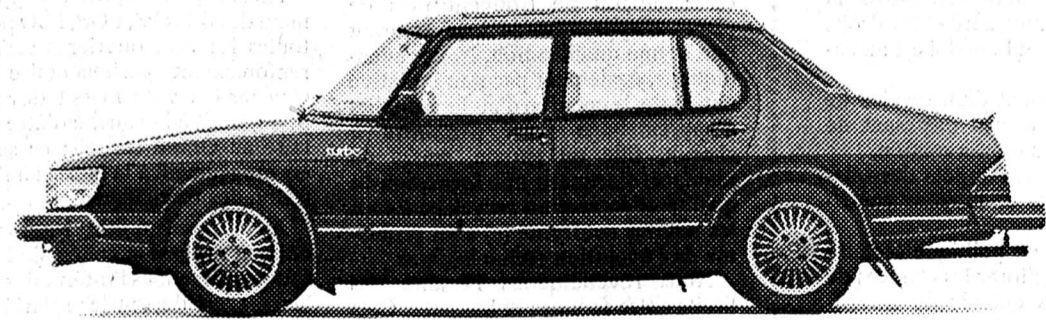
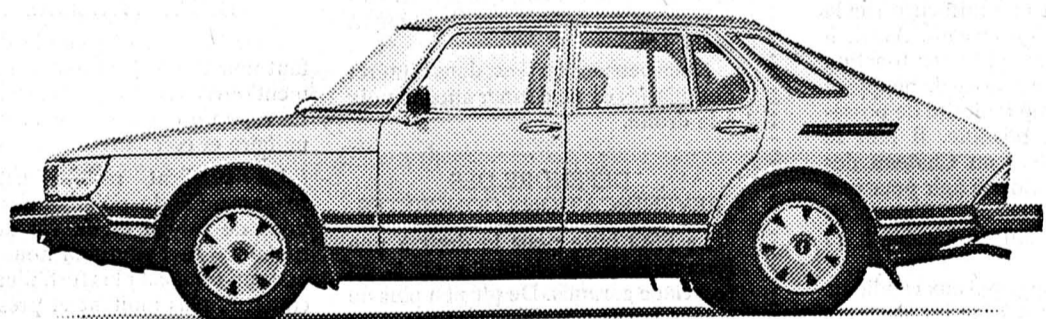
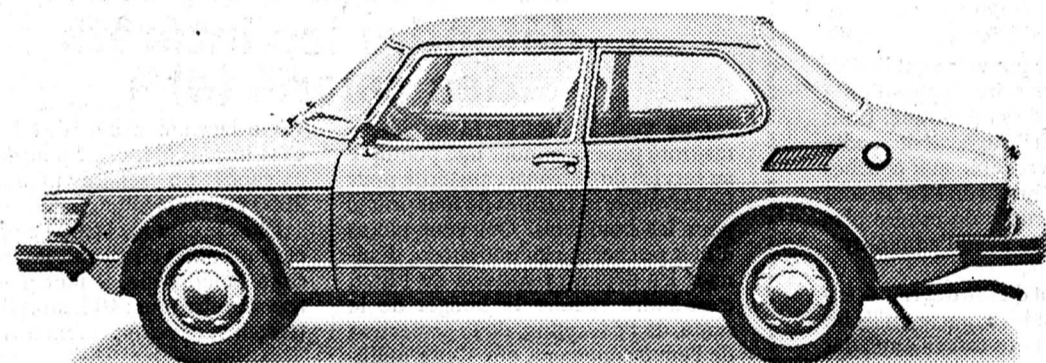
Ces résultats ont été acquis sans pour autant enlever à la nouvelle VISA II Super E son agrément de conduite. Les qualités d'économie ont été obtenues par une optimisation du rendement et de la courbe d'utilisation du moteur, un rapport volumétrique plus important une nouvelle distribution, une nouvelle tubulure d'admission, un allumage transistorisé, de nouveaux réglages du carburateur.

Cette nouvelle définition de la gamme VISA associée aux qualités reconnues de ce modèle (fiabilité, confort, habitabilité, maniabilité, économie) devrait lui permettre d'occuper dans son segment de marché la place plus importante que méritent ses incontestables qualités et son agrément d'utilisation.



Plus jolie... mieux étudiée...

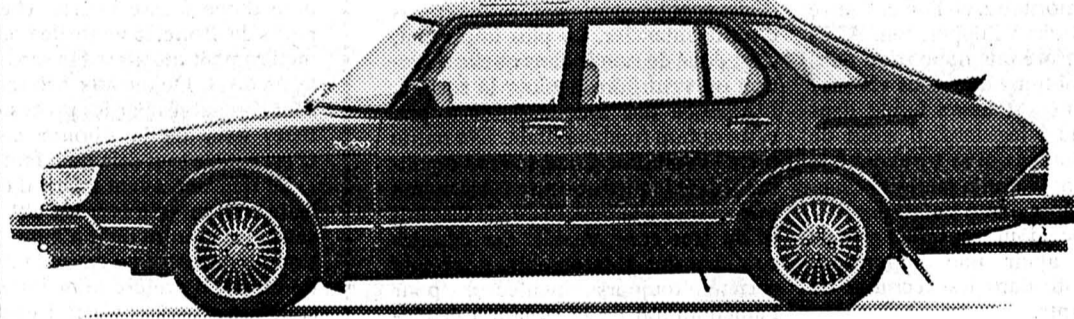
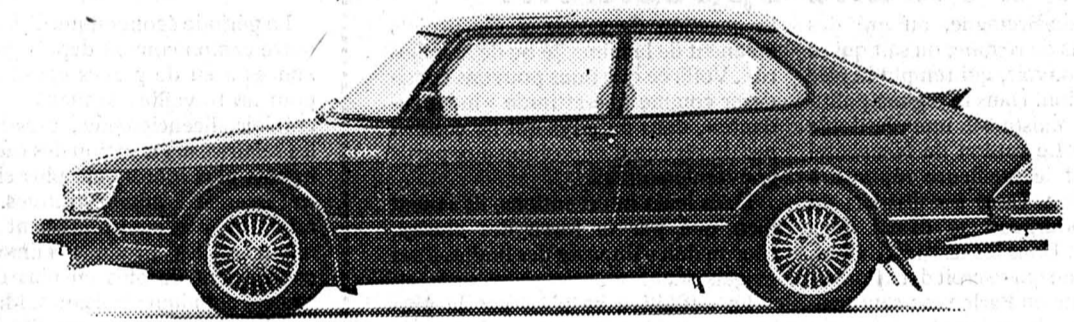
Presque tout est nouveau sur les nouvelles Saab. Sauf la qualité, fidèle à elle-même.



Principale nouveauté: Saab a considérablement élargi la gamme de ses modèles. En plus des Combi Coupés, bien connus depuis des années, elle présente maintenant ce que nombre de ses fans attendaient depuis longtemps: également un programme complet d'élégantes limousines à quatre portes — la Saab 900 Sedan — dans les versions GLS, GLL, GLE et Turbo.

Autre nouveauté: tous les modèles Saab 900 sont équipés d'un nouveau moteur 2 litres/ quatre cylindres, plus léger avec moins de pièces mobiles, encore plus silencieux et tout aussi sobre qu'auparavant. Sur les modèles à 4 vitesses, le rapport de transmission de la 4^e a été élevé, d'où une nouvelle économie d'essence.

Par contre, en ce qui concerne l'équipement intérieur, il est moins que jamais ques-



tion d'économie. L'habitacle est encore plus élégant, les sièges plus confortables. Pour ne citer qu'un détail: les sièges arrière ont cinq fois plus de ressorts qu'avant. Saab a toujours prévu un large espace pour les bagages. Elle fait mieux encore: la roue de secours est désormais reléguée sous le coffre. (D'autres détails, tels que siège chauffant du conducteur et essuie-phares sont des raffinements acquis de longue date chez Saab.)

Les modèles GLE et Turbo ont un toit coulissant et une direction assistée (de même que la GLS sur demande). Ce qui est nouveau, c'est que la Turbo est aussi disponible avec une transmission automatique — ce qui ne diminue en rien ses qualités sportives.

La liste des prix vous réserve d'ailleurs une autre surprise et une raison supplémentaire de prendre contact rapidement avec le concessionnaire Saab pour convenir d'un prochain tour d'essai. Car seul un essai vous révélera ce qui se cache véritablement dans une Saab.

La gamme des Saab va de 16'900 à 29'900 francs. En tout 14 modèles à 3, 4 ou 5 portes. Tous à 4 cylindres. Puissance 100, 108, 118 ou 145 CV.

Consommation d'essence à vitesse constante (ECE) à 90 km/h: 7,0-10,3 l; à 120 km/h: 9,7-13,6 l.

SAAB

une longueur d'avance

Garage Parking de Vinet, 021 62 34 46 1000 Lausanne, Garage Pneumatic SA, 021 23 52 81 1008 Prilly-Lausanne, Garage Champrilly SA, 021 25 00 14 1025 St-Sulpice, Roland Pointet, 021 34 52 25 1400 Yverdon, D. Noerica, 024 24 40 69

JURA
2900 Porrentruy, Henri Hulman, 066 66 10 63

FRIBOURG
1716 Plaffeien, Gebr. Rappo AG, 037 39 12 43 1754 Rosé, Raus SA, 037 30 91 51

GENÈVE
1202 Genève, City-Garage, 022 34 14 00 1210 Châtelaine, Garage de Vermont, 022 97 01 01 1205 Genève, Garage du Salève, 022 29 82 37

VALAIS
3902 Gills, Garage Sport, 028 23 28 07. 3960 Sierre, Aminona SA, 027 55 08 24 1950 Sion, Garage du Stade, 027 22 50 57

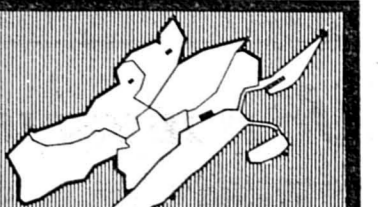
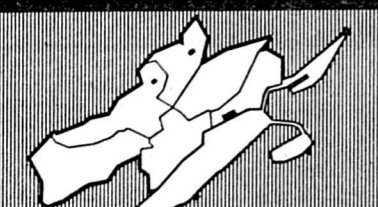
Concessionnaires SAAB en Suisse romande

Importateur SCANCARS SA, case post. 196, 4144 Arlésheim, tél. 061 72 84 50

NEUCHÂTEL
2043 Boudevilliers, Garage Tip Top, 038 36 16 90
2300 Le Chaux-de-Fonds, Vuismard & Ratchet, 039 23 51 88
2072 St-Blaise, Tsapp Automobiles, 038 33 50 77

VAUD
1880 Bex, Garage «Le Rallye», 025 63 12 25 1803 Chardonne, Garage du Bugnon, 021 51 07 63 1816 Clarens,

ÉLECTIONS CANTONALES: les manifestes des partis



POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE PLUS SOLIDE
Moins d'Etat?

Parti libéral-PPN
notre société à augmenter

Nous avons demandé aux six partis, qui se disputent les sièges du Grand Conseil, de nous adresser un Manifeste résumant leurs thèses. Nos lecteurs et lectrices auront ainsi la possibilité de comparer rapidement les diverses options qui leur sont présentées.

Parti radical
L'Énergie, quel avenir? Développer le tourisme

Libéraux-PPN: confiance dans l'avenir du canton

La nature, le rôle et les dimensions de l'Etat sont au centre du débat électoral.

Les libéraux-PPN ne songent, quant à eux, à aucun démantèlement de l'Etat, mais ils constatent que l'emprise des pouvoirs publics a atteint aujourd'hui un point de saturation et qu'elle doit absolument être limitée très strictement si l'on ne veut pas étouffer à la fois l'économie, source du bien-être, et la liberté, condition de l'épanouissement personnel.

L'économie, source du bien-être: l'Etat, qui n'est pas créateur de richesse, ne peut rien donner sans prendre, même s'il donne avant de prendre; comme chacun de ses membres, il vit de l'économie.

La liberté, condition de l'épanouissement personnel: toute emprise de l'Etat est génératrice d'entraves à la liberté de ses membres et ne peut dès lors qu'entamer le dynamisme et le sens de la responsabilité qui constituent la dignité de l'homme et de la femme.

Dans cet esprit, et dans la conviction exprimée lors de leur congrès tenu à Colombier le 14 mars 1981, que le canton de Neuchâtel peut, si tous ses habitants le veulent et agissent en conséquence, retrouver un rang leur assurant les meilleures conditions de vie, les partis libéraux neuchâtelois et progressiste national confirment le programme suivant:

1. Poursuivre l'effort de stimulation économique en favorisant, par tous les moyens possibles, la création d'emplois.
2. Garantir la protection de la personnalité de chacun, en particulier contre les risques présentés par les banques de données et dans le secteur de l'information.
3. Assurer l'autonomie des communes et encourager leurs ententes pour résoudre les problèmes dont les dimensions dépassent le cadre communal; s'opposer à une pérennité intercommunale généralisée.
4. Favoriser le rattachement du canton de Neuchâtel aux réseaux de communication nationaux et internationaux.
5. Demander l'établissement du bilan de nos ressources énergétiques et stimuler, parallèlement

aux économies, une meilleure utilisation de nos possibilités.

6. S'attacher à améliorer la rémunération de l'exploitant agricole et ses conditions de vie et de travail.
7. Promouvoir une politique favorable à la famille et spécialement à celle qui compte plusieurs enfants.
8. Tendre à une définition claire des objectifs pédagogiques de l'école en s'attachant particulièrement à mettre en valeur les talents intellectuels et manuels propres à chaque enfant.
9. Agir en sorte d'offrir à la jeunesse les meilleures perspectives d'intégration sociale et professionnelle.
10. Faciliter, par diverses mesures d'ordre fiscal, financier et réglementaire, l'accession du plus grand nombre à la propriété du logement.
11. Définir une politique culturelle favorisant la créativité et assurant une coordination des moyens existants, spécialement dans le domaine de la musique et dans celui des bibliothèques.
12. Améliorer l'infrastructure d'accueil du canton de Neuchâtel et la mise en valeur de son patrimoine naturel et culturel; favoriser en particulier le développement d'un tourisme intégré au pays.
13. Refuser toute pression fiscale nouvelle; au contraire, sous réserve d'équilibre des comptes de l'Etat, promouvoir certains allègements fiscaux favorisant la famille, l'épargne, l'accession à la propriété du logement, et surtout les investissements des entreprises.

Par ces voies, les libéraux-PPN continueront, comme par le passé, à assurer l'équilibre entre l'Etat et l'individu. Ils sont fidèles à leurs positions de toujours: défense des libertés individuelles et limitation du rôle de l'Etat. Ils n'ont jamais varié. Leur passé politique constitue la garantie de l'électeur qui leur accorde sa confiance.

Ils se réjouissent de former bientôt au Grand conseil une majorité renforcée et cohérente avec tous ceux qui en sont venus à penser comme eux.

Parti libéral-PPN

Parti radical: moins d'Etat, plus de liberté!

A eux seuls, les cinq mots de ce slogan traduisent la volonté profonde des radicaux neuchâtelois, une volonté à la gauche tente de dénaturer en prétendant que les radicaux veulent démanteler l'Etat. Mais le mensonge est trop gros et les Neuchâtelois savent bien que les radicaux, qui ont fait cette République, veulent en fait un Etat fort dans les domaines qui sont naturellement les siens. Dans ceux-là seulement car, à vouloir tout entreprendre, l'Etat perd en efficacité ce qu'il gagne en importance!

Et l'Etat a énormément gagné en importance ces trente dernières années puisque, sous la pression constante de la gauche, les dépenses du secteur public ont passé de 3,9 milliards en 1950 à 44,4 milliards en 1979! Cette croissance tentaculaire de l'Etat a entraîné:

- une inflation législative galopante qui a conduit, par exemple, à la publication de 2658 pages de lois fédérales en 1979 (et nul n'est censé ignorer la loi...)
- un excès de paperasserie qui décourage le citoyen et le coupe de l'Etat;
- un rétrécissement continu de la sphère privée de l'individu qui voit de plus en plus chacune de ses activités réglementée dans les moindres détails.

La méfiance grandissante de nos concitoyens à l'égard du pouvoir est donc compréhensible. C'est pourquoi il est si nécessaire de barrer la route au collectivisme rampant et de repenser les rôles tenus par les partenaires d'une société de liberté et de responsabilité.

CORRIGER LA PROGRESSION À FROID

Si l'on veut contrôler la croissance de l'Etat, il s'agit de contrôler les cordons de sa bourse et donc d'empêcher les augmentations d'impôts non voulues par le peuple. Or, à cause de la progression à froid, les impôts ont triplé en l'espace de 15 ans tandis que les prix et les revenus doubleraient! Pour les radicaux, cette situation n'est pas tolérable. Seuls de cet avis, ils viennent de déposer une motion au Grand conseil demandant que l'on adapte régulièrement les barèmes à l'avenir.

La réforme scolaire n'a pas apporté ce que l'on en attendait. Le pourcentage d'échecs est effrayant. Il s'agit donc de corriger au plus vite cette situation. Les radicaux agissent au niveau des programmes dont il faut éviter l'inflation, qui doivent être adaptés et revalorisés pour les modernes et les pré-professionnelles, qu'il faut redéfinir pour les classes de 5^{me} et 6^{me} années, fabriques d'enfants à problème.

FINANCER LES ROUTES DES AUTRES...

En matière routière, les radicaux luttent pour que le canton de Neuchâtel soit relié au réseau suisse de communications. Or, les axes routiers à travers les Alpes et le Plateau sont en voie de réalisation, alors que la N5 et la route Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Berne restent en panne.

Les Neuchâtelois paient aussi les taxes sur l'essence. Vont-ils encore longtemps financer les routes des autres?

ÉTATISER LES SOINS À DOMICILE?

Explosion des coûts, besoins flagrants dans certains secteurs: faut-il encore dépenser plus pour la santé publique? Pas nécessairement! Il faut avant tout adapter son organisation et améliorer son fonctionnement.

Par exemple, dans le domaine des soins à domicile et du service d'aide familiale, les radicaux s'opposent avec vigueur à la volonté socialiste d'étatiser ces deux organismes. D'une part, plus de 750.000 francs de subventions fédérales ne seraient plus versés, et d'autre part un énorme travail bénévole disparaîtrait. Pourquoi l'Etat se chargerait-il de tâches qui sont très bien remplies par l'initiative privée?

UNE VOLONTÉ CLAIRE

Voilà, de manière résumée bien sûr, quelques-unes des propositions précises du parti radical qui, par la suite, seront concrétisées au Grand conseil.

Moins d'Etat, plus de liberté! Au seuil des années 80, c'est cette volonté qui, dans notre canton et dans toute la Suisse, anime les radicaux.

Parti radical neuchâtelois

Socialistes: canton plus solide, politique plus solidaire

L'action du parti socialiste pour les quatre prochaines années sera naturellement dictée par les nécessités du moment; elle impliquera dès lors un maintien, voire parfois un renforcement des activités des pouvoirs publics, dans la mesure où l'économie privée se révèle incapable d'assumer elle-même certaines tâches d'intérêt général; une économie privée qui, par exemple, s'est montrée incapable de freiner l'appauvrissement et le dépeuplement qui affectent le canton de Neuchâtel depuis maintenant quelques années.

En matière économique, les socialistes pensent donc qu'il faudrait plutôt intensifier la politique de diversification et d'aide à l'innovation pratiquée par l'Etat depuis trois ans; de nouvelles dispositions devraient être adoptées pour améliorer la formation professionnelle et le recyclage, particulièrement pour les jeunes et les travailleurs (-ses) frappé(e)s par des mesures de restructuration.

En matière de politique énergétique, il s'avère que seule une action plus soutenue de l'Etat pourrait contribuer à limiter efficacement les gaspillages et à assurer la nécessaire diversification de nos sources d'approvisionnement; les socialistes reviendront donc à la charge pour que le canton consacre à ces tâches indispensables un peu plus d'argent que les misérables 150.000 fr. votés par la majorité bourgeoise.

En matière de fiscalité, le parti socialiste luttera en particulier pour que soit adoptée son initiative demandant la suppression des privilèges dont certains gros contribuables bénéficient selon leur commune de domicile. Il interviendra aussi pour que soit aménagée l'imposition des couples et que les familles avec enfants voient leurs déductions sociales améliorées. Il veillera enfin que toute mesure d'allègement n'entraîne pas pour l'Etat un

manque à gagner trop important et proposera donc certaines recettes nouvelles, qui pourraient par exemple résulter d'une imposition plus importante des grosses fortunes ou d'un contrôle accru des revenus des indépendants.

En matière de santé publique, une initiative socialiste lancée prochainement tentera d'obtenir une meilleure rationalisation et coordination des différents établissements hospitaliers et para-hospitaliers du canton, un des objectifs étant de développer les services de soins à domicile. Par ailleurs, il faudra que l'épineux dossier de la répartition des déficits hospitaliers trouve au plus vite une solution, et que l'Etat confère une structure plus solide à la médecine du travail, ainsi qu'à tout le système actuel de prévention des maladies.

En matière d'aménagement du territoire et de communications, les socialistes s'emploieront en priorité à l'amélioration de la qualité de l'habitat et à la lutte contre toutes les formes de pollution, à la défense des petites et moyennes exploitations agricoles, ainsi qu'au développement des transports publics. La nécessité d'une liaison routière renforcée sur l'axe Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Chiètres leur apparaît aussi comme une évidence, même si certaines données manquent encore pour qu'il leur soit possible de déjà trancher sur l'utilité de telle ou telle réalisation sectorielle.

En matière de libertés publiques, le parti socialiste poursuivra son combat de toujours contre toutes les atteintes à la sphère privée des individus - notamment celles qui seraient le fait d'ordinateurs - pour une facilitation de l'exercice des droits populaires et pour une amélioration des mécanismes de la justice, tant à l'égard des prévenus que des plaignants.

Parti socialiste

Alliance des indépendants: Y a-t-il une opposition?

En Grande-Bretagne, au gré des changements de régime, on sait que se trouve au pouvoir, qui remplit le rôle de l'opposition. Dans le régime politique suisse, existe-t-il une véritable opposition? Le canton de Neuchâtel nous fournit la meilleure réponse à cette question. Dans les districts du haut, les bourgeois se disent dans l'opposition. Dans les districts du bas, c'est la gauche qui se croit dans l'opposition, comme au Parlement cantonal.

En fait ces deux grands blocs sont l'un et l'autre au gouvernement, minoritaire ou majoritaire. Ni l'un ni l'autre ne se trouve dans l'opposition. Alors existe-t-il encore une opposition dans le régime politique que nous vivons?

La majorité est assez faible dans n'importe quel législatif. Il suffit de quelques députés qui se trouvent à la «buvette», pour que la majorité change de camp lors d'une votation.

La présence d'un très faible groupe peut donc avoir une importance prépondérante dans les décisions de nos parlements.

C'est ce rôle de médiateur que l'Alliance des indépendants espère jouer toujours mieux, malgré la difficulté qu'elle rencontre dans notre canton, en raison du quorum antidémocratique de 10% qu'elle doit franchir à chaque élection.

Nos 19 candidats de La Chaux-de-Fonds et nos 10 candidats de Neuchâtel ont décidé de donner leur candidature, dans un esprit sportif, conscients de la difficulté de l'épreuve.

Ils sont bien décidés à donner leurs voix pour soutenir les projets qui font progresser notre canton, sans se poser

la question de savoir si ces projets émanent de la minorité ou de la majorité. Voilà ce que nous pouvons considérer comme une attitude «indépendante», dans un pays qui ne connaît pas de régime d'opposition aux partis gouvernementaux.

Dans leurs interventions, ils savent bien que par la force des choses, chacun doit s'imposer des limites à ses exigences.

En définitive ce n'est pas le programme qui fait le parti, ce n'est pas la prétention qui fait la décision. Les désirs sont tempérés par les impératifs d'ordre financier. Le plus important, c'est donc de savoir dans quelle direction on veut faire évoluer la société. L'Alliance des indépendants a pris cette option fondamentale. Elle milite pour l'évolution d'une société équilibrée, dans laquelle on attache la même importance à la qualité de vie du petit et du gros contribuable. Ses députés continueront à intervenir, pour une société toujours meilleure, pour l'amélioration de la situation économique de notre canton, pour le maintien et l'amélioration des acquis sociaux, tout cela dans les limites de ce que peuvent financièrement supporter l'Etat et les contribuables que nous sommes.

Il nous reste donc à espérer un soutien massif de la part de toutes celles et de tous ceux qui veulent permettre à l'AdI de continuer à jouer ce rôle de médiateur, d'opposition constructive, dans un régime politique qui ne connaît pas de véritable opposition.

Alliance des indépendants

POP: pour que cela commence à changer

La période économique difficile que notre canton connaît depuis quelques années a eu de graves conséquences pour les travailleurs: menaces sur les emplois, licenciements, pression sur les salaires, aggravation des cadences, impôts plus lourds, vie plus chère et tracasseries administratives. Les atteintes à l'environnement continuent et les produits alimentaires contiennent de plus en plus de substances chimiques nuisibles. Malgré le nombre des appartements disponibles, les loyers recommencent à monter. Au nom d'une fausse liberté, chère aux partis de droite, la vente de nombreux médicaments nocifs se fait sans contrôle médical. Quant aux tribunaux, ils sont surchargés par les procès d'affaristes issus de la «bonne société». C'est contre tout cela qu'il faut réagir.

En refusant, avant même d'être sollicité, une entente avec le POP, le parti socialiste montre qu'il n'a pas l'intention de remettre en cause la majorité de droite. Il préfère le maintien de la situation actuelle caractérisée par une collaboration plus ou moins marquée avec les partis bourgeois et illustrée par la collégialité au sein d'un Conseil d'Etat à majorité de droite. Dans les circonstances présentes, c'est une politique plus combative conduisant à une majorité de gauche qui est nécessaire. Pour que ça commence à changer vraiment, il faut renforcer le POP qui sera ainsi mieux en mesure d'entraîner le parti socialiste à pratiquer une telle politique.

Durant la dernière législature, les députés du POP au Grand conseil ont été l'opposition qui dérange. Ils ont animé les débats et ils ont fait des propositions pour améliorer les projets. Avec persévérance, après avoir été les initiateurs de la médecine du travail dans notre canton, ils se sont battus pour que l'institution chargée de ce mandat soit dotée de moyens d'interventions efficaces. Les personnes âgées, les chefs de familles ont trouvé en eux des défenseurs. Ils se sont élevés presque seuls pour le respect des dispositions constitutionnelles et pour le maintien des droits

populaires que le pouvoir veut limiter pour mieux faire taire l'opposition à certains aspects de sa politique. Dans tous les débats où il s'agissait de rendre la justice plus accessible aux couches populaires, les députés du POP se sont avant tout préoccupés de rendre plus facile les contacts avec l'administration.

Il est important d'élire des représentants connaissant bien, parce qu'ils les vivent, les soucis des travailleurs, des locataires, des jeunes et des personnes âgées. Les décisions prises au Grand conseil exercent une influence sur la vie quotidienne de chacun. Aussi, il faut qu'elles soient prises en fonction des intérêts de l'ensemble du peuple et non de ceux d'une minorité de possédants. Cela est possible. Il faut le vouloir et envoyer au Château des représentants décidés à agir pour que cela commence à changer. S'abstenir, c'est laisser les autres décider à sa place.

En donnant son appui aux candidats du POP, les électrices et les électeurs exprimeront leur volonté d'obtenir:

- les mesures pour combattre la récession et sauvegarder les droits des salariés dont l'emploi est menacé,
- le développement d'un service de médecine du travail disposant de droits efficaces d'intervention,
- la diminution des impôts des salariés, des petits et moyens contribuables,
- l'adoption d'une politique scolaire destinée à améliorer les chances de formation des enfants de travailleurs,
- le maintien d'une politique de la santé à la portée de tous,
- le soutien aux personnes âgées et aux handicapés,
- la protection du milieu naturel,
- la création d'un département de la culture.

Pour atteindre ces buts, la participation des personnes concernées et l'union de tous ceux qui sont prêts à agir dans le même sens sont nécessaires. Telle est la politique pratiquée par le POP.

Parti ouvrier et populaire

Socialistes ouvriers: défendre les intérêts des salarié(e)s

Que veut la droite? Maintenir sa majorité pour continuer une politique au service du patronat: austérité pour les travailleurs, facilités de tous ordres pour les bourgeois. Qui veut moins d'Etat ne cherche qu'une chose: diminuer les dépenses sociales de l'Etat, c'est-à-dire réduire le budget de la santé, de l'éducation, de la protection de l'environnement, etc. Cette politique ne peut qu'accroître les inégalités et rejeter dans la marginalité toutes les personnes qui ne sont pas directement rentables.

Nous pensons qu'il est dans l'intérêt des salariés de ne donner aucune voix à la droite.

DÉFENDRE DES REVENDICATIONS CONCRÈTES

Le PSO lutte pour le droit à une formation professionnelle et à un recyclage garantis. De plus en plus de jeunes, particulièrement les filles et les élèves des classes préprofessionnelles et terminales ne trouvent plus de places d'apprentissage leur assurant une bonne qualification. Nous revendiquons, également par une initiative nationale, la création d'ateliers publics d'apprentissage pour permettre à chacun, fille ou garçon, suisse ou immigré, d'acquérir une formation de qualité et assurer un recyclage à tous les adultes confronté(e)s au problème de l'évolution technologique.

Nous revendiquons l'égalité des droits entre femmes et hommes. Cela signifie: la garantie d'une formation et d'une éducation égales pour filles et garçons; un salaire égal pour un travail de valeur égale; le droit à un emploi et un salaire minimum pour les femmes comme pour les hommes; l'ouverture de crèches et d'écoles enfantines de qualité, mais aussi de restaurants, de laveries, etc., pour diminuer le travail domestique des femmes: personne ne doit être astreint à une double journée de travail.

44% des travailleurs de ce canton gagnent moins de 2000 fr. par mois.

Vivre décemment avec de tels salaires, c'est impossible. C'est pourquoi nous exigeons un salaire minimum de 2000 fr.

Dans le canton, 11.000 emplois ont été supprimés en 10 ans. Pour enrayer cette hémorragie, il faut partager le travail entre tous: 40 heures immédiates et développement de l'emploi.

UNITÉ ET SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS

Pour battre en brèche la droite, il faut unir toutes les forces du mouvement ouvrier, politiques et syndicales. La réponse des travailleurs doit être unitaire et combative.

Le syndicat reste l'instrument fondamental de défense des conditions de travail et de vie des salarié(e)s. C'est pourquoi nous luttons pour un syndicat plus fort, plus démocratique, plus militant et présent sur tous les lieux de travail.

Nous avons proposé un apparentement des listes PS, POP, PSO pour que toutes les voix ouvrières servent au renforcement parlementaire de la gauche. Un vote massif des salariés permettrait à la gauche d'être majoritaire au Grand conseil; ce serait un encouragement à la lutte et à l'organisation des travailleurs.

Au Conseil d'Etat les socialistes doivent rompre la collégialité chaque fois que c'est dans l'intérêt des travailleurs. C'est devant le salarié(e) et les organisations syndicales que les conseillers d'Etat socialistes doivent être reponsables, pas devant les bourgeois.

Voter pour le parti socialiste ouvrier-La Brèche, c'est utile pour montrer que l'on peut changer quelque chose dans ce canton, que l'on veut s'engager dans l'action pour construire une autre société, socialiste.

Parti socialiste ouvrier (ex-LMR)

Mercredi dans la FAN
Tout ce que vous devez savoir sur les élections cantonales
• Les six candidats au Conseil d'Etat répondent aux questions que nous leur avons posées

Mercredi dans la FAN
• Comment voter valablement
• Les 303 candidats au Grand conseil
• Les heures d'ouverture du scrutin

POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE PLUS SOLIDE
Moins d'Etat?

Parti libéral-PPN
notre société à augmenter

Parti radical
L'Énergie, quel avenir? Développer le tourisme

Parti socialiste
L'Énergie, quel avenir? Développer le tourisme

POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE PLUS SOLIDE
Moins d'Etat?

Parti libéral-PPN
notre société à augmenter

Parti radical
L'Énergie, quel avenir? Développer le tourisme

Parti socialiste
L'Énergie, quel avenir? Développer le tourisme

CONFÉDÉRATION

Don suisse à la Fête nationale

La collecte 80 a rapporté plus de 5 millions

FRAUENFELD (ATS).— L'assemblée générale du Don suisse à la Fête nationale a eu lieu lundi à Frauenfeld. Le sens et le but du don de la Fête nationale consistent à maintenir vivace l'esprit de solidarité par des réalisations concrètes. Chaque année, à l'occasion de la Fête nationale, le Don organise une collecte dont le produit est consacré à une œuvre d'utilité publique d'importance nationale.

En 1980, la collecte a été organisée

en faveur de l'Association suisse du tourisme pédestre ainsi que de l'« aide aux mères », un organisme créé en 1926 par le Don de la Fête nationale et dont le but est de venir en aide aux mères nécessiteuses. Le produit de la collecte 1980 a atteint 5,197 millions de francs. 2 millions de francs ont été attribués à chacune des deux organisations bénéficiaires. 440.000 francs ont été versés aux PTT. Le reste a servi à alimenter divers fonds de réserve.

Le Don de la Fête nationale dispose d'un fonds de secours et d'un fonds culturel qu'il a également mis à contribution en 1980. C'est ainsi notamment que le Centre de formation professionnelle pour jeunes handicapés a Grandson a reçu 100.000 francs pour des travaux de rénovation et la Fondation dialogue 87.000 francs pour lui permettre d'éditer la Revue dialogue en français, italien et romanche. Dans le domaine culturel, 100.000 francs ont été donnés pour la construction d'un musée du Loetschental à Kippel (VS). L'église des Planchettes (NE) a reçu 20.000 francs, la basilique Notre-Dame de Genève 50.000 francs. De nombreux autres versements ont été accordés à divers organismes culturels.

En 1981, le produit de la collecte du Don de la Fête nationale est destinée aux tâches nationales de la Croix-Rouge suisse. Les sommes récoltées seront notamment consacrées à la formation de personnel soignant, au secourisme et au service des samaritains ainsi qu'au développement de l'ergothérapie ambulatoire. En 1982, le produit de la collecte sera destiné à des œuvres culturelles.

Politique à l'Eglise

A Zurich, rapporte l'Agence télégraphique suisse, une douzaine de membres de l'Action nationale « ont interrompu violemment un service religieux organisé par la communauté de travail Etre solidaires ». Le commando de l'AN a bruyamment mis un terme définitif à la cérémonie et, précise l'ATS, « les participants au culte ont chanté un cantique avant de quitter l'église ». L'incident est à peu près passé inaperçu. Et c'est bien le plus curieux de l'affaire...

De tels agissements — ceux de l'AN — sont graves. Ils contreviennent à l'article 50 de la Constitution fédérale et ils sont réprimés par l'article 216 du Code pénal suisse. Ils sont punissables de l'emprisonnement jusqu'à six mois ou de l'amende. Les membres de l'Action nationale ont commis plusieurs délits avec lesquels notre législation ne plaisait pas et la discrétion des médias à propos de cette atteinte caractérisée au libre exercice du culte n'en est que plus surprenante.

On pouvait légitimement s'attendre aux protestations indignées et conjuguées des partisans de l'initiative « Etre solidaires » et des défenseurs des libertés en général, des libertés de l'homme de gauche en particulier. Rien ! C'est d'autant plus troublant que l'agression a été perpétrée par des « extrémistes de droite », des « xénophobes », des « racistes » que notre grande presse n'avait pas pour habitude de ménager. Le silence en devient suspect.

Est-ce à dire que la cause de la communauté de travail n'est pas aussi facile à défendre — et à exploiter — qu'il n'y paraît ? Revenons à la dépêche de l'ATS : « Alors que les fidèles, rassemblés dans la « Predigerkirche » écoutaient des pasteurs et des saisonniers, les membres d'Action nationale ont fait irruption dans l'église, couvert par leur vacarme la voix des orateurs et fini par s'emparer du micro. »

Strange « culte », en vérité, que celui où s'expriment des orateurs plutôt que des prédicants, et des saisonniers au même titre que des pasteurs... Voilà une assemblée de « fidèles » qui ressemble plus à un meeting électoral qu'à un « service religieux ». Des siècles durant, les églises ont été des lieux de prière, de recueillement, de paix. Dans le même temps, les Eglises se préoccupaient essentiellement et principalement du salut des âmes.

Un certain clergé semble résolu à en finir avec ces « vieilleries », pour transformer les chaires en tribunes politiques... Alors, on peut se demander si l'absence de réactions scandalisées ne procède pas du souci d'étouffer l'affaire de la « Predigerkirche ». Pour l'immense majorité des chrétiens de ce pays, la croix du Fils de l'Homme reste infiniment plus chargée de symboles que le bleu de chauffe du « camarade Jésus ». D'aucuns estiment qu'il vaut mieux qu'ils ignorent encore ce qui se trame dans certaines paroisses sous couvert de religion. J.-C. CHOFFET

Une année agricole médiocre

LAUSANNE (ATS).— Contrairement à 1979, 1980 ne saurait être considérée comme une bonne année agricole et, une fois de plus, le revenu paritaire n'a pas été atteint par le paysan suisse, écrit la Chambre vaudoise d'agriculture dans le rapport soumis à son assemblée des délégués de lundi à Lausanne. Le rendement brut de l'agriculture suisse a diminué de 7406 millions de francs en 1979 à 7361 millions en 1980. Tout le poids de ce recul provient des productions végétales, qui ont fléchi de 126 millions de francs, alors que les productions animales ont augmenté de 81 millions. Les deux fédérations laitières membres de la Chambre s'apprentent à construire de nouvelles centrales laitières à la périphérie des villes congestionnées de Genève et de Lausanne. Les laiteries réunies de Genève ont posé la première pierre sur leur terrain de Plan-les-Quates le 25 juin dernier. La Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise fera de même le 22 mai prochain.

Lutte contre les suicides et l'absorption de psychotropes dans les prisons suisses

Des objectifs réalisés, mais certains moyens financiers manquent

BERNE (ATS).— Améliorer les services médicaux dans les prisons, créer des établissements spécialisés pour les détenus toxicomanes, activer les recherches médicales sur les causes des suicides et la consommation de médicaments : voilà ce que propose un groupe de médecins et de psychiatres dans un rapport que l'Office fédéral de la justice a publié lundi. Tout en reconnaissant l'utilité de ces propositions, la Confédération et les cantons notent qu'elles sont déjà réalisées en bonne partie. Pour le reste, les moyens financiers font actuellement défaut.

A la suite d'une intervention du conseiller national Werner Carobbio (PSA/TI), l'Office fédéral de la justice a publié en septembre 1978 un rapport sur les suicides et la consommation de médicaments psychotropes dans les prisons. Ce rapport a notamment relevé que le taux de suicides est environ 10 fois plus élevé dans les établissements pénitentiaires que dans l'ensemble de la population. Il n'a fourni aucun chiffre précis à propos de la consommation de médicaments mais a tout de même constaté que celle-ci était « sans doute élevée ».

Cette étude a ensuite été soumise à un groupe de travail constitué par la conférence des médecins et psychiatres pénitentiaires et par la Société suisse de psychiatrie. Les propositions de ce groupe ont été examinées par l'Office fédéral de la justice et les cantons.

LES PROPOSITIONS

Les médecins et psychiatres proposent trois groupes de mesures. A court terme, il s'agit de développer les services médicaux et paramédicaux des établissements pénitentiaires. Le personnel médical et de surveillance doit être perfectionné. Il faut en outre activer les échanges d'informations entre les services médicaux pénitentiaires. Les mesures à moyen terme proposées par les médecins entraîneraient des charges financières pour les cantons et la Confédération : la création d'établissements spécialisés pour les détenus toxicomanes. A titre d'exemple, les experts citent le Centre du Levant à Lausanne. A long terme enfin, le groupe de travail propose de renforcer les recherches médicales et psychiatriques sur les suicides et la consommation

de médicaments dans les pénitenciers.

En raison de la répartition des compétences entre les cantons et la Confédération, cette dernière n'est concernée que par les mesures à long terme. Elle admet la nécessité de pousser ces recherches, mais pose le problème de leur financement. Il serait cependant possible que le Fonds national de la recherche oriente certaines de ses études vers cet objectif. En outre, le département fédéral de la justice examine actuellement la possibilité de subventionner des projets pilotes.

Pour la plupart des cantons, les propositions à court et à moyen terme sont déjà réalisées. Là où cela n'est pas le cas, ils arguent des effets financiers et du blocage du personnel dans les administrations cantonales. En revanche, la commission pour l'exécution des peines et les prisons — organe de la conférence des directeurs cantonaux de justice et police — propose d'examiner plus à fond les relations entre les psychiatres et les directions des prisons.

Cantoniales: cinq objets pour les Bâlois

BALE (ATS).— Le corps électoral de Bâle-Ville devra se prononcer sur un objet cantonal le week-end prochain, alors que les électeurs de Bâle-Campagne devront rendre leur verdict sur quatre sujets en plus de l'initiative fédérale « Etre solidaires ».

Les citoyens de la ville de Bâle se voient proposer une modification de la constitution cantonale au sujet des compétences en matière d'assistance publique. Jusqu'à présent, ces questions étaient traitées d'une manière très décentralisée. Le projet de modification prévoit que l'assistance publique soit du domaine cantonal en collaboration cependant avec les communes et les institutions privées d'assistance sur le plan pratique. Le projet n'a guère soulevé opposition et il devrait être accepté à une assez large majorité.

Peu d'opposition, mais aussi peu

d'intérêt, à Bâle-Campagne contre la révision de la loi sur l'assurance des biens immobiliers, des biens fonciers et des biens mobiliers, ainsi que celle sur l'assurance contre l'incendie. Il s'agit, là aussi, surtout d'adapter et d'actualiser ces instruments qui devaient cependant être soumis au peuple dans leur nouvelle forme en vertu de la loi sur les référendums obligatoires.

Troisième objet soumis aux électeurs de Bâle-Campagne, le projet de loi de juridiction pénale pour la jeunesse a recueilli l'appui de tous les partis politiques sauf l'Action nationale. Jusqu'à présent, les procédures pénales étaient conduites par les mêmes instances que ce soit pour les jeunes ou les adultes, à l'exception cependant de la procédure judiciaire. Les autorités ont éprouvé le besoin d'introduire une séparation et de créer, comme dans la plupart des

autres cantons, un parquet et un tribunal distinct pour la jeunesse.

UNE INITIATIVE DES INDÉPENDANTS

L'Alliance des indépendants n'a trouvé que le soutien de l'Action nationale pour défendre son initiative cantonale pour la suppression de l'interdiction de référendum sur la fixation des taux d'imposition dans les communes. Actuellement, les communes — assemblées communales ou conseil des habitants — ont les pleins pouvoirs en la matière et leurs décisions ne peuvent être soumises au référendum. Pour les auteurs de l'initiative, il s'agit là d'une atteinte aux droits des citoyens, alors que les adversaires estiment que, la décision étant en général prise par des assemblées communales, tous les droits des citoyens sont respectés.

ROMANDIE

NOSTALGIE...

Une garde montée pour Fribourg

Fribourg avait déjà son contingent des grenadiers et — entre autres fanfares de haut vol — son corps officiel de musique, la Landwehr: il a, désormais, son « cadre noir et blanc », cinquante dragons prêts à la parade. Ils ont fait leurs premières armes à Saignelégier, où, en août dernier, Fribourg était l'hôte d'honneur, et à Lausanne, en novembre, qui fête les dragons vaudois. Le 12 avril, ils défileront enfin à Fribourg, où le conseiller d'Etat Joseph Cottet les assermentera.

M. Guy von der Weid, président de ce groupe, fils d'un ancien patron de la fameuse remonte fédérale, résume les raisons de la fondation de ce « cadre »: « aujourd'hui, on oublie un peu l'âme de l'équitation, réduite à un sport, alors que le cheval est désigné par tradition comme la plus noble conquête de l'homme ». La troupe vise donc à une restauration à plusieurs niveaux. Au niveau historique: elle arbore le costume de la fin du 18^{ème} siècle, époque où Fribourg avait trois compagnies de dragons de 56 hommes (costume rouge et brun). Au niveau historique récent: elle prolonge les escadrons de l'armée suisse, supprimés il y a moins de dix ans. Le commandant du cadre

n'est autre que le dernier officier de cavalerie fribourgeoise, le capitaine René Ulrich. Et à Fribourg, une pétition contre la disparition de la cavalerie avait recueilli, en trois semaines, 33.000 signatures.

A CHEVAL SUR LES PRINCIPES

Le cadre noir et blanc, qui se présente aussi en quadrille de douze montures dansantes, tient à être... à cheval sur certains principes. Il a l'intention de participer aux fêtes patriotiques et aux manifestations officielles. Il entend maintenir « l'esprit dragon ». Le 12 avril, à la Grenette, le baptême du cadre revêtira un certain appareil. D'abord, il y aura un cortège en ville, de la gare à la Grenette, puis une cérémonie d'assermentation de chaque dragon, qui sont pour la plupart d'anciens serveurs de la cavalerie à l'armée. Landwehr et grenadiers seront les parrains de la nouvelle troupe. Sur le plan équestre, Fribourg entend ainsi, par une première romande dans le prolongement « civil » de la cavalerie, perpétuer une tradition incarnée notamment par la médaille olympique de dressage Henri Chamartin, à Tokio en 1964.

P.T.S.

À CLOCHERLE-SUR-GRÔNE

La petite guerre des tranchées

Avouez qu'il est rare, même à l'échelon suisse, de voir un maire, un syndic, ou — comme on dit en Valais — un président de commune être à la tête d'une localité sans appartenir à la majorité. Cela existe cependant ici et là. C'est le cas par exemple dans la petite commune de Grône près de Sion où le président régnant, M. Gérard Théodoloz, n'appartient pas à la majorité du Conseil, ce qui lui vaut parfois des ennuis. Des ennuis tels que Grône prit l'allure ces derniers temps d'un petit clocherle valaisien, des plaintes émanant des deux camps ayant contraint le Conseil d'Etat à jouer les arbitres.

Les considérants de l'autorité de surveillance de l'administration communale s'étendent sur six pages. Le président obtint gain de cause sur la majorité des points mais devra se plier en ce qui concerne par exemple le département des finances qu'il aurait bien aimé garder sous sa responsabilité directe. Le Conseil d'Etat précise

que cette question de l'attribution du département des finances devra être soumise à nouveau au Conseil qui désignera un nouveau titulaire « sans que le président de la commune puisse invoquer un droit de préférence ».

Les conseillers récalcitrants qui refusèrent parfois de siéger dans le passé sous prétexte que le président en faisait un peu trop à sa tête, disent certains, ne pourront plus valablement tenir des séances parallèles. Leurs délibérations marginales seront nulles et de « nul effet » dit le texte. Ces conseillers auraient bien aimé disposer d'un jeu de clés pour aller, à leur guise, mettre le nez dans les dossiers communaux. Ils n'auront pas de clés mais pourront consulter tous les dossiers qu'ils voudront pendant les heures d'ouverture des bureaux communaux. Quant à la correspondance adressée à l'administration communale, elle sera reçue par le président et non pas par la majorité au pouvoir. M.F.

SUISSE ALÉMANIQUE

5 avril: votations cantonales à Zurich

UNE CAMPAGNE BIEN DISCRÈTE

ZURICH (ATS).— Parallèlement à la votation fédérale sur l'initiative « Etre solidaires », les citoyens du canton de Zurich auront à se prononcer, le week-end prochain, sur 6 objets de niveau cantonal.

Il y aura également des objets concernant les affaires communales, à Zurich notamment. Un seul des 6 textes soumis à votation cantonale prête à controverse. Il s'agit de l'initiative populaire pour plus de démocratie dans la construction de l'autoroute de contournement d'Uster. Mais même sur cette question, la campagne n'est pas très active. Actuellement, le problème numéro un semble plutôt être celui des

jeunes et de la réouverture du centre autonome de la Limmatstrasse.

L'initiative populaire pour plus de démocratie dans la construction de l'autoroute d'évitement d'Uster a été lancée en 1977. Pour les citoyens, il ne s'agit pas tellement de dire oui ou non à ce tronçon d'autoroute dévisé à 163 millions de francs que de dire si dans ce cas aussi, on doit appliquer le principe de la « démocratie dans la construction de routes » introduit dans la loi en 1977. En fait, en cas de rejet de l'initiative, feu vert sera donné à la construction du contournement d'Uster. Les partis sont divisés sur la question. Radicaux, démocrates-chrétiens et démocrates du centre sont opposés à l'initiative, alors que les socialistes, les indé-

pendants et le parti évangélique populaire la soutiennent.

Les 5 autres objets soumis au verdict populaire ne sont pratiquement pas contestés. Il s'agit tout d'abord d'une révision de la loi sur le parlement cantonal qui introduit notamment la notion de subventionnement des groupes parlementaires. Une autre loi a également été révisée, celle sur le règlement des lois. Le peuple devra également se prononcer sur un crédit de 38,6 millions de francs pour la suppression d'un passage à niveau sur la route Uster - Wallisellen. Enfin, deux autres initiatives populaires lui sont encore soumises. L'une, lancée par les jeunes radicaux demande que le citoyen soit déchargé de certains problèmes politiques par la suppression

du référendum obligatoire. Tous les partis importants s'y opposent, à l'exception des radicaux. L'autre initiative a été lancée par les milieux républicains et elle demande que la procédure pénale du canton de Zurich prévienne que les avocats qui, d'une façon ou d'une autre, se rendent complices de leurs clients soient traités en conséquence. Seul le parti de l'Union démocratique du centre soutient cette initiative.

Signalons enfin qu'au niveau communal, les Zuricois devront se prononcer sur deux crédits. Le premier, de 28,6 millions de francs, devra servir à la construction d'un home pour personnes âgées. Le second, de 16,3 millions, permettra la rénovation des égouts à la place Bellevue.

Incendie de forêt

(c) Un gros incendie de forêt a détruit, au cours de la soirée de dimanche et au cours de la nuit de dimanche à lundi, des centaines de mètres carrés d'arbres et d'herbe. Le fohn, régnant sur la région, et la sécheresse de ces derniers jours ont eu un effet négatif. Les flammes se sont propagées à une allure vertigineuse. Plus de cent pompiers de diverses communes ont été à pied d'œuvre pendant des heures. Grâce à un hélicoptère, la région inaccessible entre Brunnen et Morschach a pu être survolée et 6000 litres d'eau déversés sur le foyer. Ce n'est que lundi matin que la police schwytoise confirmait que tout danger était écarté. Les dégâts occasionnés sont considérables.

Après l'évacuation d'un hôtel à Lucerne

(c) Dans nos éditions de lundi nous avons parlé des nuits chaudes de Lucerne et de l'évacuation de l'hôtel « Einhorn », occupé depuis quinze jours par une quarantaine de jeunes gens. Lundi matin, un porte-parole du Crédit suisse, propriétaire de l'immeuble, nous a déclaré que le bâtiment en question allait être détruit dès que possible. On attend pour les jours à venir les autorisations nécessaires. Pour éviter une nouvelle prise d'assaut. Portes et fenêtres de l'immeuble ont été barricadées et fermées lundi. Les occupants, qui ont trouvé d'autres locaux pour dormir, seront priés de passer à la caisse: les dégâts qu'ils ont occasionnés au mobilier sont importants. Hier, propriétaire et policiers établissaient un premier bilan.

Libres opinions — Libres opinions — Libres opinions

Les chrétiens jouissent-ils de la liberté de vote?

A la veille de la votation sur l'initiative « Etre solidaires », il nous a paru intéressant de donner l'opinion de M. Jean Guinand, professeur à l'Université de Neuchâtel et député, sur le malaise de certains chrétiens face aux prises de position des Eglises.

Dans quelques jours, le peuple et les cantons suisses auront à se prononcer sur l'initiative dite « Etre solidaires » en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers (il s'agit en fait de la modification de l'article 69 ter de la Constitution fédérale).

Cette initiative, qui a abouti en 1977, était destinée à faire contrepoids aux initiatives lancées contre l'emprise de la main-d'œuvre étrangère. Elle ne pouvait donc pas manquer d'intéresser les Eglises chrétiennes de Suisse, qui avaient formulé en 1974 un certain nombre de thèses relatives à la politique à l'égard des étrangers. A la veille du scrutin, les plus importantes d'entre elles, catholiques et protestantes, ont, non sans hésitation, finalement renoncé à donner une consigne de vote. Dans le canton de Neuchâtel, alors que le Synode de l'Eglise réformée s'est refusé à donner une consigne de vote tout en manifestant clairement sa sympathie à l'initiative, le Conseil pastoral et les prêtres de l'Eglise catholique romaine ont déclaré soutenir l'initiative. On ne saurait contester aux Eglises chrétiennes le droit, sinon le devoir de se préoccuper de la condition des femmes et des hommes qui travaillent dans notre pays

et de rappeler sans cesse que la vie chrétienne est entièrement fondée sur le commandement d'amour. Il n'empêche que l'attitude des Eglises chrétiennes dans le contexte de la prochaine votation fédérale crée un malaise. Tout laisse entendre en effet qu'un chrétien digne de ce nom ne peut qu'apporter son appui à l'initiative et que ce serait trahir l'Evangile que d'adopter une attitude contraire.

Je suis baptisé catholique romain et pratique ma religion. J'ai plusieurs fois accepté de me mettre au service de l'Eglise. J'essaie donc, avec toutes les difficultés que cela comporte, de suivre l'enseignement de Christ et de le mettre en pratique. Et pourtant, je voterai NON le 5 avril prochain.

Je me suis farouchement opposé aux initiatives contre l'emprise de la main-d'œuvre étrangère. J'ai soutenu au Grand conseil neuchâtelois des propositions audacieuses en faveur des étrangers établis dans notre pays (extension de leur droit de vote). Je suis d'avis que le statut des étrangers en Suisse doit encore être amélioré, mais j'estime que les propositions formulées par l'initiative « Etre solidaires » sont excessives. Elles ne tiennent pas compte de la réalité de la politique économique et sociale de notre pays.

Je ne m'arrêterai pas sur les obstacles, au risque de me voir répondre que l'homme doit passer avant l'économie. C'est bien davantage sur la politique sociale de notre pays qu'il me paraît devoir insister. Cette politique doit en

effet tenir compte de l'intérêt de tous les travailleurs, aussi bien des Suisses que des étrangers. C'est une condition primordiale de notre équilibre social et du maintien de la paix sociale. Les initiatives contre l'emprise de la main-d'œuvre étrangère ne tenaient compte que de l'intérêt des travailleurs suisses; l'initiative « Etre solidaires » voudrait privilégier le statut des étrangers.

Entre ces deux alternatives, les autorités fédérales (Conseil fédéral et Chambres fédérales) s'efforcent de maintenir un équilibre. Certes, rien n'est jamais parfait et l'on doit regretter vivement que l'initiative « Etre solidaires » soit soumise au vote du peuple et des cantons avant même que la nouvelle loi sur le statut des étrangers ait été adoptée. Il n'en demeure pas moins que la politique pragmatique et responsable de la Confédération doit être préférée à des propositions dont on ne saurait nier la générosité, mais qui, si elles étaient acceptées, pourraient conduire à une rupture de l'équilibre économique et social du pays. Les chrétiens doivent aussi partager cette préoccupation.

C'est pourquoi je souhaite que les chrétiens continuent à jouir de la liberté de vote, de telle manière qu'ils puissent exprimer leur opinion (pour ou contre l'initiative) sans avoir le désagréable sentiment qu'il n'existe qu'une seule réponse chrétienne à la question du statut des étrangers en Suisse.

Jean GUINAND, Neuchâtel

INFORMATION Et si les jeunes veulent «boire un pot»?

**D
E
P
E
N
D
A
N
T
S**

Que faisons-nous pour les jeunes aujourd'hui?

Les spectacles, respectivement les concerts, leur sont souvent proposés avec une réduction de prix.

Pourquoi les cinémas - et nombreux sont les jeunes qui s'y rendent - n'offrent-ils pas les mêmes conditions avantageuses alors que c'est le cas dans certaines villes? Et s'ils veulent se réunir pour discuter et boire un «pot»? La boisson la plus simple (l'eau minérale) leur coûte facilement plus de Fr. 2.—.

Pourquoi n'introduirait-on pas un «tarif jeunesse» pour certaines boissons sans alcool.

Qui fera le premier pas? L'Adl prend parti pour les jeunes!



Marie-Louise Borel
agent d'assurances

Dans votre intérêt, envoyez davantage d'Indépendants au Grand conseil!

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Dem. à acheter
J'achète
Vieux meubles, bibelots, pendules, montres, jouets, cartes postales.
Tél. (039) 26 04 73, midi et soir. 140928-44

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

- A VENDRE**
- LIT ANCIEN, peint. Tél. (038) 51 46 69. 141861
 - VÉLO DE COURSE CILO, très bon état, 300 fr. Tél. (038) 24 10 71. 143695
 - ROBE DE MARIÉE. Taille 38, 100 fr. Tél. 24 79 45. 143642
 - NICHE POUR CHIENS, bas prix. Tél. 24 48 28 ou 24 48 44. 143649
 - MOTEUR ET ROUES NSU. TT, bon état, 250 fr. Tél. 51 23 38. 143783
 - CITERNES À MAZOUT (1000 litres) avec ou sans bac. Tél. (038) 57 13 14. 141699
 - TÉLESCOPE ASTRONOMIQUE Ø21 cm, 400 fr. Tél. 42 37 82, après 18 heures. 143694
 - 1 LIT 1 PLACE, 1 table 100 x 65 cm, 1 coiffeuse, 2 tables de nuit, 2 fauteuils. Tél. 24 57 93. 143818
 - VESTE MARMOTTE VÉRITABLE, peu portée, état impeccable. Tél. 31 84 66. 143692
 - SALON D'ANGLE, velours blanc-beige, état neuf, 1800 fr. Tél. 24 09 14, dès 18 heures. 143587
 - PORTE-BÉBÉ 50 fr., youpala Chicco 50 fr., état neuf, poussette/pousse-poussette complet 50 fr., baby-relax 10 fr., chaise Securalin 20 fr. Tél. 31 91 95. 143665
 - RÉCUPÉRATION AVANT DÉMOLITION ANCIEN IMMEUBLE: charpente, portes, fenêtres, antenne TV, boiserie, tuiles et autres matériaux récupérables. Tél. 31 81 81. 143811

marin
centre

EMBARQUEMENT PROCHAINEMENT!

le centre commercial des 3 lacs
1300 places gratuites

MARIN

Accueillez sveltement le printemps!
Maigrir rapidement et sans danger grâce aux repas amaigrissants de haute valeur nutritive du Dr Kousa

Naturel Léger et Dr. Kousa Drink
Savoureux - rassasiants - bienfaits!

ÉTAINS **peka**

présentent

une channe véritablement neuchâteloise créée à Neuchâtel, produite à Neuchâtel.

Etain 95%

Anse ciselée - couvercle galbé et biseauté - 1 l 25
ou encore:
Channes valaisannes - vaudaises - fribourgeoises - zuricoises - bâloises - saint-galloises - grisonnes.
Gobelets - plateaux - porcelaines ornées d'étain - bocks à bière - assiettes - vases - services à thé - café.

- Une visite à notre salle d'exposition s'impose
- Prix raisonnables - Finition impeccable
- Nos propres ateliers de gravure et de réparation

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA MAILLEFER 15
Tél. (038) 25 05 22 140557-10

Pour bien soigner votre peau, il faut commencer par la connaître.

Voilà pourquoi Vichy vous invite à la faire analyser. Gratuitement et sans engagement de votre part. Afin que vous puissiez choisir exactement les soins de beauté qui lui conviennent.

De plus, pour tout achat de produits Vichy à partir de Fr. 25.—, vous pouvez choisir gratuitement un produit de maquillage d'une valeur de plus de Fr. 10.—.

VICHY
Préparations cosmétiques

Passez donc nous voir.

DÉMONSTRATION CONSEILS
du mardi 31 mars au vendredi 3 avril

pharmacie parfumerie bornand
RUE ST-MAURICE • TÉL. 25 34 44 • NEUCHÂTEL
Nous nous réjouissons de votre visite.

Dégustation gratuite

Dr Kousa: le programme amaigrissant équilibré

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Pharmacie Gauchat, pl. de la Fontaine 4
Droguerie Michel Jenni
Pharmacie Armand, 2, rue de l'Hôpital
Pharmacie des Beaux-Arts, Cl. Favez, rue Pourtalès 2
Pharmacie Bornand, 2, rue Saint-Maurice
Pharmacie Coopérative, Grand-Rue 1a
Pharmacie D'Kreis, Croix-du-Marché
Pharmacie Montandon, rue des Epancheurs 11
Pharmacie Tripet, 8, rue du Seyon
Pharmacie du Vauseyon, M. L. Steulet, rue des Poudrières 137
Pharmacie-Droguerie P.-A. Breguet, 11, Grand-Rue
Droguerie de l'Aigle, M. Ducommun
Droguerie A. Chételat
Droguerie du Marché, E. Hürzeler, pl. Pury 2
CD Droguerie, 9, Grand-Rue
Céres Santé, Halles 5
Au Friand, pl. de l'Hôtel-de-Ville
Mandala, rue Fleury 18
Centre Biona Alimentation, M. Longaretti 140664-10

Neuchâtel Rue Fleury (038) 25 22 30

La Neuveville Grand-Rue 21 (038) 51 21 30

BOUCHERIES CHEVALINES Schneider

EN ACTION CETTE SEMAINE:
SALAMI ENTIER ET COUPÉ
Fr. 10.— le kg

Gagnez en faisant un essai.

Du 16 mars au 30 avril 1981, vous pouvez tester en détail les modèles Volvo 1981 chez tous les concessionnaires Volvo. Accordez-vous cette expérience de conduite avec les nouvelles et dynamiques Volvo 240 et 340.

Comme pilote de test, vous prendrez automatiquement part à notre grand tirage au sort. 4 bons de voyage de Fr. 1500.—, 1000.—, 500.—, 250.— et 50 blousons de sport Volvo en nylon attendent les gagnants. Il vous suffit d'apporter cette insertion dûment remplie pour votre essai.

Coupon d'essai et de tirage au sort.

Nom/Prénom: _____ Age: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Testez VOLVO

2001 Neuchâtel: Garage M. Schenker, Hauterive, tél. (038) 33 13 45. 2105 Travers: Garage Touring, S. Antifora, tél. (038) 63 13 32.

- DEMANDES A ACHETER**
- MOTEUR DIESEL pour bus Mercedes 190, en bon état. Tél. 42 30 40. 143683
 - BATEAU POLYESTER 4 m 50, d'occasion. Tél. 55 15 96, le soir. 143672
 - TONDEUSE À GAZON; à main, en bon état. Tél. (038) 55 24 62. 143641
 - ANCIENS MEUBLES rustiques. Tél. (032) 83 30 52. 141860
 - COLLECTIONNEUR cherche à acheter des timbres de la ville de Neuchâtel ou des documents portant de tels timbres. Tél. 25 61 44 (heures de bureau). 139906
- A LOUER**
- CHAMBRE INDÉPENDANTE, douche, 180 fr. Tél. 33 39 08. 143674
 - CHAMPÉRY: appartement de 5 lits, confort, libre août-septembre, prix modéré. Tél. (032) 96 19 87, dès 19 heures. 143812
 - NEUCHÂTEL, CHAMBRE INDÉPENDANTE, confort, douche, à demoiselle. Tél. 24 70 23. 143673
 - DEUX PIÈCES libre 1^{er} avril. 385 fr., charges comprises, Boudry. Tél. 31 45 72. 143696
 - STUDIO MEUBLÉ, nord-ouest de la ville, confort, tranquillité. Tél. 31 26 80. 143816
 - SAINT-AUBIN, APPARTEMENT 5 PIÈCES, 2 salles de bains, 620 fr. + charges. Libre immédiatement. Tél. 55 11 34. 143668
 - LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE Pour le 1^{er} juin, pignon 2 pièces et demie, tout confort, galetas, cave, jardin, 350 fr., charges comprises. Tél. 57 13 18. 143677

- DEMANDES A LOUER**
- FONCTIONNAIRE DMF cherche 3 pièces, région ouest de Neuchâtel, dans villa. Tél. 55 26 80. 143629
 - JE CHERCHE APPARTEMENT 2 1/2 à 3 1/2 PIÈCES région Neuchâtel-est jusqu'à Marin. Tél. (038) 51 36 95. 143680
 - APPARTEMENT 2 PIÈCES pour fin juin, entre le bas d'Hauterive, Saint-Blaise, Marin. Tél. 35 21 21, interne 393. 143597
 - URGENT, APPARTEMENT 3 PIÈCES, confort. Région Serrières-Monruz-La Coudre-Val-de-Ruz. Loyer maximum 500 fr. Tél. 24 38 20. 138698
- OFFRES D'EMPLOIS**
- CHERCHONS JEUNE FILLE pour aider au ménage et garder 2 enfants. Téléphoner heures des repas au (038) 25 86 85. 143685
- DEMANDES D'EMPLOIS**
- ETUDIANT CHERCHE EMPLOI jusqu'à fin juillet. Tél. 33 51 57. 143687
 - VENDEUSE QUALIFIÉE, bilingue, cherche place. Adresser offres écrites à CY 617 au bureau du journal. 132993
 - FEMME DE MÉNAGE cherche travail. Adresser offres écrites à BA 645 au bureau du journal. 143806
- DIVERS**
- CHIOT 2 MOIS, vacciné, à donner contre bons soins. Tél. 33 33 79 à partir de 18 heures. 143817
 - COURS SAUVETEURS: Saint-Blaise, à partir du 8 avril. Tél. 33 17 09 - 33 17 01. 143666
 - MONSIEUR FIN CINQUANTAINE désire rencontrer dame goûts simples, pour amitié durable. Ecrire à HF 641 au bureau du journal. 132867

TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 14.30 TV éducative
Le Saint-Gothard, un tunnel, un événement
- 15.10 Point de mire
- 15.20 Vision 2
A revoir: Les visiteurs du soir - A bon entendeur - Zone bleue - La vie qui va...
- 17.30 Téléjournal

17.35 La boîte à rêves



Les enfants adorent les spectacles de marionnettes et le clown Sim. Ils présente bien. (Photo TVR)

- 18.00 Courrier romand
- 18.25 Docteur Snuggles

18.30 Suspense

Une histoire de Pierre Bellemère

- 18.50 Un jour, une heure
- 19.15 Actuel
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Faites vos mots

20.10 Spécial cinéma

Christian Delfaye propose: «New York, New York», film de Martin Scorsese

- Gros plan sur Martin Scorsese

- 23.20 Téléjournal

FRANCE 1

- 12.10 Réponse à tout
- 12.25 Minutes pour les femmes
- 12.30 Midi première
- 13.00 T F 1 Actualités
- 13.45 Féminin présent
Les après-midi de T.F.1
- 14.20 L'homme sans visage
- Le secret des Templiers
- 15.15 Féminin présent
- 17.25 Croque vacances
avec Isidore le lapin
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 Un, rue Sésame
- 18.45 Avis de recherche
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les paris de T F 1
- 20.00 T F 1 Actualités

20.30 Le grand débat

pour: François Mitterand, secrétaire général du PS

- 21.35 Caméra une première
«Square X», avec Dora Doll
- 22.40 Etoiles sur glace
T F 1 dernière

FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 Vasco (2)
Vasco, qui vit heureux avec sa femme Alizra depuis 20 ans, se voit accuser par Rosa d'être le père de son enfant, alors qu'il ne l'a rencontrée qu'une fois en l'emmenant à l'hôpital pour accoucher...
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame

15.00 La grande mafia

- film de Philippe Clair
- 16.30 Itinéraires
- La Grèce des îles
- Sauver l'Acropole
- 17.20 Fenêtre sur...
- 17.50 Récré Antenne 2
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top Club
- 20.00 Antenne 2 journal

Dossiers de l'écran:

20.35 On aura tout vu

film de Georges Lautner

Débat
Le cinéma porno

23.30 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 18.30 F R 3 Jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Les Misérables
- 20.00 Les jeux de 20 heures

20.30 Sissi

film d'Ernst Marischka

22.15 Soir 3 première

SVIZZERA ITALIANA

- 9.00 e 10.00 Telescuola
- 18.00 Per i più piccoli
- 18.05 Per i bambini
- 18.30 Per i ragazzi
- 18.40 Telegiornale
- 18.50 Star blazers
- 19.20 A conti fatti
Per i consumatori
- 19.50 Il regionale
- 20.15 Telegiornale

20.40 Scena svizzera

«I corvici del signor Walser», di Wolfgang Hildesheimer regia di Sandro Bertossa

- 21.45 Orsa maggiore
Edgar Morin, la scienza nuova
- 22.45 Telegiornale

SUISSE ALEMANNIQUE

- 8.10 et 8.50 TV scolaire
- 9.40 Pour les enfants
- 10.30 et 11.10 TV scolaire
- 14.45 Da capo
- Orang-Utan, homme des forêts
Documentaire
- Ville et campagne, variétés populaires
- 16.45 Pour les enfants
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.40 Point de vue
- 19.00 3,2,1...contact
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Les rues de San Francisco
- L'or mortel
- 20.55 CH magazine
- 21.40 Téléjournal
- 21.50 Dave Allen
Sketches, scènes et gags
- 22.40 Mardi Sports

ALLEMAGNE 1

- 10.03 Solo für Spassvögel. 10.50 Schaukelstuhl. 11.35 Prager Notizen. 12.05 Die Apfelkern-Story. 12.10 Aus Forschung und Technik: - Die Grenze des Möglichen. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 16.10 Tagesschau. 16.15 Expeditionen ins Tierreich: Zahmes Wasserwild. 17.00 Komm zurück, Lucy. 17.35 Abenteuer und Streiche mit Flap, dem Riesenhund. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Im schönsten Bilsengrunde... steht meines Vaters Haus. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Im schönsten Bilsengrunde...lärmte eine Discothek. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Manegen der Welt. Fredy Quinn stellt den chinesischen Zirkus Wu Hang vor. 21.00 Monitor. Berichte zur Zeit. 21.45 Nick Lewis, Chief Inspector. - Betrogen. 22.30 Tagesschau. 23.00 Die Gimmicks.

ALLEMAGNE 2

- 10.03 Solo für Spassvögel. 10.05 Schaukelstuhl. Ohne meinen Hund mag ich nicht mehr leben. 11.35 Die lange Nacht von Madrid. 12.05 Die Apfelkern-Story. 12.10 Aus Forschung und Technik - Die Grenzen des Möglichen. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 16.30 Mosaik. Für die ältere Generation. 17.00 Heute. 17.10 Muggsy. Geschichten aus einer grossen Stadt. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Tarzan, Herr des Dschungels. Zeichentrickserie. 18.45 Oskar, die Supermaus. 19.00 Heute. 19.30 Fünf Millionen suchen einen Erben. Deutscher Spielfilm von Carl Boese. - Ansch. - Ratschlag für Kinogänger. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Lebens-Erfahrungen «Dora Koster - Prostituierte (Dokumentarfilm)». 22.05 A propos Film. Aktuelles aus der Filmbranche. 22.50 Das Meisterwerk. Beethoven: Konzert für Klavier und Orchester Nr. 3 c-Moll. Die Wiener Philharmoniker. Leitung: Karl Böhm. 23.25 Heute.

AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (23). 9.45 Follow me (53). 10.00 Was könnte ich werden? Das berufsbildende Schulwesen (7). 10.30 Alles Gold dieser Welt. Franz. Film von René Clair. 11.55 Alltag am Strom. Rituelle Handlungen der Hindu im und am Ganges. 12.10 Edgar aus Tamarack oder Die neue Zeit (W). 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des (W). 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Bettyuferl. 18.00 Das Mädchen von Avignon (2). Regie: Michael Wyrn. 18.25 ORF heute. 18.30 Wir. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Osterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Zimbabwe - Afrikas gewagtes Experiment. Dokumentation. 21.00 Kassbach. Film von H. Zenker u. P. Patzak. 22.45 Mit versteckter Kamera (3). 23.30 Nachrichten.

La grande mafia

film de Philippe Clair

Antenne 2: 15 h

Les aventures farfelues d'un employé de banque à qui l'on greffe le cœur d'un gangster. Le cœur d'un truand et l'esprit d'un bureaucrate modèle, une bonne recette pour devenir un excellent chef de bande...

Le début: Modeste Miette est employé de banque, célibataire et à la cœur fragile. Dans sa vie, deux femmes: mademoiselle Ducœurjoli dont il est amoureux secrètement, et Made-moiselle Pussiau, qui brûle d'amour pour lui, mais dont il néglige les avances. Dans la banque travaillent trois jeunes gens, fils du célèbre gangster Al Cartone. Un beau jour c'est le hold-up. Les mitraillettes crépitent. Al Cartone est blessé à mort et le cœur de Modeste Miette ne résiste pas à l'émotion. A l'hôpital où ils sont conduits tous les deux par la police, le docteur El Cordo-cœur ne voit qu'une solution pour sauver Miette, il faut lui greffer le cœur d'Al Cartone, qui vient de mourir...

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- Informations toutes les heures, de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00. 6.00 Journal du matin, avec à 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 env. Bulletin routier. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (Tél. 021 ou 022 - 21 75 77). 9.30 Saute-mouton, avec à 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La Musardise. 10.30 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: REB. 11.30 Faites vos jeux, avec: Le Kidi-quoi. 12.05 Salut les cousins. 12.20 La pincé. 12.30 Journal de midi, avec à 13.00 env. Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps.

- 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Boffard. 18.00 Journal du soir, avec à 18.10 env. Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Au jour le jour + Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.00 La chanson devant soi. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Jacques le Fataliste et son Maître (2), de Charles Maitre, d'après Diderot. 23.10 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

- 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre, avec à 9.00 Regards sur l'OMS. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours de langues par la radio: italien. 10.00 Portes ouvertes sur la formation professionnelle. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 (S) Hot line, avec à 17.05 Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Aux avant-scènes radiophoniques: Butley, pièce en 2 actes de Simon Gray. 22.15 (S) Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

RADIO ALEMANNIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- Informations: 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30, 6.00 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Extr. d'opéras, opérettes et ballets de Chostakovitch, Lehár, Millöcker, Kalman, Tchakovsky, Mozart et Meyerbeer. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui.

- 16.05 Musique pour un invité: P.-L. Graf, flûtiste. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.30 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Folk. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit de la DRS.

DESTINS HORS SÉRIE MANDRIN

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Le père de Louis Mandrin est blessé alors qu'il tentait de passer la frontière avec du bétail acheté en fraude. Son fils, qui fréquente assidûment le cabaret du village, y rencontre l'auteur de l'embuscade.

15. UN VERRE DE TROP



1) «Martine, dit le cabaretier, ne fais pas languir la clientèle!» Le jeune fille, une rouquine de quinze ans qui en paraît vingt, s'exécute sans se soucier du silence qui a envahi subitement la salle. Les buveurs, au nombre d'une dizaine, prennent des forces en avalant une bonne rasade, et se tournent avec ensemble du côté du gâpiau qui joue l'indifférence. La servante s'approche de l'employé des Fermes, le pichet d'une main, un gobelet de l'autre.



2) «Laisse, dit Mandrin. Verse à boire aux braves gens, mais pas à celui-là.» Le jeune homme a posé sa main sur le bras de la servante qui s'arrête net. Elle regarde celui qui vient de parler. En rencontrant ses yeux, son inquiétude est compensée par une impression délicate, inexplicable. Un coup sec, frappé du plat de la main sur le bois de la table, la rappelle à l'ordre: «J'ai soif, dit le gâpiau. Qu'attends-tu?» Aussitôt, Mandrin s'interpose: «Elle attend que tu déguerpisses, afin que nous puissions nous régaler en paix. Ta présence risque de nous faire vomir. Elle risque aussi d'attirer des désagréments à notre ami Guigues Rey.»



3) «Et moi, je te commande de le servir!» Rey manifeste ainsi sa volonté de rester maître chez lui. Alors, Louis Mandrin se tourne vers Joly et Cocherelle. Sans qu'il les ait jamais entraînés dans une aventure périlleuse, il sait que son ascendant sur eux est assez puissant pour tenter l'expérience. Ecartant d'une poussée la servante qui court se régénérer dans un coin de la salle, il s'empare du pichet et le lance à toute volée sur le manteau de la cheminée où il explose comme une grenade.



4) «Ici, s'écrie Mandrin, on ne sert pas les criminels!» D'un coup de pied, le fils de François Mandrin fait basculer la table dont le douanier se recule juste à temps. Claude Joly et Jeanot Cocherelle, obéissant à une injonction secrète, posent leurs cartes et se lèvent. Les autres clients commencent à vider les lieux sur la pointe des pieds. Un léger sourire aux lèvres, Mandrin empêche un tabouret et, examinant les murs de la taverne, arrête son choix sur un vaisselier chargé de belles faïences. Il balance le bras, ajuste son coup lorsque, brusquement, la porte s'ouvre. Sur le seuil, Laurence Humbert contemple la scène avec étonnement.

Prochain épisode: La mort du père

Problème N° 783

LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

HACHE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALLEMENT

- Corps de chanoines. 2. Ce que font naturellement deux bons amis. Voiture. 3. Temps. Recours du plus faible. Ville normande. 4. Couleur d'un vin. Peu consistant. 5. Petite éminence isolée à sommet aplati. Sans accidents. 6. Etablissement industriel. Possessif. 7. Partie d'un vêtement. Franc. 8. Aurochs. Ecrivain suisse. 9. Article. Femme d'un officier général. 10. L'apostrophe en est le signe. Ils sont quatre.

VERTICALEMENT

- Dans des noms nobles. 2. Embarcation légère. Ville de l'U.R.S.S. 3. Mot pour rimer. Est sur le point de trouver. 4. Sanction pour un militaire en faute. Petite chambre. 5. Suffit au sage. Mets délicat. Note. 6. Canevas d'une pièce, d'un roman. 7. Monnaie chinoise. Fleuve de Bretagne. 8. Cours d'eau. Article. Montagnes de Crète. 9. Qui a perdu son éclat, sa vivacité. Adverbe. 10. Qui sont aimables et gais.

Solution du N° 782

- HORIZONTALLEMENT: 1. Conjecture. - 2. Aliénés. - 3. Ré. Tan. Ale. - 4. Mo. Dague. - 5. Exonérées. - 6. Lek. Ver. Ta. - 7. Erato. Ecu. - 8. Ex. Ali. Ain. - 9. Semoule. Ne. - 10. Senestres.
- VERTICALEMENT: 1. Carréles. 2. Olé. Xerxès. - 3. Ni. Moka. Me. - 4. Jeton. Taon. - 5. ENA. Evolve. - 6. Cendre. Ils. - 7. Té. Aère. Et. - 8. Usage. Ça. - 9. Lustrine. - 10. Epée. Aunes.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Grape-fruit
- Poulet vapeur
- aux quatre légumes
- Yogourt
- ou fromage maigre

LE PLAT DU JOUR:

Poulet vapeur aux quatre légumes

Pour 4 personnes: 1 poulet, 3 branches de céleri avec feuilles, 1 livre de carottes, 1 petit chou, 1 livre de navets.

Après avoir nettoyé tous les légumes, hachez le céleri avec ses feuilles et mettez-le dans la partie inférieure de votre marmite à vapeur. Recouvrez d'eau. Coupez les carottes, les navets, et le chou, ajoutez-les.

Disposez par-dessus les morceaux de poulet, salez, poivrez. Couvrez et laissez cuire environ 15 à 20 min. à partir de l'ébullition. Poulet et légumes cuisent ainsi en même temps, et s'imprègnent du parfum de céleri.

Le conseil du chef

Attention aux matières grasses. Les matières grasses ou lipidiques sont les aliments les plus caloriques. Elles sont deux fois plus nourrissantes que les protéines (viandes, céréales) ou les glucides (sucre, amidon). Il ne faut pas les supprimer complètement mais les consommer avec modération, car de petites quantités sont déjà très nourrissantes: 1 cuillère à soupe d'huile est aussi calorique qu'un merlan de 150 g. Et les 15 g de beurre que l'on étale sur 50 g de pain, apportent autant de calories que ce pain.

Il y a aussi des graisses insoupçonnées: celles de la charcuterie par exemple. Surtout celles des fromages: aux fromages traditionnels qui ne dépassent jamais 45 % de matières grasses, se substituent des fromages qui atteignent 50, 60 et 70 %! Sans compter celles des «mélanges-cocktail» (amandes, noisettes, cacahuètes: environ 50 % de matières grasses).

Beauté

La base du maquillage. Vous devez procéder comme pour un tableau, en commençant par réussir le fond. Avant toute chose, bien nettoyer l'épiderme et le protéger avec une base hydratante. Tamponnez votre visage avec un mouchoir en papier afin d'enlever l'excédent de crème, puis appliquez le fond de teint. Il vaut mieux qu'il soit beige doré et un ton plus clair que votre peau. Vous mettez en valeur le contour de votre visage par la suite à l'aide d'un blush plus foncé. Travaillez et réchauffez quelques instants le fond de teint dans le creux de votre main et posez-le sur le front, les pommettes et le menton, par petites touches et du bout des doigts. Ensuite mouillez et essorez une petite éponge et estompez le fond de teint sans frotter, en lissant légèrement la crème de bas en haut. Cette technique vous permettra d'avoir un teint très unifié et très naturel. Posez un anti-terne clair dans le creux du nez et sous l'œil puis estompez soigneusement.

A méditer

L'esprit n'est que la vérité rendue amusante. BULWER-LYTTON

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront sentimentaux, affectifs, séviables et ils réussiront très bien leurs études.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Journée bien remplie mais pas spécialement rentable. Les jours ne se ressemblent pas. Amour: Votre vie sentimentale semble devoir changer et s'orienter en faveur d'une nouvelle aventure. Santé: Le froid met en danger vos points fragiles. Couvrez-vous bien si vous devez sortir.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Une chance exceptionnelle, que vous ne devez pas laisser passer, va se présenter ce matin. Amour: Votre générosité vous entraîne bien au-delà de ce que vous pouvez faire et déplaît à l'être cher. Santé: Mangez lentement et mastiquez vos aliments, vous souffrirez certainement moins de l'estomac.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Ne renoncez pas parce que vous n'êtes pas le seul sur les rangs. Soyez plus obstiné. Amour: Les petits problèmes quotidiens doivent être réglés tout de suite afin de ne pas créer de mésentente. Santé: Vous êtes très actif et le manque de rapidité des vôtres vous énerve. Calmez-vous.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Tout ce qui est nouveau vous attire et vous avez tendance à délaisser ce qui est en cours. Amour: Vous aimez beaucoup les enfants et les gâtez peut-être un peu trop. Soyez un peu plus sévère. Santé: Sachez vous accorder de courts repos qui vous permettront de bien terminer la journée.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Il serait peut-être temps de voir si vous avez encore besoin d'autant de collaborateurs. Santé: Il faut savoir écarter les tentations qui sont néfastes à votre régime; ce n'est pas toujours facile.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Vous avez choisi une carrière un peu en marge et les débuts risquent d'être un peu difficiles. Amour: N'accordez pas trop de crédit aux personnes médisantes qui sèment la zizanie. Santé: Vous commettez des imprudences et le payez bien cher ensuite; ce n'est pas raisonnable.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Puisque vous avez envie de reprendre certaines études, pourquoi ne pas le faire tout de suite. Amour: Tout ce qui est mystérieux, inexplicable chez les autres vous amuse; chez vous cela vous irrite. Santé: Vos douleurs dorsales sont certainement provoquées par votre mauvaise position lorsque vous travaillez.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Vos ennuis ne sont que passagers et vous ne devez pas vous laisser envahir par le découragement. Amour: La personne qui vous aime apprécie beaucoup votre générosité et votre gentillesse. Santé: Une analyse médicale vous éclairerait plus sûrement sur vos petits maux actuels.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Vous devez préparer soigneusement votre succès et ne rien traiter à la légère. Amour: Votre seul souci est de ne pas déplaire à l'être qui vous est cher, ce qui est très facile. Santé: Les jambes et l'estomac sont vos deux points faibles. Massages et régime sont indispensables.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Vous pouvez envisager sans crainte un changement, la chance est avec vous. Amour: Votre trop grande timidité passe souvent pour de l'impolitesse; corrigez-vous. Santé: Votre sommeil agité provient peut-être de vos lectures avant de vous endormir.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Une nouvelle technique serait peut-être souhaitable pour faire redémarrer vos affaires. Amour: Un sentiment très fort occupe votre pensée; il est partagé, vous êtes donc pleinement heureux. Santé: Votre manque de sommeil provient sans doute du fait que vous vous couchez à des heures irrégulières.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Les relations commerciales sont à votre mesure; faites preuve de diplomatie et de ruse. Amour: Vos amis apprécient beaucoup votre jugement qui est dicté par la bienveillance. Santé: La maladie vous effraie et vous obsède. N'en parlez pas tant et tout ira bien, vous verrez.

HOROSCOPE

J'intérime. Et vous?

ADIA

Rue du Seyon 8a
2000 Neuchâtel
038/24 74 14

Membre FSETT

128138-10

X Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS AUSSI vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

127292-A

rapide simple discret

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

Interswiss

Fonds Suisse de Placements Immobiliers
(No de valeur 276935)

Le Fonds de placement INTERSWISS a dénoté un développement réjouissant durant l'exercice écoulé. La répartition du bénéfice a ainsi pu être augmentée de Fr.3.- à Fr. 58.- par part.

Païement du coupon au 31 mars 1981

Coupon annuel No 26 brut
moins 35% impôt anticipé
net par part

Fr. 58.-
Fr. 20.30
Fr. 37.70

Split des parts INTERSWISS

La Société Internationale de Placements en tant que Direction du Fonds ainsi que la Société de Banque Suisse et le Crédit Suisse en leur qualité de banques dépositaires ont décidé de diviser les parts INTERSWISS dans un rapport de 1:10.

Les détenteurs actuels de certificats au porteur de 1, 5, 10 et 100 parts avec coupons No 27-32 et talon, peuvent les adresser dès le

31 mars 1981

aux banques dépositaires ainsi qu'aux domiciles de souscription sousmentionnés pour l'échange en nouveaux certificats au porteur de 1, 5, 10, 100 et 1000 parts avec coupons No 27-46 et talon. Cet échange est sans frais pour les porteurs de parts.

Dès le 31 mars 1981 les parts INTERSWISS seront traitées et notées sur la nouvelle base aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Saint-Gall et Zurich.

Le paiement des coupons et l'échange des certificats seront effectués par:



Société de Banque Suisse



Crédit Suisse

ainsi que les domiciles de souscription et de paiement suivants:

Armand von Ernst & Cie SA, Berne
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I., Appenzell
Banque Cantonale de Glaris, Glaris
Banque Cantonale des Grisons, Coire
Banque Cantonale de Nidwald, Stans
Banque Cantonale d'Obwald, Sarnen
Banque Cantonale de St-Gall, St-Gall
Banque Cantonale de Schwyz, Schwyz
Banque Cantonale d'Uri, Atdorf
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque Cantonale de Zoug, Zoug
Banque de Berthoud, Berthoud
Banque d'Epargne et de Prêt, Thoune
Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg
Banque de l'Etat du Canton du Tessin, Bellinzona
Banque Hypothécaire & Commerciale Argovienne, Brugg

Banque Hypothécaire de Bâle-Campagne, Bâle
Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse, Soleure
Banque de Langenthal, Langenthal
Banque Nationale du Liechtenstein, Vaduz
Banque Populaire Suisse, Zurich
Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne
Caisse d'Epargne de Bienne, Bienne
Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans
Darier & Cie, Banquiers, Genève
Les membres de l'Association des banques locales et des caisses d'épargne de Saint-Gall
Piguet & Cie, Banquiers, Yverdon
Rahn & Bodmer, Banquiers, Zurich
Société Privée de Banque et de Gérance, Zurich
Volksbank Hochdorf, Hochdorf
Volksbank Willisau AG, Willisau
J. Vontobel & Co., Banquiers, Zurich

Le rapport de gestion pour 1980 peut être obtenu auprès des banques susmentionnées ainsi qu'auprès de la Direction du Fonds.



Société Internationale de Placements

Elisabethenstrasse 41, 4010 Bâle
Mühlebachstrasse 20, 8032 Zurich

140571-10

La publicité rapporte à ceux qui en font!

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

LE PRIX DU SOCIALISME

Les socialistes se disent solidaires. S'il le sont du projet de programme du Parti socialiste suisse (PSS) alors nous sommes inquiets. Jugez plutôt:

- Les agriculteurs, viticulteurs ou les propriétaires d'une maison familiale apprendront avec plaisir que le PSS réclame «une neutralisation de la propriété foncière par une loi fédérale qui abroge la propriété privée du sol...»

- Les petits industriels, entrepreneurs et artisans seront heureux de savoir que pour le PSS «l'abolition de la propriété privée des moyens de production est une condition fondamentale et indispensable à l'établissement du socialisme autogestionnaire.»

- Les parents d'élèves liront avec intérêt que les objectifs de l'école «sont le comportement solidaire, la reconnaissance des rapports sociaux et économiques et l'apprentissage de l'autodétermination démocratique.»

- Les citoyens attachés à la démocratie remarqueront enfin que «le PSS n'a jamais abandonné sa résolution de s'engager fermement et au besoin avec des moyens révolutionnaires pour la réalisation de ses principes.»

Les électeurs neuchâtelois, eux, savent désormais ce qu'il leur en coûte d'être solidaires avec les socialistes!



Avec les radicaux moins d'Etat, plus de liberté



ATTENTION! 32%

Livraison directe de la fabrique chez vous achetez vos appareils ménagers

AEG - MIELE - BOSCH - ROTEL - BBC - SIEMENS - BAUKNECHT, etc.

et grâce au système de vente directe, bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32%. Nos appareils n'ont jamais été exposés. Crédit avantageux, garantie d'usine.

Livraison GRATUITE, installation par nos soins. MÊME RABAIS POUR PAIEMENT EN 3 VERSEMENTS RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN

Electro-Service Tél. (038) 25 95 92 le matin

Berger E. 118034-A



Une voiture sportive ne se choisit pas à la légère.

La proportionnalité des moyens fait partie des principes qui président à la conception d'une voiture sportive du niveau des BMW. L'accentuation croissante d'un paramètre tel que la puissance du moteur, au détriment d'autres éléments essentiels, peut certes simplifier la tâche au constructeur, mais pas au conducteur.

Chez BMW, l'extraordinaire avantage des performances sportives élevées s'accompagne par définition d'une plus grande sécurité destinée à compenser les risques accrus qui pourraient en découler.

Ce surcroît de sécurité présuppose toutefois non seulement une ample habitabilité, mais encore un poids convenable. Tant que sur nos routes circuleront aussi des véhicules extrê-

mement lourds, un constructeur automobile conscient de ses responsabilités devra compléter la sécurité qu'apporte une mécanique performante par celle d'une carrosserie appropriée.

C'est ainsi que les BMW série 3, possèdent, par exemple, un toit et un habitacle de construction très robuste, qui protègent les occupants en cas de collision latérale ou de trois quarts. Leur stabilité est du reste régulièrement vérifiée avec soin dans le cadre de vastes séries d'essais réels.

Une BMW est foncièrement construite pour les hautes performances, sans la moindre concession pour raison d'allègement.

Sa mécanique performante ne permet pas seulement au conducteur de maîtriser souve-

rainement la circulation, mais encore d'éviter des accidents et, au pire, de profiter d'une technique automobile qui ne le lâchera pas s'il s'en produisait un inévitable. Voilà pourquoi une BMW performante est - mesurée à la moyenne des automobiles - à la fois autre et surtout plus.

BMW 315, fr. 14 750.-; BMW 316, fr. 15 890.-
BMW 318i, fr. 17 580.-; BMW 320, fr. 19 400.-
BMW 323i, fr. 22 150.-

BMW (SUISSE) SA, Dielsdorf/ZH, et ses 150 agences officielles



Français pour étrangers

NOUVEAUX COURS

avril

Matin, après-midi ou soir

TOUS LES DEGRÉS

Certificat et diplôme

Bénédict

Ruelle Vaucher, tél. 25 29 81

Légère - souple cuisable - durable

RIRI-FLEX

la nouvelle fermeture éclair

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 - Neuchâtel 127535-10



Entreprise de nettoyage de A à Z

M. et M^{me} L. GOLLES

Appartements, tapis, bureaux, vitrines.

Tél. (038) 31 40 25

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEF ADMINISTRATIF

possédant la pratique des services

• de comptabilité (y compris bilans et annexes, informatique)

• du personnel

• des achats

• du secrétariat, etc.

cherche changement de situation dans les mois à venir.

Faire offres sous chiffres 28-20375 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel. 140501-38

INFORMATIONS SUISSES

Nouveau tronçon CFF entre Olten et Rothrist

Le trajet Zurich-Berne diminué de 10 minutes

OLTEN (ATS).— Jeudi prochain, le conseiller fédéral Léon Schlumpf inaugurerait un nouveau tronçon des CFF sur la ligne Berne-Zurich, entre Olten et Rothrist. Dès le 31 mai, ce tronçon, présenté à la presse lundi à Olten, raccourcira de 10 minutes le trajet de chemin de fer entre Berne et Zurich. La construction de ce nouveau tronçon, à double voie et long de près de 6 kilomètres, a coûté 60 millions de francs.

Ainsi que l'a déclaré Rolf Zollikofer, directeur de l'arrondissement 2 des CFF (Lucerne), lundi à Olten, la nouvelle ligne Rothrist-Olten permettra de séparer les importants courants nord-sud (Bâle-Lucerne-Gothard) et ouest-est (Genève-Berne-Zurich) des CFF, qui se croisent à

Olten et transitaient par la même ligne, surchargée, entre Aarburg et Olten. Quatre œuvres importantes caractérisent la « ligne du Ruttig », ou encore « ligne Born » : le tunnel de Born (810 m de longueur), le pont du Kessiloch (218 m), le pont de Ruppolding (319 m) sur l'Aar et le pont de Pfäfersen (183 m), sur la N 1.

Jeudi, le conseiller fédéral Léon Schlumpf, chef du département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), le président du Conseil d'administration des CFF Carlos Grosjean, le directeur général des CFF Roger Desponds et le maire d'Olten Hans Derendinger inaugureront officiellement le nouveau tronçon, qui n'entrera cependant en service que le 31 mai, au moment

du changement d'horaire. Le trajet de Berne à Zurich passera de 83 à 79 minutes, et à 73 minutes le 23 mai 1982 avec l'introduction de l'horaire cadencé.

La ligne du Ruttig est le noyau central des travaux qui ont lieu depuis des années sur la plaque tournante des CFF dans la région d'Olten. Ces travaux doivent coûter au total 373 millions de francs, et ont pu être pour la plupart menés à terme, à l'exception du tunnel de base du Hauenstein. L'ensemble de ces réalisations comprend notamment, outre la nouvelle ligne Olten-Rothrist, la nouvelle centrale de commandement d'Olten, l'entrée directe de la ligne de Bâle dans la gare d'Olten et de nouvelles constructions dans les gares d'Olten, Rothrist, Aarburg et Tecknau.

Vers l'extradition de Josette Bauer

WASHINGTON (AP).— La Cour suprême des Etats-Unis a ouvert la voie lundi à l'extradition vers la Suisse de Josette Bauer, la jeune femme qui avait aidé des autorités américaines à infiltrer un énorme réseau européen de trafic d'héroïne.

La justice a refusé, sans commentaire, de prendre en considération l'affirmation de la jeune femme selon laquelle le gouvernement romprait illégalement l'arrangement conclu avec elle en autorisant son extradition.

Ressortissante suisse, Josette Bauer s'était échappée d'une prison de Suisse en 1974. Elle avait été condamnée pour complicité dans le meurtre de son père. Elle fut arrêtée trois années plus tard à Miami, et fut inculpée pour avoir tenté de passer en fraude 12,7 kilos d'héroïne aux Etats-Unis. Elle risquait 40 ans de prison, mais décida d'accepter un arrangement avec les autorités.

En échange d'informations qui devaient permettre l'arrestation de 10 trafiquants de drogue, elle fut autorisée à plaider coupable pour des accusations moins graves que les précédentes. Elle fut condamnée à sept ans de prison.

Dans le cadre de l'arrangement réalisé, les autorités fédérales avaient affirmé que le gouvernement américain ferait « les meilleurs efforts » pour éviter le retour de la jeune femme en Suisse ou en France. La Suisse avait déjà déposé une demande d'extradition.

Elle s'était échappée de prison en 1969, après avoir purgé deux des sept années de sa peine. Elle aurait dû être libérée sur parole au bout de trois ans.

Selon les témoignages, son évasion était marquée par le fait qu'elle craignait d'être expulsée en Suisse après ses trois années de prison.

Elle fut arrêtée à nouveau le 25 juin 1972 à Albuquerque (Nouveau-Mexique), où elle vivait sous le nom de Jean Baker.

Les juges avaient estimé que du fait de son évasion de 1969, ils n'étaient plus liés à l'arrangement conclu avec elle. Mais le juge de district William Mehrens de Miami avait ordonné au gouvernement de résister de façon permanente à toutes les tentatives visant à l'extradition de la jeune femme détenue dans une institution pénitentiaire pour femmes de Canon City (Colorado).

Les autorités américaines avaient tenté alors de convaincre la Suisse de renoncer à ses demandes d'extradition, mais la Suisse avait persisté, invoquant un traité signé en 1900.

Après plusieurs séries de négociations, la cinquième Cour d'appel a estimé, le 10 octobre dernier, que bien que Josette Bauer ait le droit constitutionnel de faire valoir l'arrangement, le gouvernement a fait de son mieux pour obtenir que les autorités suisses ne cherchent pas à obtenir son extradition.

En cherchant d'obtenir gain de cause auprès de la Cour suprême, les avocats de la jeune femme ont fait valoir que ses droits constitutionnels étaient sacrifiés en faveur d'un traité international, contrairement à ce qui s'était fait par le passé.

Un jeune écrivain suisse édité en URSS

BERNE (ATS).— La maison d'édition « Progrès » de Moscou va éditer l'année prochaine un roman écrit par un jeune auteur suisse alémanique, Silvio Blatter. L'ouvrage, « Zunehmendes Heimweh » (« Une nostalgie grandissante »), sera tiré à 5000 exemplaires. C'est la première fois qu'un ouvrage en prose d'un jeune écrivain suisse est édité en URSS. Ce roman avait paru en 1978 en Suisse.

Demande de crédits pour des ouvrages militaires

BERNE (ATS).— Le Conseil fédéral demande 308,69 millions de francs au parlement pour des ouvrages militaires et des achats de terrains. Il s'agit du programme des constructions de 1981 au sujet duquel le message a été soumis aux Chambres fédérales.

Le crédit demandé est divisé en trois groupes : 292,70 millions de francs pour des constructions et installations, 7,5 millions pour des acquisitions de terrains et 8,49 millions pour compléter des crédits ouverts antérieurement. La somme des investissements indiquée dans le message est supérieure à celle de l'année précédente (186,5 millions), mais nettement inférieure à celles de 1979 (346,9 millions) et 1978 (431 millions).

2^{me} pilier : le PRD favorable à la version du Conseil des Etats

BERNE (ATS).— La commission de politique sociale du parti radical-démocratique suisse (PRD) est favorable à une rapide introduction de la prévoyance professionnelle obligatoire (2^{me} pilier). Elle se félicite donc du large appui accordé à la variante du Conseil des Etats par la commission du Conseil national. Cette variante, qui propose de combler par étapes les lacunes subsistant en ce qui concerne le 2^{me} pilier est à son avis réaliste aussi bien politiquement qu'économiquement. S'en tenir à des solutions « extrêmes » ne pourrait que mener à l'échec, estime le PRD dans un communiqué publié lundi.

VAUD

SUTE L'affaire Fentener rebondit

Le 9 juillet 1965, la commission cantonale de recours en matière de police des constructions décréta que la villa dépassait la cote légale. Fentener refusa de s'incliner. Le 16 juillet, paraissait un ordre d'expulsion prononcé par l'autorité cantonale contre Fentener, suivi en août d'un recours avec effet suspensif. Mais la police fédérale des étrangers maintenait l'interdiction d'entrer en Suisse et donnait à Fentener jusqu'au 10 octobre pour quitter la Suisse, à cause de ses démêlés avec les autorités.

Nuitamment, la police vaudoise venait quérir Henri Fentener à son domicile et l'expulsaient en le conduisant sur la rive française du Léman. Cela faisait du bruit dans la presse européenne et même américaine. Henri Fentener, cependant revint plusieurs fois en Suisse pour voir sa famille : on ferma les yeux. A plusieurs repri-

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Reagan blessé par une balle

WASHINGTON (AP).— Le président Reagan a été blessé hier lors d'une tentative d'assassinat, a déclaré un membre de la Maison-Blanche.

Il est conscient, et son état est stable, selon M. Lyn Nofziger.

Un porte-parole de la Maison-Blanche avait annoncé dans un premier temps que le président n'était pas blessé. M. Nofziger a déclaré à l'hôpital George Washington : « Je peux confirmer que le président a été touché une fois au côté gauche. Une balle est entrée au côté gauche. Il est dans un état stationnaire et conscient, et M^{me} Reagan est près de lui ».

« Le président a été touché sur le côté gauche de la poitrine, la balle n'a pas touché le cœur », a déclaré M. Nofziger. « Il est opéré en ce moment », a ajouté M. Nofziger. « Selon ce que j'ai compris, la balle est encore dans le corps ».

Le policier blessé est, semble-t-il dans un état critique. Selon un caméraman qui se trouvait à proximité, l'assaillant a tiré à un peu plus de trois mètres de M. Reagan. M. Brady a été touché au front.

Il y a eu entre quatre et six coups de feu, selon les témoignages. Un des coups de feu a, semble-t-il, touché la voiture du président avant qu'il ne prenne place à l'intérieur.

L'examen d'une bande-vidéo tournée pendant la scène montre M. Brady étendu sur le sol à quelques mètres de l'entrée de l'hôtel Hilton de Washington. Il y a du sang près de sa tête.

Le service secret a annoncé que John Warnock Hinkley, 22 ans, d'Evergreen (Colorado) a été arrêté après la tentative d'assassinat. Le porte-parole du service secret, M. Jack Warner, a déclaré que le suspect avait tiré avec un pistolet de calibre 38.

Un agent du service secret, M. Timothy McCarthy, a été atteint à la poitrine. Un policier de la ville a été blessé grièvement.

Le dirigeant du groupe républicain au Sénat, M. Howard Baker, a déclaré que, selon M. Max Friedersdorf, représentant du gouvernement au Congrès, l'état de M. Reagan est « grave mais stable ».

BUSH

Le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, a pris l'avion pour Washington en apprenant la tentative d'assassinat contre le président Reagan.

L'avion du vice-président a quitté la base aérienne de Fort-Worth cinq minutes après avoir été averti.

Plus tard, M. David Gergen, porte-parole du président, a déclaré que le président Reagan est entré en marchant à l'hôpital.

Enfin, un proche collaborateur de M. Reagan, Jim Brady, qui était au côté du président, a été atteint lui en plein front. Son état est très sérieux.

M. GISCARD D'ESTAING

Informé pendant l'émission « Cartes sur table » de l'attentat commis contre le

Ultime bulletin de santé

Avant de faire rouler les rotatives, voici les dernières informations qui nous parvenaient de Washington.

Le président Reagan a quitté l'hôpital mais ses médecins n'ont pas extrait la balle qui lui a perforé le poumon gauche. Qu'est-ce que cela signifie ? Le président est-il dans un état si grave qu'un transfert dans une clinique plus perfectionnée s'est imposé ?

Où alors, Reagan n'est pas si grièvement atteint qu'on veut bien le croire ? Ou une autre information de taille se cache derrière la dernière dépêche ? Attend-on, enfin, l'arrivée du vice-président Bush à Washington ?

Autant de questions sur lesquelles, bien entendu, nous reviendrons dans notre édition de mercredi.

A 2 h 00, heure de Neuchâtel, il semblait que l'hémorragie interne avait été stoppée.

Enfin, M. Nofziger a déclaré que « le président n'a pas été opéré à cœur ouvert ».

« Que les rumeurs selon lesquelles Jim Brady (porte-parole du président) est mort sont absolument fausses. L'état du président est bon, reste bon, et reste stable », a-t-il précisé. En ce qui concerne l'opération, M. Nofziger a déclaré : « Il sera sorti rapidement ».

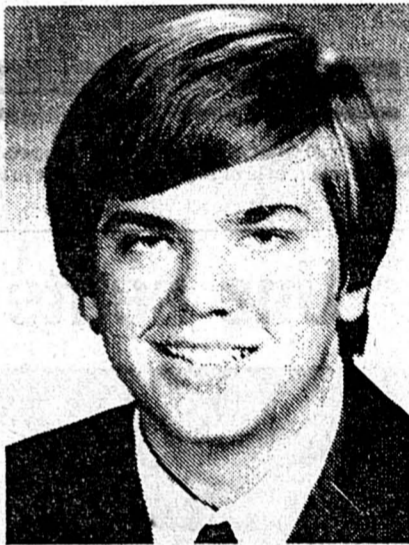


Sur les lieux de l'attentat. Trois personnes sont couchées, atteintes par les balles du jeune Américain blanc, arrêté tout de suite après. Au premier plan, Jim Brady, proche collaborateur de Reagan. Au centre, le policier en uniforme de Washington. A droite, entouré par deux hommes, l'agent secret. L'état de Jim Brady est critique. (Téléphoto AP)

président Ronald Reagan, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré qu'il enverrait dès son retour à l'Elysée un message de sympathie et de vœux au président américain.

DU PALLADIUM NEUCHATELOIS...

Hier soir, ce qui prouve que nos lecteurs suivaient aussi l'affaire de très près, M. Eric Kropf, du Palladium, à côté de nos bureaux, appelait pour nous fournir d'éventuels détails. Cela peut paraître curieux mais cela s'explique : M. Kropf écoutait un poste de radio en anglais et, par conséquent, recevait des informations d'un autre canal...



Il a tiré : John Warnock Hinkley. (Téléphoto AP)

DANS LE CANTON

NEUCHÂTEL

Il s'endort au volant

• VERS 0 h 10, M. René Marchand, de Genève, circulait artère sud de la N 5, direction centre ville. A la hauteur de la station « Shell », il s'est probablement endormi au volant de sa voiture qui a heurté la « berme » centrale avant d'emboutir un réverbère. Blessé, M. Marchand a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles.

SAINT-BLAISE

Actes de vandalisme

Il y a quelques mois des vandales s'étaient amusés à endommager des signaux routiers à Auvierne Colombier dans le quartier de La Brena.

C'est maintenant au tour de la signalisation à Saint-Blaise, au carrefour de la Jowa, d'être la cible de ces dévotés qui s'y sont pris à deux fois, entre samedi et lundi, pour marquer leur passage et donner un aperçu de leur imbecillité.

La semaine passée l'armoire du détecteur automatique de verglas du pont de Boudry avait également subi des déprédations.

Le service intéressé des ponts et chaussées n'hésitera pas à déposer une plainte si de tels faits se reproduisent.

LE LOCLE

Incendie dans les sous-sols d'un immeuble

Hier vers 19 h 20, les premiers secours du Locle, sous les ordres du major Brasey, sont intervenus dans les sous-sols de l'immeuble Henri-Grandjean 1 où un incendie avait pris naissance ; une détérioration d'une chaudière à vapeur employée pour le repassage par la maison « Net », en serait la cause.

Les clients du bar « Le Stop » au premier sous-sol ont dû être évacués en raison d'une abondante fumée. Puis une équipe d'hommes masqués a éteint le sinistre au second sous-sol au moyen d'une lance mousse. Les dégâts semblent assez importants.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Arrangement Ciba-Geigy Sandoz

BÂLE (ATS).— Ciba-Geigy et Sandoz ont communiqué lundi qu'en vue d'une utilisation plus flexible de leurs capacités de production de colorants aux Etats-Unis, ils ont conclu un arrangement selon lequel :

Ciba-Geigy rachète à Sandoz au 1^{er} novembre 1981 20 pour cent du capital actions restant de l'unité de production commune « Toms River Chemical Corporation » (TRC) à Toms River, New Jersey, usine qui emploie actuellement 950 personnes.

Ciba-Geigy continuera à livrer des colorants à Sandoz, un contrat de livraison ayant été signé pour une durée transitoire de 3 ans.

Ce nouvel accord n'entraînera aucune modification des rapports de Ciba-Geigy et Sandoz en ce qui concerne les autres unités de production communes en Grande-Bretagne (Clayton) et au Brésil (Resende).



ROGER SCHOR

Conducteur de bus TN Neuchâtel Je souhaite le maintien des services publics et de leurs prestations. Si on économise trop, ce sont toujours les usagers qui trinquent.

Je vote socialiste

FRIBOURG

Camions dans la mélasse

(c) Hier matin, à 8 h 25, deux poids lourds se sont télescopés, sur la route cantonale Lyss-Morat, à la sortie de Châtres. Les dégâts se montent à 40.000 francs. Une catastrophe a été évitée : jugez-en. Un camion-citerne bernois, chargé de mélasse, circulait en direction de Morat. Il dut s'arrêter derrière un autre camion-citerne, de mazout celui-ci, immobilisé sur la route parce que son chauffeur était descendu de son véhicule pour demander un renseignement. Un tracteur auquel était attachée une remorque surbaissée était et voulait dépasser le double obstacle. Comme du trafic arrivait en sens inverse, il alla donner avec violence dans le camion de mélasse qui le précédait. Par chance, le camion de mazout ne fut pas heurté. La collision se solda par des dégâts (élevés) uniquement.

Lueur d'espoir en Pologne

VARSOVIE (AP). — Moins de dix heures après la conclusion d'un plénum du comité central du parti communiste sans surprise, les représentants du gouvernement polonais et du syndicat «solidarité» ont repris hier leurs pourparlers pour tenter d'éviter la grève générale. Et il semble bien qu'on s'oriente vers une issue positive.

La radio de Varsovie a, en effet, fait savoir la première que les deux parties étaient en accord pour dire que des progrès étaient enregistrés. L'agence de presse PAP a rapporté par la suite que les négociateurs étaient en train de préparer un communiqué commun et on confirmait, de sources officielles, qu'un accord était proche.

M. Rakowski, le vice-premier ministre qui dirige la délégation gouvernementale face aux représentants de «Solidarité», avec à leur tête M. Lech Walesa, avait déclaré à l'issue du plénum du PC polonais que la grève générale aurait des conséquences «catastrophiques» et mettrait le pays au «seuil du précipice».

C'est à midi heure locale (10h GMT) que les pourparlers, interrompus samedi, ont repris au palais Radziwill à Varsovie. Avant la séance, M. Walesa avait déclaré aux journalistes qui l'interrogeaient sur les résultats préalables obtenus par les groupes de travail gouvernement-syndicat: «Les positions se sont rapprochées, mais pas autant que nous l'espérons.»

En cas d'échec des pourparlers, la grève doit être déclenchée ce matin à six heures.

L'ULTIME RECOURS

Mais «Solidarité» continuait de défendre hier la thèse de l'ultime recours. «Nous ne la voulons pas, le gouvernement ne la veut pas, le peuple ne la veut pas. Mais nous n'avons pas d'autre voie», a déclaré M. Slowik, un des principaux dirigeants du syndicat indépendant.

Le plénum du comité central du parti ouvrier unifié, qui n'a donné lieu à aucune décision majeure et s'est au contraire achevé sur un vote de confiance aux diri-

geants en place, n'a par ailleurs pas apporté de motif particulier de satisfaction au syndicat. «Je savais que la réunion n'apporterait rien de nouveau», a déclaré M. Gwiadza, vice-président de «Solidarité». «Actuellement, nous sommes exactement où nous étions avant: nulle part.»

COUPABLE

Les responsables du parti communiste ont toutefois demandé, dans une résolution finale, qu'une explication soit donnée des incidents de Bydgoszcz, tout en demandant aux travailleurs de «mettre un terme aux grèves». Et M. Rakowski n'a pas été le dernier à reconnaître que les dirigeants polonais avaient une part de responsabilité dans les difficultés actuelles.

Dans son discours devant le plénum, le vice-premier ministre a en effet déclaré: «Les structures de l'autorité sont en train d'être entamées, avant tout à cause de notre incompétence, de notre incapacité à abandonner les formes traditionnelles de l'exercice du pouvoir...»

DES MILLIONS...

Après avoir mis également en cause la responsabilité de «forces radicales» au sein de «Solidarité», M. Rakowski a toutefois souligné que le syndicat indépendant comptait dans ses rangs des «millions de travailleurs — des millions de jeunes travailleurs qui sont vraiment des gens magnifiques». Et il a ajouté: «Ça donne envie de pleurer lorsqu'on pense que ce qui est arrivé à Bydgoszcz n'aurait pas dû se produire.»

Avion indonésien

BANGKOK (AP). — Des tireurs d'élite de la police thaïlandaise ont pris position hier autour de l'avion indonésien détourné, dans lequel 55 personnes sont toujours retenues en otage, ce qui pourrait laisser présager une tentative pour les libérer.

Le premier ministre thaïlandais, M. Tinsulanonda, a révélé que le responsable de la délégation indonésienne qui mène les pourparlers avec les pirates de l'air a demandé l'autorisation de recourir à la force pour libérer les otages et maîtriser le commando.

De son côté, le directeur général des services de renseignement, M. Benny Moerdani, a laissé entendre que les autorités indonésiennes voulaient «régler cette affaire» avant que l'avion ne puisse quitter la Thaïlande pour une nouvelle destination.

Les photographes de presse qui se

Dernière minute

Pas de grève aujourd'hui

VARSOVIE (AP). — «Solidarité» a levé son ordre de grève générale en attendant que sa commission de coordination nationale prenne une décision définitive à ce sujet, a annoncé la direction du syndicat indépendant.

«Nous allons au travail aujourd'hui» a déclaré à la télévision le numéro deux de «Solidarité», M. Gwiadza, au terme des pourparlers gouvernement-«Solidarité», qui ont duré près de sept heures.

De son côté, M. Lech Walesa, président de «Solidarité», a déclaré que «le bon sens et la modération l'ont emporté». Il s'est dit satisfait de «70% de l'accord» tout en ajoutant que le syndicat n'avait pas obtenu tout ce qu'il voulait, notamment la légalisation d'un syndicat agricole indépendant.

Il a précisé que les 55 membres de la commission de coordination de «Solidarité» se réuniraient cet après-midi à Gdansk.

Les détails de l'accord gouvernement-syndicat ne sont pas encore connus, mais on a appris de certaines sources que le problème du salaire accordé aux ouvriers en cas de grève avait été résolu.



Pendant ce temps, en Pologne, les troupes du Pacte de Varsovie continuent leurs manœuvres. En clair, cela signifie qu'elles sont prêtes à toutes actions beaucoup plus sérieuses. (Téléphoto AP)

Une petite balade dans les étoiles...



L'homme a déjà décroché la lune! Mais il rêve toujours d'aller plus loin et plus vite. (ARC)

DALLAS (AP). — Il faudra encore attendre quelque temps avant que les modestes terriens ne montent à bord d'une navette spatiale pour une petite balade vers les étoiles. Mais dès aujourd'hui, contre la somme de 500 dollars, ils peuvent réserver une place dans un engin spatial pour réaliser un de leurs rêves.

M. John Jenkins, qui possède une société de publicité à Austin, dans le Texas, projette d'envoyer dans l'espace une imprimérie miniature: première étape selon lui pour assurer la survivance du mot imprimé dans des colonies spatiales informatisées. M. Craig Johnson, un homme d'affaires qui dirige l'entreprise Quadra, à San-Antonio dans le Texas, met au point un mini-ordinateur pour une expérience avec la navette spatiale. M. John Adams, qui fabrique de l'extrait de vanille, souhaite faire féconder un plant de vanille dans l'espace afin de modifier ses gènes et de le rendre plus résistant. Ils ont tous déposé 500 dollars à la NASA pour obtenir un petit compartiment dans une navette spatiale, lorsque les engins commenceront à effectuer des voyages réguliers, d'ici plusieurs années.

La première navette spatiale doit partir dans quelques semaines de cap Canaveral, en Floride, avec deux astronautes à son bord. Elle ne comportera aucun compartiment spécial.

En cinq ans, 139 sociétés, 78 écoles, 49 personnes et 27 agences fédérales ont réservé des places. Il est interdit de monter une affaire publicitaire ou de tenter une expérience dangereuse. Tout le reste est possible.

DÉCEPTION

Certains, comme M^{me} James Holland de Houston, ont envoyé leurs 500 dollars en croyant qu'ils réservaient une place de voyage dans la navette spatiale. «Je ne suis pas scientifique. Je suis une mère de famille avec six enfants», a-t-elle expliqué. «J'ai payé en croyant réserver des places pour un voyage aller et retour vers la Lune. Aujourd'hui, j'ai voyagé presque partout dans le monde. J'ai été en Chine, j'ai descendu le Nil, j'ai été jusqu'au Pôle nord. J'aimerais aller dans l'espace avec mes enfants». Lorsqu'elle a compris qu'il ne s'agissait pas de partir, elle a donné sa place à la NASA, laquelle à son tour l'a cédée à une entreprise industrielle d'Allemagne de l'Ouest.

M. Edmond Castleberry, de Paris dans le Texas, a offert sa place au lycée et à l'école de Paris. De déception, car il ne vivra probablement pas assez longtemps pour voyager vers une autre planète.

Des mesures draconiennes pour l'avenir économique de la Belgique

BRUXELLES (REUTER). — M. Wilfried Martens, premier ministre belge, a proposé au cours d'une réunion extraordinaire de son cabinet un blocage total des salaires jusqu'à la fin de l'année.

La proposition du chef du gouvernement, qui souhaite appliquer des remèdes radicaux afin de tenter de résoudre la grave crise économique que traverse la Belgique, risque une nouvelle fois de mettre à mal la fragile coalition au pouvoir.

Les deux partis socialistes (flamand et wallon) sont particulièrement hostiles à la réforme du système d'indexation proposée par M. Martens.

Les salariés belges reçoivent automatiquement une augmentation indexée sur la hausse des prix. Cette politique a été vivement critiquée lors du dernier Conseil européen de Maastricht.

M. Martens a indiqué à ses collègues qu'il ferait tout son possible pour écarter la menace d'une dévaluation du franc

belge qui a fait l'objet, ces dernières semaines, de fortes spéculations sur le marché des changes.

M^l obtient du gouvernement et du parlement le blocage des salaires — les bas salaires et les retraités ne seraient toutefois pas touchés par cette mesure — le premier ministre propose, à partir de janvier 1982, un réforme de l'indexation.

GEL DES PRIX

Pour Martens, la hausse des salaires ne devrait plus s'indexer sur l'essence, les tabacs et les alcools. Le premier ministre souhaite également une réduction des salaires dans les entreprises subventionnées par l'Etat, ainsi que le gel des prix de certains produits de première nécessité.

M. Guy Mathot, vice-premier ministre (socialiste) a déclaré que toute tentative de réforme du système d'indexation serait en contradiction avec la plate-forme gouvernementale sur laquelle travaille depuis cinq mois la coalition.

La Belgique connaît le taux de chômage le plus élevé de la Communauté économique européenne. La présence d'un énorme secteur public et l'aggravation du déficit de la balance des paiements ont conduit M. Martens à demander l'application de mesures draconiennes.



M. Martens n'y va pas par quatre chemins... pour des lendemains meilleurs en Belgique. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

De Tel-Aviv au Caire

A Tel-Aviv et au Caire, c'est l'attente. Plus d'arcs de triomphe, plus d'accolades, de mots historiques et de serments. La négociation a pris de longues vacances. Car qu'y a-t-il au bout de la route? Encore un chapelet d'inconnues. Et le grand mérite de l'administration Reagan est d'avoir eu, sur le problème du Proche-Orient, une vue réellement politique des choses. Plus de messages allant inutilement d'une capitale à l'autre. Plus d'envoyés spéciaux, porteurs de prétendus secrets s'enlisant dans l'équivoque. Et plus aussi de proclamations à l'issue de sommets imprévisibles, en quelques heures, celui-ci ou celui-là prétendant résoudre l'impossible.

Reagan et Haig ont attendu et ils ont eu raison. Car aucune solution n'est en vue pour faire encore un bout de route. Sadate, lui aussi, est dans l'impasse. Et Begin, c'est l'évidence, ne peut plus rien donner, ne peut plus rien offrir. Israël, un jour, se retirera du dernier morceau de Sinaï qu'il occupe encore. Et puis la porte se fermera. Et puis, ce sera la fin d'un espoir. Et aussi d'une des plus grandes illusions de l'après-guerre. Car ce n'était pas seulement pour récupérer des terres égyptiennes que Sadate, en novembre 1977, a accompli son pèlerinage. Sadate a fait sa démarche historique pour écrire un autre livre de l'histoire tourmentée du Proche-Orient. Il était allé en Israël pour dire que, décidément, il y avait eu assez de tombes, et que c'était de l'avenir, du véritable avenir, qu'il convenait enfin de parler...

Sadate s'était rendu en Israël pour dire que ces territoires si souvent champs de bataille ne pouvaient vraiment fleurir que si les problèmes de fond étaient étudiés avec la volonté commune et farouche de les résoudre. Presque quatre ans que Sadate, en un certain soir, porta tous les espoirs du monde. Et rien de ce que vraiment il était allé chercher ne lui a été offert ne serait-ce qu'un instant. C'est aux silences de Begin qu'il faut penser maintenant. Rendons-lui cette justice: Begin n'a jamais rien promis au-delà d'un accord séparé entre Israël et l'Egypte. Il ne pouvait rien faire d'autre, parce qu'il ne veut pas, parce qu'il ne peut pas donner cette terre qui, pour lui, est juive. Et qui, dans ces conditions, ne doit jamais cesser d'appartenir à l'Etat d'Israël.

A part le Sinaï, les autres terres, celles qui, pour Begin, n'ont pas été conquises, mais libérées, resteront dans la citadelle, même si le pire devait en résulter. A la rigueur Tel-Aviv entretiendra auprès des populations de Cisjordanie et de Gaza, l'illusion qu'elles sont quasiment majeures. Mais rien de plus. Jamais rien de plus. Et pourtant, le jour de sa déclaration d'indépendance, le gouvernement israélien avait adressé à l'ONU un message où l'on peut lire encore: «L'Etat d'Israël sera fondé sur les principes de liberté, de justice, sans distinction de race, de croyance ou de sexe.» Les polémiques de l'histoire effacent les promesses qui deviennent réalités auraient pu éviter tant de choses.

Reagan et Haig ont attendu parce qu'ils savent, parce qu'ils ont compris que, sur ce sujet, Israéliens et Egyptiens n'ont presque plus rien à se dire. Et que même la venue au pouvoir en juin de Shimon Peres ne changera rien pour l'essentiel. Sinon à donner encore de faux espoirs dans un débat qui, déjà, en a tellement connus. L. GRANGER

Coup de force policier

tenaient sur une piste voisine ont été refoulés «pour des raisons de sécurité».

Selon des sources informées, les six auteurs de ce détournement d'avion appartiennent au mouvement extrémiste musulman «Komando Jihad» (commandement de la guerre sainte), une organisation clandestine de droite qui veut faire de l'Indonésie un Etat théocratique islamique.

Plus tard dans la journée d'hier, on apprenait que les pirates de l'air avaient formulé de nouvelles demandes pour la libération des otages.

DERNIÈRE MINUTE

Hier soir, l'Indonésie a accepté de libérer 80 prisonniers politiques en échange de 55 otages détenus à bord de l'avion indonésien immobilisé sur l'aéroport de Bangkok. Les autorités indonésiennes ont promis que les prisonniers libérés seraient à Bangkok ce matin.

Toujours hier soir, une vingtaine de soldats thaïlandais ont pris d'assaut l'avion indonésien. Nous n'avons aucun autre détail précis.

Le troisième «bébé-épreuve»

MELBOURNE (Reuter). — Le troisième «bébé-épreuve» australien est né samedi soir. Sept autres, dont des jumeaux, devraient naître dans les trois prochains mois, dans le cadre d'un programme animé par une équipe médicale de l'Université de Monash.

Le professeur Carl Wood, qui dirige cette équipe, a dû opérer une césarienne. La petite fille, prématurée de trois semaines, pesait 2,24 kilos. Sa mère a attendu onze ans, et subi dix opérations en vain avant de recourir à cette méthode.

Le premier bébé-épreuve est né en Grande-Bretagne en 1978.

La peine de mort en France

PARIS (AP). — M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, répond dans un communiqué aux critiques du candidat socialiste à propos de la peine capitale:

«M. Mitterrand croit devoir revenir sur mon commentaire à ses déclarations concernant la peine de mort, en assurant qu'Israël m'a infligé «un camouflet». C'est jouer sur les mots. Chacun a pu constater que l'ambassadeur d'Israël ne démentait pas, mais en fait confirmait mon propos. Théoriquement, la peine de mort n'existe pas dans ce pays. Pratiquement, elle a été rétablie par une loi spéciale pour permettre l'exécution d'un condamné. Et

le gouvernement a rapporté le 29 avril 1979, à l'intention des terroristes qui commettraient des «cruautés inhumaines», l'interdiction faite jusque-là au parquet de requérir la peine de mort.»

«En principe, la conscience de M. Mitterrand lui interdit d'admettre la peine de mort quand il n'exerce pas de responsabilités, en réalité, quand il en exerceait comme garde des sceaux, sa conscience ne l'a pas empêché de mettre en œuvre 61 exécutions capitales en 18 mois pour crimes de droit commun et de terrorisme.»

«Je ne prononce ici aucun jugement de valeur. J'observe simplement qu'il est plus difficile de faire coïncider ce que l'on souhaite et ce que l'on est amené à faire, quand on participe au pouvoir, que quand on est dans l'opposition.»

Navire en feu en Espagne: 5 disparus

TARRAGONE (AP). — Cinq hommes ont été portés disparus à bord d'un navire grec qui a pris feu aux premières heures de la matinée d'hier à deux milles de Tarragone, dans l'est de l'Espagne.

Selon les autorités portuaires, 26 rescapés, dont une femme, ont pu être recueillis. Deux souffrent de graves brûlures.

Le «Cavo Cambanos» transportait une cargaison de 18.000 t de naphta qu'il devait décharger à Tarragone. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu, dont les causes n'ont pas été déterminées.

Un membre de l'ETA abattu

VICTORIA (ESPAGNE), (AP). — La police espagnole a annoncé avoir abattu dimanche, au cours d'une fusillade, un membre de l'ETA. Trois autres membres de l'organisation séparatiste ont été arrêtés.

La police a abattu José Manuel Aristimuno Mendizabal, chef présumé d'un groupe de commando opérant dans la région de Victoria, depuis le sud de la France.

Elle aurait aussi découvert des caches d'armes contenant des mitrailleuses, des grenades, des fusils et 120 kg de plastic.

L'heure, c'est l'heure...

NIORT (AP). — Courteline n'est pas mort. On s'en est rendu compte lors d'un examen du permis de conduire à Niort.

Convoqué pour passer son examen, un jeune de 18 ans a été invité par l'inspecteur à revenir le lendemain. Le fonctionnaire chargé de faire passer l'examen pratique s'était en effet aperçu en consultant l'extrait de naissance qu'il manquait effectivement une heure à ce jeune homme pour être majeur!

Alors que son heure de passage aurait pu être inversée avec un autre candidat, le jeune a été renvoyé à la maison avec la mention: «Prière de revenir demain.»

En vérité, l'inspecteur, à cheval sur le règlement, n'a pas été pointilleux pour ce qui est de la conduite puisqu'à la deuxième convocation, le jeune homme a reçu son permis.

Parce que...

il faut garder confiance pour donner confiance...

votez **Liberal**

PARTI LIBÉRAL ET PROGRESSISTE NATIONAL

141877-82